

Grosse affaire de drogue à Flums (SG): 40 inculpés (Page 11)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL UNE FINALE EUROPÉENNE



La Hollande a marqué, face au Brésil, deux buts témoignant d'une grande classe. Voici le premier, réussi par Neeskens, qui, à la barbe de Luis Pereira, dévie subtilement un centre parfait de Cruyff. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Problème linguistique en Alsace

La question linguistique, intimement liée à celle du régionalisme, préoccupe de plus en plus les Alsaciens et les Lorrains. Qu'il ne s'agisse pas là d'un mouvement séparatiste ou germanophile, le fait que les deux départements du Haut et du Bas-Rhin comptent toujours parmi les plus solides bastions du gaullisme le prouve. Les Alsaciens et les Lorrains n'entendent toutefois pas renoncer à leurs traditions et à leur culture, qui plongent leurs racines fort loin dans l'histoire. Mais ne remontons pas au déluge et arrêtons-nous en 1648, lorsque le pays fut annexé par Louis XIV en tant que « terre d'Empire » (traité de Munster). C'est de là que datent les premiers efforts de francisation, allégrement poursuivis pendant la Révolution. Napoléon 1er seul se montra plus compréhensif et on lui prête cette phrase historique : « Laissez-les parler l'allemand aussi longtemps qu'ils se battent pour la France ! ».

Après l'intermède de 1871 à 1918, où ce fut au tour des français d'être proscrits, la situation fut une nouvelle fois inversée, mais avec une certaine retenue : les classes se donnaient en français, mais l'allemand continuait d'être enseigné. Les choses ne se gâtèrent vraiment qu'après la dernière guerre et la courte annexion au IIIe Reich : l'allemand fut radicalement banni des écoles. Il n'y fit une timide rentrée qu'en 1952, à raison de deux ou trois heures de leçons « facultatives » par semaine, et cela seulement dans les contrées où le patois germanique était resté la langue courante de la population. Jusqu'au put aller cet effort de francisation, un petit exemple le prouve : lorsqu'un Alsacien ou une Alsacienne meurt, la loi interdit aux journaux d'insérer un avis de faire part qui ne soit pas rédigé en français, prénom compris ! Seules exceptions : les formules de déclaration d'impôt sont bilingues et les candidats aux élections n'hésitent pas à parler l'allemand... quand ils le savent. Que tout cela finisse par créer du mécontentement dans le pays, les Romands — qui ignorent heureusement ces brimades — sont mieux placés que quiconque pour le comprendre.

Si la « majorité silencieuse » s'en tient toujours à une prudente réserve, les signes d'impatience ne s'en multiplient pas moins. L'un des plus récents et des plus modérés émane d'un membre de l'organisation catholique des « frères de Matzenheim ». Interrogé par un grand quotidien strasbourgeois à l'occasion de son 75e anniversaire, le frère Médard a notamment déclaré : « Il y a une prise de conscience de la personnalité alsacienne. Elle est latente. Le peuple se sent complètement alsacien. — Je voudrais dire au préfet ceci : il faut que certains hauts fonctionnaires n'aient plus de mépris à l'égard du dialecte et que le gouvernement français comprenne la nécessité de l'enseignement de l'allemand dans les écoles, sans pour cela remettre en question notre appartenance totale à la nation française ».

Plus nette encore est la prise de position du « Mouvement fédéraliste d'Alsace-Lorraine », dont le sigle « E.L. » (Elsass-Lothringen) figure déjà à l'arrière de certaines voitures. Bien qu'il n'ait été fondé qu'en 1970 et ne compte encore que 2500 adhérents, son organe « ELSA » tire déjà à plus de 10.000 exemplaires et l'E.L., pour sa première apparition sur la scène politique, récolta 35 % des voix à une élection complémentaire au Conseil général du Haut-Rhin. Que demande l'E.L. ? Une certaine autonomie provinciale et le droit de défendre une culture qui plonge ses racines au plus profond de l'histoire, dans le cadre de la France bien entendu. En 1905, 95 % de tous les Alsaciens-Lorrains parlaient encore le dialecte. En 1971, un sondage de l'institut parisien IFOP n'en trouvait plus que 57 %...

Tous ces efforts seront-ils récompensés, malgré la conspiration du silence à laquelle ils se heurtent dans l'ensemble du pays ? Quelques faibles indices le laissent heureusement présumer : Radio-Strasbourg a quelque peu étendu ses émissions en dialecte et Paris a autorisé la création de 32 classes d'essai (16 dans le Haut-Rhin et autant dans le Bas-Rhin) où l'enseignement du dialecte figure au programme officiel. Léon LATOUR

La finale du 10me Championnat du monde de football, qui se déroule en Allemagne fédérale, opposera deux nations européennes : la R.F.A. et la Hollande. Ainsi, les deux matches qui, hier soir, tenaient pratiquement lieu de demi-finales, ont-ils rendu le verdict généralement attendu. Les deux vaincus (Pologne et Brésil) s'affrontent la veille de la finale, soit samedi, pour l'attribution de la troisième place.

Si l'équipe de Helmut Schoen est difficilement venue à bout d'une Pologne qui méritait mieux que la défaite, la formation de Rinus Michels, pour sa part, a fait état d'une supériorité telle, dans tous les domaines, qu'elle a proprement mis K.-O. le Brésil qui a ainsi officiellement perdu son titre de champion du monde.

Au vu des matches d'hier, qui

ont confirmé les qualités réciproques des finalistes, la Hollande s'affirme comme le favori logique du dernier match, dimanche à Munich. Lire les commentaires en page 13.

Remède de cheval pour tenter de sauver le monopole de l'ORTF

Découper en rondelles le gigantesque « fromage » qu'est l'ORTF (Office de radiodiffusion et télévision français) : trois chaînes de TV, cinq de radio, 17.000 fonctionnaires permanents, 32.000 collaborateurs extérieurs, un budget de près de

3000 millions de francs, 34.000 heures d'émissions par an : voilà la solution — évidemment toute provisoire — que le gouvernement, mercredi, a trouvée pour tenter de mettre fin à la grave maladie qui paralyse la plus grande entreprise de spectacles d'Europe avec ses

treize millions de possesseurs de récepteurs TV et ses quarante millions d'auditeurs et téléspectateurs quotidiens.

Solution provisoire ne réglant pas le déficit de l'ORTF qui sera en état de cessation de paiement, malgré des emprunts notamment en dollars aux Etats-Unis, fin octobre. Le découpage en « rondelles » a pour l'instant le mérite d'écartier la menace de grève générale des personnels de l'ORTF au cas d'une « privatisation » totale ou partielle, de faciliter un consensus parlementaire puisque toute la gauche et la totalité de l'UDR sont opposés à un abandon du monopole et de retarder l'échéance de l'heure du choix décisif.

Jean DANÈS

Lire également en dernière page

Le conseiller aux Etats grison Léon Schlumpf nouveau M. Prix

BERNE (ATS). — Le successeur de M. Prix a été désigné mercredi en la personne du conseiller aux Etats grison Schlumpf.

Le professeur Léo Schurmann a commencé d'exercer ses fonctions de directeur général de la Banque nationale suisse le 1er juillet 1974, rappelle dans un communiqué le département de l'économie publique. Il s'est retiré à la même date de son poste de préposé à la surveillance des prix et a aussi cessé d'assumer la présidence de la commission suisse des cartels. Le Conseil fédéral remercie le professeur Schurmann des grands services

qu'il a rendus au pays en tant que préposé à la surveillance des prix et président de la commission suisse des Cartels.

Le Conseil fédéral a réglé mercredi la question de la succession du professeur Schurmann. Il a confié le poste de préposé à la surveillance des prix au conseiller aux Etats et conseiller d'Etat grison Léon Schlumpf, 49 ans, et nommé le nouveau président de la commission suisse des Cartels en la personne du professeur bernois Walter Schluep, 46 ans.

M. L. Schlumpf, qui habite Felsberg dans le canton des Grisons, a été élu député au Conseil national en 1966 et au Conseil des Etats cette année. Il est à la tête du département de l'intérieur et de l'économie publique du gouvernement des Grisons depuis 1966. Son mandat de conseiller d'Etat arrive à échéance à la fin de cette année. Comme il possède une grande expérience de la politique et de l'économie, le nouveau préposé à la surveillance des prix est en mesure de s'acquitter de sa tâche difficile dans l'esprit du parlement et du Conseil fédéral. Le nouveau préposé entre en fonction immédiatement.

Professeur ordinaire de droit civil et européen à l'Université de Berne,

M. W. Schluep est membre de la commission suisse des Cartels depuis 1972. Ses connaissances spéciales sur les opérations de l'économie du marché et sur les questions juridiques s'y rapportant sont un bon garant de continuité pour l'activité de la commission suisse des cartels qui devra résoudre des problèmes difficiles pendant les années à venir.

L'INTERET GENERAL

Mon principe, a déclaré le nouveau préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, le Conseiller aux Etats Schlumpf, sera de limiter les interventions de l'Etat dans le processus économique au strict nécessaire. Dans la perspective de l'intérêt général, de les concevoir de la façon la plus conforme possible à la structure de notre économie.

« C'est dans le bulletin de presse de l'UDC que le nouveau M. Prix a fait ces déclarations. Il a émis un avis plutôt négatif au sujet de la question de savoir si l'on pouvait encore espérer quelques résultats des négociations entre partenaires sociaux au sein de la commission consultative chargée d'étudier les questions touchant à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. (Lire la suite en page 11)

BERNE DÉVOILE LA TRAME D'UNE IMPORTANTE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

BERNE (ATS). — Dans un communiqué, le département fédéral de justice et police donne des précisions sur le cas des deux ressortissants de la République démocratique allemande qui ont été arrêtés à Winterthour le 12 septembre 1973. Il leur était reproché d'avoir fait de l'espionnage au profit de ce pays. L'enquête de police judiciaire, maintenant close, a confirmé ce soupçon. Le public avait déjà été informé en partie de cette affaire. Voici de nouvelles précisions.

Munis de faux papiers au nom du soi-disant rapatrié suisse Hans Kaelin et de sa femme Ursula, née Meissner, ressortissants de la République fédérale allemande, les époux Hans-Günter et Gisela Wolf-Klie ont été introduits en Suisse en 1967 et 1968 par le service militaire de renseignements de la RDA pour y installer une résidence illégale.

A cet effet, ils disposaient notamment d'un poste émetteur-récepteur de grande puissance et de matériel de chiffage pour les communications uni — et bilatérales avec la centrale de la RDA. Ils se rendaient chaque année à Berlin-Est et ont reçu à plusieurs reprises la visite d'un « instructeur » et d'un spécialiste en radiophonie.

CONTRE LA SUISSE

Les résultats de l'enquête démontrent que les incul-

pés n'ont pas seulement organisé en Suisse un service de recherche et de transmission de renseignements, mais qu'ils ont encore exercé une activité d'espionnage dirigée contre la Suisse, soit contre des citoyens et des Sociétés suisses.

Ressortent surtout du lot, les délits de service de renseignements politiques, militaires et économiques au sens des articles 272 à 274 du code pénal, de même que celui d'espionnage militaire au préjudice d'un Etat étranger selon l'article 301 de ce code. A cela s'ajoutent d'autres délits qui résultent surtout du recours à une fausse identité.

Jusqu'à maintenant, il n'y a pas lieu d'inculper d'autres personnes habitant la Suisse dans cette procédure.

Etant donné que les deux inculpés et leurs commentants en RDA ont installé en Suisse, une résidence illégale conçue pour durer, mettant ainsi grandement en danger la sécurité de notre pays, on peut parler de l'occurrence d'un cas grave de service prohibé de renseignements. C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé que les délits imputés aux inculpés seront poursuivis dans le cadre d'une procédure pénale fédérale. Le procureur général de la Confédération s'approprie à requérir le juge d'instruction fédéral afin d'ouvrir l'instruction préparatoire.

La fin d'un trafiquant

LIVOURNE (AFP). — L'un des plus importants trafiquants de cigarettes d'Italie, Leonello Grilli, a été découvert assassiné, mardi, aux environs de Livourne, avec sa femme, Giordanna, son fils aîné âgé de 18 ans et l'un de ses associés, M. Sergio Bacci. Selon les premières conclusions de la police, il s'agirait d'un règlement de compte de la « mafia ».

M. Grilli, qui était en liberté provisoire, était notamment soupçonné d'avoir essayé d'introduire une cargaison de cigarettes évaluée à un milliard de lires, cargaison qui avait été saisie le 7 février dernier par la police à bord du navire qui la transportait. La police orienterait ses recherches vers Naples.

POUR SAUVER TEDDY



HAMBURG (AFP). — Deux biophysiciens de Nuremberg, Karl Kramer et Ilse Herty, se déclarent prêts à soigner et guérir Teddy le fils du sénateur américain Ted Kennedy, atteint d'un cancer osseux.

Dans une lettre adressée au sénateur, publiée par le journal hambourgeois « Abendpost », les deux chercheurs ouest-allemands affirment qu'au terme

d'un travail de cinq ans, ils ont mis au point un procédé pouvant sauver le jeune garçon qu'on a déjà dû amputer d'une jambe.

Ce procédé permet de détruire les cellules cancéreuses. Il n'utilise pas des rayons, comme il était classique jusqu'ici, mais un liquide électrolytique.

(Téléphoto AP)

Une belle performance

C'est une information en dix-sept lignes et demie, publiée en page 23 de la FAN-L'EXPRESS aujourd'hui, sous le titre « LA MONTRE SUISSE EN TÊTE », qui sera sans doute, de l'avis de beaucoup de nos lecteurs, la plus importante pour eux et pour leurs familles. Car elle illustre la vitalité et le dynamisme d'une industrie dont le rendement demeure satisfaisant, malgré une conjoncture mondiale d'une particulière apreté : l'horlogerie.

La Suisse, donc, s'est classée en tête de la production mondiale de montres en 1973, avec 84 millions 300.000 unités, soit 40 % des 208 millions 500.000 unités fabriquées par l'ensemble des pays producteurs. Sur le terrain de l'exportation, où la lutte est encore plus sévère que dans le domaine de la fabrication, la performance suisse est même meilleure : sur 125 millions 900.000 unités qui furent exportées en 1973 par l'ensemble des fabricants, la Suisse à elle seule a réussi à en exporter 81 millions 800.000 unités, soit 97 % de sa production.

Performance remarquable, on l'avouera. Attribuable aussi à la technique de prévision des ventes, mise au point par l'industrie horlogère suisse, comme l'a montré récemment M. Eric Jonas, de la direction d'Ebauches S.A., à l'occasion de la journée romande de l'Union suisse des acheteurs. Depuis 1965, a-t-il précisé, il a été possible de « prévoir à long terme la consommation de montres dans le monde — et même par pays consommateur ».

Mais la prévision est une chose, a fait remarquer judicieusement M. Jonas. Les escalades intempêtes de la conjoncture en sont une autre, qui pose de sérieux problèmes à la Suisse horlogère. « Le taux d'inflation de dix pour cent en Suisse est intolérable, a-t-il souligné. Si cela continue à cette cadence, en dix ans le coût de la vie sera deux fois et demi plus élevé. Même un taux de sept pour cent est insupportable... Concurrentiellement, ce dernier taux plaçait l'industrie horlogère dans une situation des plus graves : en dix ans, il est vraisemblable que nos produits à l'exportation seraient de 80 % plus chers que ceux de l'Union soviétique... »

Une belle performance en 1973 : un risque sérieux pour l'avenir. La seule possibilité de s'y soustraire, ou d'en atténuer les effets, l'horlogerie l'a indiquée sans ambages : il faut augmenter la productivité. Cet impératif, nul n'en disconvient, vaut pour toutes les branches autant que pour l'industrie horlogère.

R.A.



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Lorsque la commune de Wavre accordait six francs à un habitant dans la gêne...

(sp) En parcourant certaines pièces contenues dans les archives communales on se rend compte des grandes misères d'autrefois. Alors qu'aujourd'hui, il y a l'assurance-vieillesse, et l'assurance-invalidité, toutes deux, institutions aux fondements divins, le Centre social protestant, Caritas pour l'Eglise catholique, l'aide familiale, tous les dispensaires œuvrant dans les paroisses, les multiples assurances pour la vie, accidents, maladies et chômage, on peut dire sans contradictions que nous sommes privilégiés. Voici pour le prouver une très humble requête adressée par un habitant de Wavre, aux dirigeants de sa communauté.

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de l'honorable Communauté de Wavre.

Messieurs !
Le soussigné Abram fils de feu Jean Jacques Coula, l'un de vos Communier, vient en tout respect, vous exposer, que son dessein serait de s'expatrier sous peu, pour se rendre dans l'étranger dans l'espérance d'y chercher son plus grand avantage, n'ayant aucune fortune, c'est-à-dire qui le détermine de prendre ce parti, croyant qu'il pourra plus efficacement trouver à gagner de quoi subvenir à ses besoins. Aussi vient-il aujourd'hui dans le sein de sa chère Commune se recom-

mander d'une manière particulière à ce qu'elle daigne venir à son appui en lui tendant quelques secours pour lui aider dans son entreprise, le suppliant ose espérer d'être accueilli favorablement, d'autant plus qu'il croit que lui ni son Père n'ont participé à aucun droit et revenu attachés à sa dite Commune.

Enfin il aura l'honneur de vous mettre sous ses yeux, que le suppliant à le malheur d'avoir l'infirmité d'une mauvaise vue, ayant déjà perdu un oeil et l'autre très en danger de le perdre. Il se flatte Monsieur le Président et Messieurs que toutes ces considérations militeront à son avantage à mesure qu'il ne cessera d'adresser au Ciel les vœux les plus ardents pour la précieuse conservation de Monsieur le Président de même que pour tous les membres qui composent

L'honorable Communauté de Wavre.

(signé)
Abram Coula

Voici la décision qui a été prise. La Communauté assemblée le 9 mars 1818 ayant pris connaissance du contenu de la présente requête a décidé qu'elle ne pourrait, vu ses petites facultés, accorder au suppliant autre chose que 42 batz, sans conséquence pour l'avenir qu'on lui a délivré de suite.

P.S. Les communes rurales au XVIII^e siècle, avaient de très modestes revenus, elles devaient compter leurs dépenses au plus près; il est évident qu'avec 42 batz, 5 Jr. 88 de notre monnaie, Abram Coula ne pouvait s'expatrier qu'Outre-Thielle, et pour passer le pont, il devait déjà entamer ses 42 batz en payant 6 deniers, comme droit de péage.



Cette photo a été prise en Afrique, mais l'avion récemment dédié à Colombier est du même type.

Avant une inauguration à la Coudre

De notre correspondant :

La nouvelle école du Crêt-du-Chêne sera inaugurée le 20 septembre. Pour agrémenter la cérémonie officielle et pour que les enfants en garde un souvenir plus vivant, il a été décidé de mettre sur pied la présentation d'un jeu lyrique, auquel participeront la plupart des enfants et de nombreux adultes du quartier.

C'est ainsi que sous l'impulsion d'un comité « ad hoc », les sociétés de chant

de la Coudre avec l'aide des enfants des écoles préparent l'œuvre de G.-L. Pantillon et A. Pierrehumbert « Les Saisons fleuries ». La chorégraphie des rondes que présenteront les enfants est préparée par Mlle Corinne Guy avec l'aide des institutrices.

Les chœurs et l'orchestre seront dirigés par M. Maurice Sunier. Les costumes sont préparés par Mlle Evelynne Mailler qui s'est adjoint les membres du corps enseignant ainsi que de nombreuses femmes du quartier. Depuis plusieurs mois, tout ce monde s'est mis à la tâche et travaille d'arrache-pied pour mener à bien cette œuvre.

Le divertissement mis sur pied pour cette inauguration sera ainsi l'action de toute la population et c'est en cela que le fait mérite d'être signalé. Les autorités civiles et scolaires ont accueilli avec plaisir cette collaboration populaire et l'encouragent de leur appui.

Joutes sportives à l'école primaire

(c) A l'instar de leurs camarades de la section préprofessionnelle, les élèves primaires des classes de la Coudre ont disputé, ces derniers jours leurs joutes sportives. Il ne s'agissait en fait que d'un tournoi de balle-à-deux camps organisé dans le cadre des degrés d'âge de la 2^{me} à la 5^{me}. Chaque classe désignait une équipe mixte de dix participants, contre chaque équipe de sa classe d'âge.

Les nombreuses parties qui ont eu lieu ont été âprement disputées et les joueurs follement encouragés par les camarades spectateurs. Les gagnants reçurent une médaille et tous les participants une autre récompense.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

MARCHÉ DIGA, Cernier

Tél. 53 11 44

Pommes de terre nouvelles

par sac de 30 kg, le kg 45 c.

le kilo, détail 50 c.

CE SOIR, à 20 h 30,
quai Osterwald :
LA CHANSON
DU PAYS
DE NEUCHÂTEL
(En cas de pluie :
collège latin.)

Bar PAM - PAM

avise son aimable clientèle que
le bar restera FERMÉ
pour cause d'inondation.
Réouverture selon nouvel avis.
Mme M. Cavatassi.

De bonnes affaires
à ne pas manquer
Prix exceptionnels

Prêt-à-porter
Chère
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

SERRIÈRES De « L'Avenir » à « L'Helvétia »

(c) La fanfare « L'Avenir » est souvent mise à contribution. Après avoir joué dans le préau de la Collégiale à l'occasion de la présentation du jeu d'A. Billeter « Les fantômes du château », elle a participé à la Fête des musiques du district de Neuchâtel, dont l'attrait est un concours d'interprétation et de tenue. Grâce à une excellente exécution des morceaux de choix, soit une fantaisie hongroise et une marche, elle a obtenu la mention la meilleure, sous la direction de son chef, M. Henri Chaillet et gagné le challenge déjà remporté en 1973.

Du côté du club d'accordéonistes « Helvétia », Bernadette Delley, âgée de 10 ans a obtenu un très beau résultat au concours de Bevaix. A la Fête romande de la Chaux-de-Fonds, le club « Helvétia » obtint une mention « bien » avec le morceau imposé (Fantaisie romande) et le morceau de choix (Ouverture en ré). Après 8 ans de direction, M. Francis Fleury a donné sa démission pour remettre son poste à Mlle Lucia Manzoni de la Chaux-de-Fonds.

Concert au temple

(c) Pour la deuxième fois, M. Edmund Stepiak, violon solo de l'Orchestre de Worms, a donné un concert au temple, accompagné cette fois par Mlle Christine Sprunger, au clavecin, dans des œuvres de Händel, Bach, Vivaldi et Floc. L'intérêt de ce concert résidait dans le fait que le clavecin, dû au talent du luthier bernois, Pierre Bertschinger, présent au concert, était une reconstitution moderne et fidèle d'un clavecin de l'école vénitienne du XVIII^e siècle. Le violon, lui était construit par le luthier Caesar Romanus Cigli en 1752. Aussi n'est-ce pas étonnant qu'avec de pareils instruments le concert ait été d'une très haute qualité.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 30 juin. Pepe, Nicola, fils de Pietro, maçon, Cortaillod, et de Luigia, née Simone. 1^{er} juillet. Bellei, Fabiano, fille de Corrado, dessinateur, Peseux, et de Danielle, née Jaquet.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 2 juillet. Chofflon, Maxime-Ulrich, employé de bureau, Saint-Imier, et Curit, Jacqueline-Violette, Neuchâtel.

VAUD

Assemblée de l'Office vaudois du tourisme

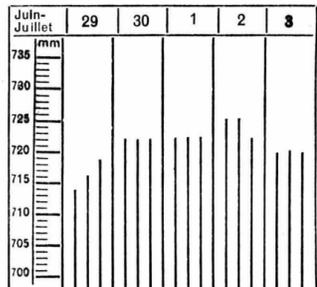
De notre correspondant :

L'Office du tourisme du canton de Vaud a tenu lundi au Palais des congrès à Montreux, sa 40^{ème} assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. E. Giorgis. MM. Maurice Rochat, président du Grand conseil vaudois, Jean-Jacques Cevey, syndic de Montreux, Bernard Meizoz, conseiller national assistaient à cette réunion.

Au cours d'une allocution qui complétait le rapport d'activité de l'Office, M. Giorgis a indiqué que la baisse des nuitées constatée en 1973 (1,4 % pour la Suisse, 1,75 % pour le canton de Vaud),

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 3 juillet 1974. — Température : moyenne 15,3 ; min. : 11,7 ; max. : 21,3. Baromètre : moyenne 720,3. Eau tombée : 9,1. Vent dominant : direction, sud-sud-ouest ; force : assez fort à fort de 7 h 45 à 18 h 15, ouest, nord-ouest fort à partir de 16 h. Etat du ciel : couvert, nuageux à très nuageux depuis 13 h, pluie de 7 h 30 à 13 h.



Température de l'eau 17 °
Niveau du lac le 3 juillet 1974, 429,58

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Valais : quelques averses éparées pourront encore se produire durant la nuit, surtout le long des Alpes, mais le temps sera en général ensoleillé avec des passages de nuages élevés. La température sera comprise la nuit entre 10 et 15 degrés et l'après-midi entre 17 et 22 degrés. Le vent sera modéré du nord-ouest en montagne, où la température s'abaissera encore quelque peu, et s'orientera au nord-est sur le Plateau.

Suisse alémanique. — Temps en partie ensoleillé. Averses ou orages locaux en montagne.
Sud des Alpes : en général ensoleillé. Température l'après-midi 28 degrés.
Temps probable pour vendredi et samedi. — nord : variable, par moments très nuageux. Quelques précipitations régionales probables, surtout en montagne.
Sud : en général ensoleillé après une augmentation passagère de la nébulosité. Température en baisse.

Un avion destiné au Cameroun dédié à l'aéroport de Colombier

Quelque cinq cents personnes se sont retrouvées à Transair à Colombier le 26 juin pour consacrer un avion 6 places, type Cessna 206, destiné à la Mission Wycliffe. Cet appareil offert par des chrétiens suisses est destiné au Cameroun.

La Mission Wycliffe fait œuvre de pionnier dans le domaine de la linguistique. Ses missionnaires, véritables linguistes chevronnés, fixent par écrit les langues orales des peuples et tribus du monde entier. Ils font des grammaires, établissent des lexiques et traduisent la Bible dans la langue indigène. Tout ce travail se fait sur place, dans des conditions matérielles souvent difficiles. Le but est de donner à chaque homme la parole de Dieu dans sa propre langue.

L'avion dédié doit servir de liaison et de moyen de transport dans une contrée difficilement accessible. Une minute de vol économise souvent une journée de marche, parfois davantage.

Parmi les orateurs, on entendit Bob Griffin, 25 ans d'expérience comme pilote missionnaire dans la Cordillère des Andes, la jungle équatorienne et les Philippines. Il raconta comment la Bible lui dans la langue maternelle, transformait la vie des indigènes sans pour autant les occidentaliser.

Le pasteur Ariège conclut la soirée par une prière de dédicace, alors que

tous les participants, entourant l'appareil, se donnaient la main, symbolisant ainsi l'unité entre tous les chrétiens et la nécessité de se donner la main pour entreprendre la grande tâche missionnaire qui repose sur les paroles mêmes de Jésus : « Allez par tout le monde, et évangélisez ».

Si c'est l'aéroport de Colombier qui a été choisi pour cette dédicace, c'est que deux jeunes pilotes, missionnaires en partance pour le Cameroun, sont actuellement à Neuchâtel, à l'Ecole de Commerce, pour y apprendre le français. Il s'agit de MM. Hans Stähli (Suisse allemand) et Timothy Peterson (Américain), qui prirent aussi part à la cérémonie.

J. D.

BOLE Le visage du Conseil communal

(c) Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil communal de Bôle a nommé son bureau comme suit : Président : Bernard Ledermann ; Vice-Président : Ulrich Uelliger ; Secrétaire : Daniel Bugnon ; Vice-Secrétaire : René Nussbaum.

AUVERNIER La formation de l'exécutif

(c) Dès le 1^{er} juillet et pour les deux prochaines années, le bureau du Conseil communal se présente comme suit : président, M. Edmond Imfeld ; vice-président, M. Jean Henrioud ; secrétaire, M. Maurice Perdrizat. Les deux autres membres sont MM. Hubert Donner et J.-J. Perrochet.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Hélène Kohler, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Edouard Béguin, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Crissier ; Madame veuve Elvira Kohler, à Fontainemelon ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Tissot, ainsi que les familles Sulzer, Kohler, Perrinjacquet, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène STREIFF née KOHLER

leur chère belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 84^{ème} année. Neuchâtel, le 3 juillet 1974.

Mon voyage sur la terre est terminé ; je suis arrivée au port éternel et ai cru en Dieu. Nous regardons comme heureux ceux qui ont souffert avec patience. Jacques 5 : 11.

L'incinération aura lieu vendredi 5 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Conseil d'administration, la Direction et le Personnel de

INTERFOOD SOCIÉTÉ ANONYME

ont la vive douleur de faire part du décès de

Monsieur André BALLEYGUIER

ancien vice-président du Conseil d'administration, ancien administrateur-délégué

Pendant plus de quarante ans, le défunt a été intimement lié aux destinées de notre groupe et a rendu à celui-ci d'éminents services qui trouveront encore longtemps leur prolongement dans l'avenir.

Nous garderons de lui un souvenir profondément reconnaissant.

Les obsèques auront lieu à Paris, samedi 6 juillet 1974, à 10 h 30, en l'église de Notre-Dame-des-Champs.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Monsieur Vincent Corti ; Mademoiselle Antoinette Corti ; Monsieur Carlo Corti ; Monsieur Jean-Louis Corti et Madame Mildred Burger ; Monsieur et Madame James Jacot-Corti et leurs enfants ; Monsieur Paul Bianchi ; Monsieur et Madame Antoine Fontana et leurs enfants ; les petits-enfants de feu Louis Fontana, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès subit de

Madame Joseph CORTI née Rina BIANCHI

leur chère mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection, munie des saints sacrements de l'Eglise. Auvernier, le 3 juillet 1974. (Grand-Rue 19)

L'enterrement aura lieu vendredi 5 juillet, à 13 h 30, au cimetière d'Auvernier.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les ouvriers de l'Entreprise Corti Frères ont la douleur de faire part du décès de

Madame J. CORTI

mère de leur employeur.



Monsieur et Madame Jean-Louis Décosterd-Carrard et leurs enfants, à Neuchâtel et à Colombier ;

Monsieur et Madame Jean Vuillemin-Varnier, leurs enfants et petits-enfants, au Landeron, à Saint-Blaise et à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Jean Varnier-Henner et leurs enfants, au Landeron ; Monsieur et Madame Raymond Gicot-Varnier et leurs enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Jean-Claude Meyer-Varnier et leurs enfants, à Cresier ;

les petits-enfants de feu Léon Varnier ; les enfants et petits-enfants de feu Alphonse Muriset, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Marie-Berthe VARNIER

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur affection, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

2525 Le Landeron, le 2 juillet 1974. (Faubourg 22)

Sa vie fut toute de bonté.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Maurice du Landeron, jeudi 4 juillet, à 9 h 45, et suivie de l'enterrement.

Le corps repose à la chapelle du cimetière.

La récitation du chapelet aura lieu mercredi 3 juillet, à 19 h 45, à l'église.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de notre chère épouse, maman et grand-maman,

Madame Léa LEUBA-MOJON

nous remercions sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons, ont pris part à notre deuil.

Un merci spécial au corps médical pour ses soins dévoués et à Messieurs les pasteurs pour leurs paroles de réconfort.

Sauges et la Chaux-de-Fonds, juillet 1974.

Les familles affligées.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Rosa AGUSTONI

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, envois de fleurs et messages de condoléances. Elle leur présente sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, le 2 juillet 1974.

La famille de

Monsieur Gilbert ISOZ

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leur envoi de fleurs, de leur message de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Un grand merci spécial aux amis du Pont et au personnel soignant de l'hôpital des Cadolles.

Neuchâtel, juillet 1974.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin septembre 1974 pour Fr. 24.—

* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 46.—

(* souligner ce qui convient)

3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEUCHÂTEL

Epilogue judiciaire d'un accident mortel

Une page de littérature quotidienne : en octobre 1972, à Neuchâtel, une adolescente de quatorze ans et un jeune musicien âgé de dix-huit ans, se rencontrent dans un établissement public. Ils sympathisent, puis s'aiment et ce qui risquait de se produire arrive : la jeune fille tombe enceinte et son ami, qui entre-temps regagne son pays d'origine, se retrouve prévenu par défaut, d'attentat à la pudeur des enfants.

C'est de ce « drame » de l'irresponsabilité que devait s'occuper hier matin le tribunal correctionnel de Neuchâtel, siégeant sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de Mme C.-L. Jaquet, qui exerçait la fonction de greffier. Deux jurés : Mme Denise Frey-Hainard et M.

Jean-Pierre Ghelfi, tandis que M. Henri Schuppach, procureur général, occupait le banc du ministère public.

De l'audition des témoins, Mlle F.B. et M. et Mme J.B. — la jeune fille et ses parents — il ressort que le prévenu connaissait l'âge tendre de son amie, que D.V. et ses parents, qui ont entre-tenu des relations cordiales avec la famille B., ont plus ou moins contesté lors de l'instruction.

Bref, un bébé est né de cette liaison, le musicien est reparti pour la Roumanie, après avoir versé une somme de 5000 fr. à l'Office des mineurs, à titre de garantie pour l'entretien de l'enfant, mais depuis, il n'a plus donné signe de vie à la mère.

Le procureur, dans son réquisitoire,

réclamait une peine de dix mois de prison, assortie d'un délai d'épreuve.

Le tribunal, dans son verdict, a tenu compte des circonstances de l'affaire, du jeune âge du prévenu et des renseignements favorables recueillis sur lui. Il a condamné G.D.V. à six mois d'emprisonnement avec un sursis de trois ans subordonné à l'obligation de verser régulièrement une pension alimentaire ; en outre, il paiera 350 fr. de frais de justice.

LE 28 OCTOBRE 1973, DANS LES GORGES DU SEYON

Au cours de la séance de l'après-midi, on devait assister à l'épilogue judiciaire d'une tragédie de la route survenue le dimanche 28 octobre 1973, vers 18 h, au lieu dit « Le croisement des trams », dans les gorges du Seyon.

J.-M. B., 33 ans, de Neuchâtel, circulait en auto vers la ville. Son véhicule, à la suite d'une perte de maîtrise, entra en collision avec l'auto pilotée par M.A., de la Chaux-de-Fonds qui circulait correctement en sens inverse. Des deux voitures on devait retirer huit blessés. Une des victimes, G.B., 52 ans, de la Chaux-de-Fonds, devait décéder à l'hôpital des suites de ses blessures. La veuve de ce dernier, Mme L.B., subit encore une incapacité de travail.

Le conducteur fautif, J.-M. B., était prévenu de conduite en état d'ébriété (1,16 gr % environ) de vitesse excessive non adaptée aux conditions de la circulation et de la visibilité et d'avoir ainsi provoqué, par sa négligence, un mort et des lésions corporelles graves ou simples à Mmes L.B., C.A. et M. M.A.

UNE ERREUR ?

Au cours des débats, le prévenu a admis le défaut de circulation. En revanche, il s'est étonné du taux élevé d'alcoolémie dans le sang, car selon ses dires, il n'aurait plus rien consommé depuis 14 h 45. Toutefois, il a reconnu avoir bu un « fond » d'apéritif peu avant midi et « vidé » plus tard, en compagnie de six adultes, trois bouteilles de vin blanc, une et demi de vin rouge et du café arrosé.

Son avocat, se basant sur le rapport médical qui comportait un prénom différent, se demande s'il n'y a pas eu un erreur, par exemple un transfert de sang, d'autant plus que le médecin n'a pas constaté de signe d'ivresse. Le procureur proposa alors une preuve complémentaire sous la forme d'un nouvel examen, si le tribunal le jugeait nécessaire.

On assista ensuite au défilé de douze témoins de moralité, cités par la défense, qui tous donnèrent d'excellents renseignements sur le prévenu considéré comme un homme sérieux, sobre, un bon père de famille, qui a été durement secoué par les conséquences de l'accident.

Le procureur, dans son réquisitoire, demanda une peine de cinq mois d'emprisonnement assortie d'un long délai d'épreuve. Le mandataire de la partie civile, pour sa part, souhaita que les droits de cette dernière, composée de personnes provenant de couches sociales modestes, soient garantis, relevant cependant la gravité de la faute.

Le tribunal, tenant compte de la situation personnelle du prévenu et de ses antécédents favorables, a condamné J.-M. B., pour violation de la législation sur la circulation routière (vitesse excessive mal adaptée aux conditions de la route et ivresse au volant) et homicide par négligence notamment, à trois mois d'emprisonnement. L'exécution de la peine a été suspendue par un délai d'épreuve de trois ans. B. paiera en outre les frais de la cause s'élevant à 1030 francs.

J.P.

BEVAIX

Cyclomotoriste blessé

Hier, peu avant 13 h, M. Tibor Matecka, âgé de 33 ans et domicilié à Bevaix, circulait au guidon d'un cyclomoteur de cette dernière localité à Boudry. A la hauteur de l'église catholique, il perdit la maîtrise de sa machine et tomba sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

La vente des machines à tricoter ayant diminué

Dubied S.A. licencie 50 personnes

Dans un article publié dans notre édition du 20 juin, notre collaborateur économique et financier, M. Eric Du Bois, avait commenté l'assemblée générale de l'entreprise Dubied, fait état du rapport présenté à l'époque au nom du conseil d'administration par M. R. de Salis. Dans ce document, M. de Salis n'avait pas caché les difficultés auxquelles se heurtait la société notamment par le fait de la hausse des coûts, de la pression concurrentielle mondiale et la mise en flottement du franc.

Nous avions également souligné que les considérations spécifiques au secteur des machines à tricoter affectaient la faculté d'écoulement. Notre collaborateur avait également pensé que Dubied s'était engagé plus vigoureusement dans une diversification de ses activités.

Cette assemblée générale était sans doute le signe avant-coureur des informations qui nous sont parvenues dans le courant de la journée de mercredi et dont nous donnons ci-dessous la teneur. Elles ont trait à une décision de licenciement.

La direction de l'entreprise Edouard Dubied S.A. à Neuchâtel a décidé de licencier une cinquantaine de collaborateurs de son secteur administratif. Interrogée hier la direction a communiqué la déclaration suivante :

« Les ventes de machines à tricoter circulaires ayant diminué en raison de l'évolution défavorable de la conjoncture dans ce secteur, l'entreprise neuchâteloise est contrainte de procéder à une diminution de ses effectifs administratifs. Cette réduction, qui touchera principalement le personnel employé que la société occupe dans ses divers établissements du canton, est dictée par le souci de conserver à

l'entreprise sa capacité concurrentielle. En effet, outre les facteurs négatifs propres au secteur des machines à tricoter circulaires, la forte augmentation des coûts de production et le renchérissement du franc suisse par rapport aux monnaies étrangères rendent les affaires de plus en plus difficiles sur le marché d'exportation où Edouard Dubied et Cie S.A. écoulent près du 90 % de sa production.

La direction prend les mesures nécessaires pour faciliter le reclassement de la cinquantaine de collaborateurs qu'il est prévu de licencier en collaboration avec les instances concernées ».

Interrogés sur les licenciements décidés par la direction de l'entreprise Edouard Dubied à Neuchâtel, les responsables locaux de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie indiquent qu'ils n'ont pas été consultés par la direction au sujet de ces diminutions d'effectifs. Ils remarquent cependant que les personnes qui seront licenciées sont des employés administratifs que les associations patronales du secteur n'ont pas voulu inclure dans la nouvelle convention de la métallurgie. La marge de manœuvre des syndicats est donc réduite, constate-t-on, « mais cela n'interdit cependant pas une intervention ».

DIMINUTION DE 18,2 % DES VENTES

Comme l'indique le bulletin de l'Union de banques suisses sur « les principales entreprises suisses en 1974 », les ventes de l'entreprise Edouard Dubied S.A. ont diminué de 18,2 % en 1973 (117 millions) par rapport à l'année précédente (143 millions). La maison neuchâteloise est ainsi passée du 63ème rang au 78ème rang des entreprises et a réalisé en 1973 un bénéfice net de 2,1 millions de francs.



Moto volée
● LA motocyclette de marque Lambretta 125, de couleur bleue et rouge, portant plaque NE 1695 a été volée entre le 1er et le 3 juillet.

Auto contre un mur

● HIER, vers 7 h 15, au volant d'une automobile, M. G.B., de Neuchâtel, circulait route des Falaises en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du parc de Monruz, il se déplaça sur la piste de gauche pour éviter le véhicule le précédant qui s'engageait sur le parc à droite. Lors de la manœuvre, il coupa la route à l'automobile conduite par M. S.M., de Neuchâtel également, qui effectuait un dépassement de ces deux voitures.

Pour éviter la collision, M. S.M. donna un coup de volant à gauche, mais son véhicule finit sa course dans un mur au nord de la chaussée. Dégâts.

Concert public

● SAMEDI, en fin d'après-midi, la société de musique « L'Avenir » de Serrières donnera un concert public au quai Osterwald.

Signalisation lumineuse et parcage de véhicules

● LUNDI soir, le Conseil général a accepté, en fin de soirée, le crédit d'un projet de signalisation lumineuse au débouché du pont du Mail sur les Fahys et les Portes-Rouges, ainsi qu'à l'entrée du supercentre récemment inauguré. Ce crédit était de 210.000 francs dont à déduire 20.000 fr. à titre de participation de ce supercentre Coop.

Hier, lors de la conférence de presse mensuelle du Conseil communal, le directeur de police, M. Duvanel, a évoqué, en corrélation avec cet aménagement de l'extrémité nord du pont du Mail, la nécessité d'assurer la fluidité du trafic sur cette grande transversale la Coudre — rond-point du Vauseyon, de plus en plus utilisée par ceux qui la préfèrent à la N5 surencombrée.

La commission de circulation se préoccupe également de ce problè-

me. Aux nombre des mesures susceptibles d'améliorer la fluidité, mais aussi la sécurité du trafic, figure évidemment la suppression du parcage le long de cette transversale nord. Ladite commission n'a fait qu'une approche du problème, consciente qu'elle est que si, finalement, il fallait en arriver à interdire le parcage le long des rues des Parcs, des Sablons, du faubourg de la Gare, des Fahys, des Portes-Rouges et de l'avenue du Vignoble, cela ne pourrait s'envisager que par étapes, car il faudrait permettre de recréer les places de stationnement ainsi perdues. Et cela, évidemment, incomberait aux propriétaires fonciers qui bordent le côté nord de ces artères !

Le problème est posé. Il faudra bien y trouver une solution, car le trafic est tel que le parcage n'est certainement pas fait pour arranger les choses !



La signalisation lumineuse remplacera l'agent de la locale qui doit, chaque jour, débrouiller l'écheveau de circulation à l'extrémité nord du pont du Mail. (Avipress - J.-P. Baillod)

La sculpture de Vasarely sera visible cet automne

● NEUCHÂTEL aura donc son Vasarely, ainsi que nous l'avions annoncé il y a quelques jours. L'œuvre sculptée de cet artiste, l'un des plus célèbres de notre époque, dominera la place de la Gare de ses six mètres de hauteur.

Nul doute que cette sculpture, à la réalisation de laquelle participera le Neuchâtelois Abel Reichland, graphiste-décorateur, constituera, avec ses motifs géométriques de différentes couleurs un élément admirablement décoratif, à en juger par le modèle réduit présenté hier aux journalistes par le conseiller communal Jean-Pierre Ghelfi, directeur des musées.

La création et la présence de l'œuvre d'un artiste aussi illustre à Neuchâtel, sur une place très fréquentée, est due, aux liens qui unissent Vasarely et son éditeur d'art neuchâtelois

Marcel Joray qui a consacré à cet artiste deux volumes mondialement admirés.

Pour le chef-lieu, c'est une aubaine extraordinaire de ce pouvoir offrir à la vue de sa population l'œuvre d'un créateur qui dresse ses six faces sur un socle de 2 m 50 de hauteur est confié à M. Reichland qui connaît fort bien l'art de Vasarely.

Cinq soirées consacrées à l'audition d'élèves de la Société suisse de pédagogie musicale

La section neuchâteloise de la Société suisse de pédagogie musicale, au cours de cinq soirées, a présenté une partie des classes de piano, chant, violon et violoncelle. Les auditions d'élèves se révèlent indispensables, à quelque degré que ce soit : elles constituent d'une part un stimulant pour les participants et elles tendent d'autre part à confier à ceux-ci l'assurance nécessaire à affronter le public.

La classe de piano de Mlle Suzanne Robert ouvrit les feux. Nous noterons la sobre expression du jeu d'Antoine Wyss. Mme Lucienne Dalman, cantatrice, en liaison avec la présentation générale de ses élèves, donna un attachant exemple d'émulation familiale, puisque trois membres de sa famille se produisirent, soit individuellement, soit collectivement en participant à l'ensemble vocal formé et dirigé par Mme Dalman elle-même, et qui produisit avec bonheur quelques Lieder de Brahms. Aline Allemand exécuta en outre la Fantaisie en do mineur de Bach, amorçant ainsi la présentation de la classe de Mme Marie-Ebue de Marval dont les élèves, par leur musicalité, leur sens du style et de la forme, témoignèrent de l'influence de leur maître, influence qui nous parut avoir trouvé sa plus forte expression cette fois dans l'interprétation de la Polonaise op. 53 de Chopin, par Marika Grimm.

La classe de violon de M. Roger Fahry n'était représentée que par une seule élève, mais son apparition constitua un moment des plus remarquables de toutes les auditions : Christine Sörensen nous donna en effet la Partita en mi pour violon seul, de Bach, œuvre qui constitue, avec ses cinq semblables, un des sommets de la littérature violonistique, et qui fut rendue avec une constante domination.

CRESSIER

Début d'incendie

Lors du démontage d'une citerne à mazout, 9, rue des Saints-Martins à Cressier, un début d'incendie s'est déclaré hier vers 11 h alors qu'un ouvrier d'une entreprise spécialisée de Bienne découpait des tôles avec un chalumeau. Le vernis recouvrant les tôles s'enflamma et communiqua le feu à la poutaison située au-dessus de la porte d'entrée.

Le Centre de secours du Landeron et les pompiers de Cressier sont intervenus. Ils ont pu rapidement circonscire le sinistre.

Les bureaux de gestion de dettes: une bouée de sauvetage ?

Tout le monde est d'accord pour prôner l'austérité en cette période d'inflation galopante, mais dans la pratique, nombreux sont ceux qui continuent à vivre au-dessus de leurs moyens, malgré les mesures antisurchargeurs qui ont freiné sensiblement l'octroi de prêts bancaires.

On est tenté par la société de consommation, on refuse de se priver du superflu, on s'endette, puis un beau jour on n'arrive plus à faire face à ses obligations. Devant une telle situation, de nombreuses personnes s'adressent aux bureaux de gestion de dettes. Une démarche encore peu courante dans le canton de Neuchâtel, mais fréquente, paraît-il, dans d'autres régions du pays.

En compagnie de Mme C.D., qui représente en ville un de ces bureaux, ayant leur siège à Zurich, on s'est efforcé de comprendre les motifs qui conduisent au recours à la gestion de dettes.

ON S'ATTEND A DES « MIRACLES », MAIS...

Mme D. reçoit la clientèle à son domicile. Ici, on vient exposer ses difficultés financières et souvent même « confesser » ses déboires, dans un milieu discret, attentif. Mme D. évoque la première réaction des futurs clients :

« On l'a plupart d'entre-eux s'imaginent qu'on fera des « miracles », que le bureau paiera leurs dettes immédiatement quitte à se faire rembourser par la suite... En fait, si le « dossier » est pris en considération, le client devra payer au préalable les frais, modiques qu'il est vrai, pour l'examen de sa situation et les dé-

marches à entreprendre auprès des différents créanciers. Ensuite, il devra s'engager, sur la base d'une session de salaire, à payer au bureau de gestion, 7,5 % du montant global des dettes. S'il ne tenait pas ses engagements, le bureau est en droit d'exiger le paiement immédiat de ce pourcentage et des frais engagés.

LE MINIMUM VITAL

Le bureau établit alors un budget tenant compte des dépenses vitales : loyer, caisse-maladie, assurance-vie, électricité, transport sur les lieux de travail et éventuellement pension alimentaire. Puis, pour un célibataire, on compte 440 fr. par mois pour la nourriture et l'habillement, pour un couple, 550 fr. et, lorsqu'il y a des enfants, on ajoute une somme mensuelle selon leur âge. C'est ce qu'on considère comme le minimum vital. Le reste est versé au bureau de gestion de dettes qui se charge de payer les créanciers. A condition, bien sûr, qu'ils aient accepté un arrangement à l'amiable et que le mandant respecte le « plan » de remboursement.

QUEL GENRE DE CLIENTÈLE ?

Quel est le genre de clientèle de ces bureaux ? On peut la classer en deux catégories :

● Des petits commerçants, des artisans, qui ne parviennent plus à payer leurs fournisseurs et dont les dettes varient de 30.000 à 100.000 francs.

● Les privés, qui par négligence ont laissé s'accumuler les dettes pouvant atteindre 50.000 fr. ou plus.

On peut citer des cas douloureux, comme celui d'un père de famille de

quatre enfants qui gagnait 2100 fr. par mois et devait 45.000 fr. à une quinzaine de créanciers : banques, épicerie, librairie, électricité, impôts, « gadgets » achetés à des démarcheurs, etc. Parmi la clientèle des bureaux de gestion de dettes, on compte de nombreux jeunes âgés de 20 à 25 ans. Cela commence en général par l'achat d'une voiture à crédit. A la suite d'un accident, le véhicule neuf (qui est encore loin d'être payé) est hors d'usage et on le remplace au moyen d'un crédit personnel.

Entretemps, on achète la TV en couleur, des meubles, des vêtements, des appareils ménagers, on emprunte de l'argent pour faire un voyage à l'étranger. Puis, on ne parvient plus à payer ses impôts. Bref, pour s'en sortir, à condition que ce ne soit pas trop tard, on considère le bureau de gestion de dettes comme un ultime recours, comme une « bouée de sauvetage ».

UN CERTAIN OPTIMISME

Une constatation : la clientèle de ces bureaux provient de divers milieux sociaux, mais rarement des plus défavorisés. Ce qui la distingue : son élégance vestimentaire et un certain optimisme :

— Lorsqu'ils téléphonent, ils n'avaient que 3000 ou 5000 fr. de dettes, mais lorsqu'on discute avec eux, on se rend compte qu'ils doivent deux ou trois fois plus.

Une question se pose : pourquoi s'adresser à de telles institutions alors qu'il serait plus simple de s'organiser soi-même pour payer ses dettes sans avoir des frais supplémentaires ?

— Souvent, ces personnes ne savent pas établir un budget ou n'ont pas la

LE CŒUR ET LA SANTÉ

NEMO invite ses lecteurs à soutenir la campagne 1974 de la Fondation suisse de cardiologie. Dans un passé encore récent, lui a déclaré le docteur U. Frey, la science médicale s'occupait exclusivement des risques représentés par l'activité sportive pour le système cardio-vasculaire.

Le public et les spécialistes pensaient que dans certaines conditions, le sport pouvait nuire au cœur et constituer un danger pour les organes circulatoires.

Nemo a appris qu'on doit aux recherches intensives menées dans le domaine de la médecine du sport et de la cardiologie un renversement complet des opinions.

On sait aujourd'hui qu'un entraînement rationnel, voire même de hautes performances prolongées, ne sont pas nuisibles au cœur lorsqu'il est sain. Il est prouvé que les sports d'endurance peuvent être pratiqués sans danger jusqu'à un âge

avancé, pour autant que l'entraînement soit raisonnable et adapté à l'âge.

La campagne « Le cœur et le sport » vise à informer le public de l'utilité de pratiquer le sport comme moyen de prévention, de thérapie et de réhabilitation des maladies cardio-vasculaires : course de fond, ski de randonnée, aviron, marche, cyclisme, etc. Le sport peut et doit être pratiqué par le plus grand nombre possible de personnes de tout âge et des deux sexes.

La Fondation suisse de cardiologie (CCP-30-837) a besoin de fonds pour poursuivre ses travaux de recherches. Il reste encore beaucoup à faire, de nombreux problèmes attendent une solution. C'est la raison pour laquelle Nemo espère que cette campagne bénéficiera d'un large soutien populaire. Pour l'amélioration du bien-être des malades et des personnes en santé.

NEMO

volonté d'affronter leurs créanciers, de faire des démarches parfois délicates. Alors, elles viennent chez nous, explique Mme D., car au fond, une gestion de dettes revient moins cher qu'un nouveau prêt bancaire.

Les bureaux de gestion de dette n'ont pas de capital à engager, mais ils encourrent des risques si le client ne tient pas ses engagements. D'autant plus que parmi leur clientèle, on trouve souvent des personnes « inconscientes » qui sont habituées à s'endetter sans cesse et ne se soucient pas beaucoup des conséquences d'une telle vie.

En revanche, si le client ne « triche pas », il trouvera une issue à ses problèmes financiers.

LE DON D'ECOUTER

Mme D. aime son activité : les contacts humains qui exigent du tact, de la compréhension, de la discrétion et surtout, dans sa branche, le don d'écouter et de conseiller.

Le frein aux crédits a limité la clientèle des bureaux de gestion de dettes, mais malheureusement pas l'appétit de consommation. On ne le dira jamais assez : l'habit ne fait pas le moine et pour éviter des ennuis financiers, le plus sage est de renoncer au superflu et de vivre selon ses moyens.

Sinon, on tombe dans l'engrenage des dettes et des préoccupations. Et même si on trouve un bon bureau de gestion de dettes, cela ne signifie pas qu'un miracle en résultera. Mais à quoi bon prodiguer des conseils, puisqu'en général, on ne les suit jamais !

Jaime PINTO

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames

Tarif de la publicité

ANNONCES: 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.— le mm. Réclames Fr. 2-15 Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A. «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés

IMMEUBLES

L'implantation d'Eurotel à Neuchâtel offre des possibilités nouvelles aux commerçants

Après des études approfondies, Eurotel a choisi Neuchâtel pour y implanter son dernier centre hôtelier et commercial.

Avec 115 chambres, une salle de congrès de 400 places et un restaurant pour 200 personnes, Eurotel assurera le développement commercial et touristique de la région.

Remarquablement situés les commerces de l'immeuble Eurotel en profiteront les premiers.

Il reste à vendre:

- 150 m2 de magasins
- bureaux
- studios
- places de parc à 15.000.—
- boxes dans garage collectif à 25.000.—
- garages individuels à 2 voitures 50.000.—

TOURAIN S.A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55.



MINI-VILLAS

à Portalban (lac de Neuchâtel), situation tranquille et ensoleillée à 200 m du lac, sur terrain aménagé et arborisé d'environ 700 m², y compris 2 places de parc et accès privé.

Chaque construction habitable toute l'année comprend 1 grand séjour, 2 chambres à coucher, 1 salle d'eau, 1 cuisine aménagée, 1 réduit.

Prix forfaitaire, tout compris, Fr. 176.000.—.

Tél. (038) 57 16 34, pendant les heures de bureau.

On cherche à louer appartement du 15 juillet au 15 août, 4 lits, à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres OFA 5717 R à Orell Füssli Publicité S.A. 5001 Aarau, ou téléphoner au (064) 22 75 01. J'aimerais voir une petite partie du lac. Avoir un petit jardin et un logis de trois chambres, à Cormondrèche, Corcelles ou Pesoux, serait mon rêve. Tél. 45 10 95.

A vendre terrain à bâtir

arborisé, à Cudrefin; superficie 800 m². Situation tranquille, tout équipé, en bordure de route peu fréquentée. Adresser offres écrites à CZ 1769 au bureau du journal.

BOUDRY APPARTEMENT 2 PIÈCES

mansardé, poutres apparentes, cuisine équipée, douche-lavabo, W.-C. séparés, réduits. Surface totale 78 m². Situation tranquille, à proximité du tram. Prix de vente Fr. 110.000.— (fonds propres nécessaires Fr. 50.000.—). Pour visiter, s'adresser à

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel Tél. 038 24 27 77



A vendre à Chézard villa familiale

de 7 pièces + cuisine, salle de bains, garage, cave, etc.

Ecrire sous chiffres GD 1773 au bureau du journal.

HAUT-VULLY

A vendre maison de campagne

bien située dans un petit village du Vully, avec dégageement et vue sur le lac de Morat, comprenant:

- 2 anciennes caves en sous-sol, 5 chambres, cuisine à l'étage, sans confort, combles à aménager.
- Terrain de 2000 m².

Prix de vente Fr. 250.000.—. (Possibilité d'acquérir 3000 m² supplémentaires en zone de construction pour Fr. 180.000.—)

Pour renseignements et visite, s'adresser à

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel Tél. 038 24 27 77



A vendre à CUDREFIN

chalet meublé de 31 m², situé à 200 m du lac. Parcelle communale de 500 m². Idéal pour 2 adultes et 2 enfants. Libre dès le 11 août. Ecrire sous chiffres LM 1778 au bureau du journal.

A vendre Sud France région Nîmes maison 4 pièces

partiellement restaurée, 50.000 fr. s. Tél. (038) 42 15 27, le soir.

A vendre A Thonon (France), près du port, petite maisonnette 2 pièces, quartier tranquille. Pour tous renseignements, tél. (021) 71 61 81, (021) 71 84 39.

Dem. à louer

Famille (4 personnes) cherche à louer chalet

de vacances au bord du lac, du 15 au 31 juillet 1974. Tél. 31 22 85, le matin.

L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

MIGROS

Nous cherchons pour un de nos employés

appartement de 2 1/2 - 3 pièces dans la région de Neuchâtel.

Adresser offres au gérant de notre marché de la rue de l'Hôpital ou à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

A LOUER

A louer à Hauterive

1 appartement attique

6 pièces, grande terrasse, 1500 fr. par mois, garage et charges comprises.

UN APPARTEMENT

4 pièces, 112 m², grand séjour, cuisine équipée.

Loyer mensuel 780 fr. + 80 fr. de charges.

S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle.

Tél. (038) 41 12 84.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER à Cormondrèche, pour le 24 juillet 1974,

STUDIO NON MEUBLÉ

Loyer mensuel: Fr. 320.—, charges comprises.

POUDRIÈRES

A louer bel appartement de

3 chambres

cuisine, salle de bains-W.-C. et dépendances. Tout confort, dès le 24 juillet 1974.

S'adresser: Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

BUREAUX

A louer immédiatement ou pour date à convenir

6 pièces (120 m2)

dans immeuble commercial au centre. Ascenseur.

S'adresser: Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer à Auvier appartement

de 5 pièces, avec cheminée de salon, deux salles d'eau et cuisine agencée. Libre immédiatement. Location mensuelle: Fr. 760.—, + charges et garage.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.



A LOUER locaux commerciaux

Situation: quartier de l'Ecluse, à Neuchâtel.
Conditions: Fr. 90.— le m², chauffage et eau chaude non compris. Bail commercial.
Surface: 80 m², aménagement au gré du preneur.
Date d'entrée: à convenir.
Convieraient à: artisans, comptoirs d'horlogerie, coiffeurs, bureaux, etc.
Pour traiter: GECO S.A. Promenade-Noire 3, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 44 46.



A louer à Neuchâtel, au Verger-Rond, pour le 1er septembre 1974,

appartement HLM

3 pièces, confort.

Ce logement ne peut être loué qu'à un couple avec au moins 1 enfant et dont les revenus bruts ne dépassent pas 22.800 fr. par année, plus 2000 fr., par enfant.

Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 25 74 01, interne 361.

A louer aux Hauts-Geneveys

appartement

de 4 1/2 pièces, dès le 1er août 1974, avec poste de concierge.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Cornaux, à louer immédiatement

appartement 2 pièces

tout confort, loyer, charges comprises, 300 fr.

Tél. (038) 47 14 90.

A louer à Cortaillod-Village

appartements tout confort

pour le 24 juillet et 1er août 3 1/2 pièces Fr. 460.—, 3 pièces Fr. 407.—, pour le 24 août, 2 pièces Fr. 275.—, 3 pièces Fr. 381.—, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

Cortaillod

appartement 3 1/2 pièces

tout confort. Libre tout de suite, 460 fr., charges comprises. Tél. (038) 42 22 03, heures de bureau.

A louer à Cornaux

appartement

de 4 1/2 pièces, libre immédiatement. Location mensuelle: Fr. 570.—.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer au Landeron

appartements

pour le 24 juillet: 4 pièces Fr. 615.—, 3 pièces Fr. 480.—, pour le 24 septembre: 4 pièces Fr. 630.—, 3 pièces Fr. 490.—, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, au Faubourg du Lac,

magnifique appartement de 7 chambres, hall avec tout confort

cuisine agencée — cheminée de salon. Ascenseur — appartement remis entièrement à neuf. Faire offres sous chiffres FC 1772 au bureau du journal.

A louer, à l'ouest de Neuchâtel, magnifique propriété

du XVIIIe siècle, de 25 pièces + dépendances. Pas sérieux, s'abstenir. Faire offres sous chiffres AX 1767 au bureau du journal.

Cortaillod

à louer pour le 24 septembre

appartements de 3 et 1 pièce

Loyer, charges comprises, 440 fr., et 290 fr.

S'adresser à Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. 24 67 41.

A louer à Cortaillod, libre immédiatement ou pour date à convenir, appartement 4 pièces

tout confort. Loyer: Fr. 485.— plus charges. S'adresser à J.-F. Merlot & Cie, rue de l'Hôpital 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

Important commerce cherche, pour son service d'expédition,

un magasinier-expéditeur

avec permis de conduire A, Suisse ou étranger hors plafonnement. Place stable, entrée à convenir. Faire offres à case postale No 21762, 2001 Neuchâtel.

On cherche pour début août 1 vendeuse

éventuellement à la demi-journée et

1 boulanger-pâtissier

S'adresser à la boulangerie Michel Ferrari, Dîme 1, Neuchâtel. Tél. (038) 33 27 75.

CONCIERGERIE

à repourvoir pour le 24 juillet 1974, rue des Parcs, à Neuchâtel. Appartement de 4 pièces à disposition, Fr. 155.— à remettre sur loyer. Faire offres écrites à: SOGIM S.A., rue du Maupas 2, à Lausanne.

A louer à Neuchâtel STUDIO

tout confort, cuisine agencée. Fr. 365.—, charges comprises. Libre dès le 24 juillet ou le 24 août 1974.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à l'est de Neuchâtel, STUDIO

tout confort, cuisine agencée 417 fr., charges comprises. Libre tout de suite. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

Offres d'emplois

Verblor, boulangerie-pâtisserie cherche, pour entrée immédiate: 1 boulanger 1 pâtissier Bons salaires à personnes capables. S'adresser à Albert Bircher, 1936 Verblor, Tél. (026) 7 10 34.



JEUDI 4, VENDREDI 5 et SAMEDI 6 JUILLET 3 grandes journées de doubles timbres



Vin blanc « Hôpital Pourtalès »	6 90
la bouteille 8.50	6,21 net
Vin rouge « Coteaux du Lubéron »	3 50
la bouteille 4.20	3,15 net



Pâtisserie Doria	1 75
	2.40 1,58 net
Sugus « Super pack »	3 20
le paquet 4.00	2,88 net

PRIX DISCOUNT

Au centre: rue de l'Hôpital 10 - rue Pourtalès 9-11 à 100 m Serrières: Battieux 2

PRIX DISCOUNT

Chez FEMINA
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

ça fait «Boum»!

ROCHAT
CERNIER

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Combustibles
Butagaz

Tél. (038) 533 532



L'Alfa Romeo 2000 est une voiture sérieuse...



Alfa Romeo révèle pourquoi la 2000 Berlina a résisté aux tentations de la publicité.

La 2000 Berlina est une Alfa Romeo comme aucune autre. Cela signifie qu'elle est encore moins voyante et plus modeste (vue de l'extérieur) mais encore plus grande et plus puissante (à l'intérieur) que les sœurs qu'on lui compare.

Il n'est pas facile d'apprécier au juste les voitures de cette catégorie.

Car la publicité tentera toujours de les rendre plus grandes, plus belles, plus sexy qu'elles ne sont.

Nous l'admettons; nous avons tenté, nous aussi, cette expérience avec la 2000 Berlina.

Nous l'avons photographiée, une fille magnifique posée sur son capot, au centre d'un décor de rêve, sous un arc de triomphe... aucune trouvaille publicitaire ne manquait.

Résultat: néant!

Sur son capot, les filles superbes deviennent ridicules, et même dans la lumière d'un coucher de soleil resplendissant la Berlina ne ressemble qu'à la... Berlina.

Alors, nous avons désormais décidé, et pour longtemps, de la montrer telle qu'elle est.

Nous avons laissé le monopole du «make-up» entre les mains de nos concurrents.



La Berlina n'entre pas dans le domaine doré de la publicité.

...et elle restera ainsi pour longtemps.



Alfa Romeo 2000 Berlina

4 portes, 5 places, 150 CV
Consommation à 100 km/h:
9,0 litres/100 km
Fr. 18 400.-

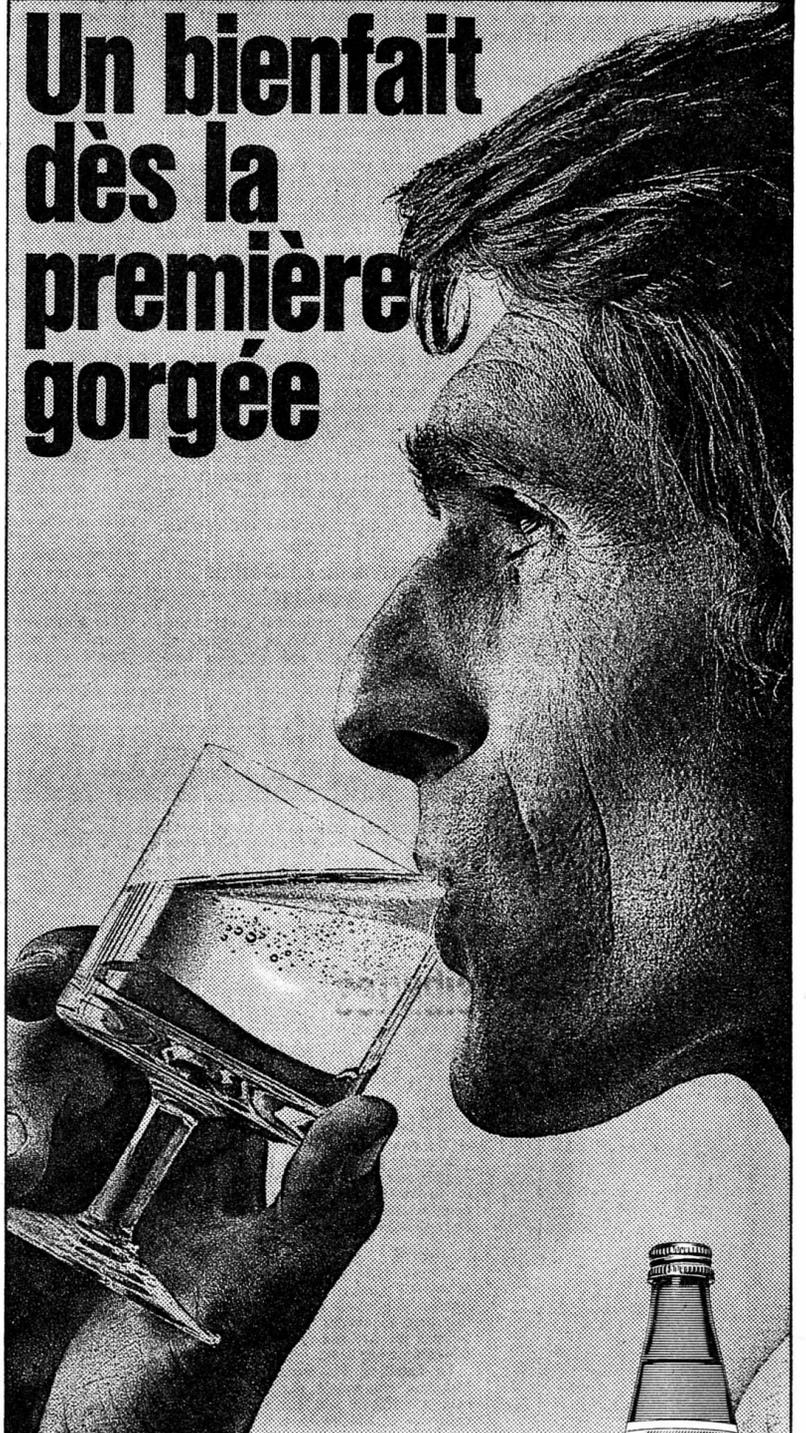


Alfa Romeo (Suisse) SA
plus de 170 concessionnaires et agents officiels dans toute la Suisse.



Neuchâtel: A. Schweizer, tél. (038) 25 80 04. Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, Vuarras S.A., tél. (038) 36 15 15. Buttes: Garage Tivoli, J.-M. Vaucher, tél. (038) 61 25 22. Neuchâtel: Garage Elite, E. Knecht, tél. (038) 25 05 61.

Un bienfait dès la première gorgée



Silberquell



- * une très grande quantité de précieux sels minéraux dans chaque bouteille. Pensez donc... 2578 mg/l!
- * Silberquell est une eau minérale sulfatée, calcique, magnésienne. Elle contient également du lithium et des oligo-éléments.
- * Silberquell stimule efficacement la digestion par son action sur l'estomac, le foie, les reins et les intestins. Elle contribue à éliminer les toxines de l'organisme.

Silberquell l'eau minérale et de cure exceptionnellement riche en sels minéraux.

Lintas SQ 1-74

Nouveau à Neuchâtel

Magasin spécialisé en corsets et lingerie

Claudine

Rue des Chavannes 6

C. Vautravers

AVIS

g jordan
électricité
seyon-moulins 4
tél. 25 26 48
APPAREILS
ELECTRO-MÉNAGERS
LUSTRIERIE

Pendant les transformations,
entrée du
MAGASIN, RUE DU SEYON

CHIOTS TECKEL

avec pedigree et vaccinés, père champion de beauté 3 x CACIB.

Tél. (021) 62 17 08.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances aux
maîtres opticiens, Hôpital 17

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Télédistribution à Fleurier pour demain si les téléspectateurs le veulent bien Une section des « Jeunesses musicales » au Vallon

Il y a deux ans, le Conseil communal de Fleurier, s'était adressé à la direction des PTT, à Berne pour lui demander de transmettre à partir des antennes suisses, les programmes de la télévision française. L'exécutif essaya un refus et à la même époque, il prit contact avec une entreprise de télédistribution. Aucun arrangement ne put être conclu en raison de questions financières.

Le Conseil communal ne renonça pas pour autant car il a trouvé une entreprise avec laquelle nos autorités sont sur le point de signer une convention. Celle-ci sera, ensuite, soumise à la ratification du Conseil général.

SEPT OU HUIT PROGRAMMES

La solution envisagée est l'installation d'un réseau de télédistribution. Il nécessitera la construction, à un endroit non encore déterminé, mais le plus favorable pour capter les programmes étrangers, d'un pylône d'où la distribution se fera par câble coaxial jusqu'aux postes récepteurs des abonnés.

Ainsi sept ou huit programmes pourraient être reçus à Fleurier et si les choses allaient au mieux on pourrait alors encore étendre à une vingtaine de programmes la diffusion comme celle de la radio en modulation de fréquence avec une garantie de réception bien supérieure à celle de la télédiffusion par exemple.

Ce réseau de distribution serait créé sous forme d'une société anonyme et, ceci est à souligner en raison des bruits fantaisistes ayant déjà fait l'objet de commentaires, les téléspectateurs ayant adhérents à la société auraient une taxe fixe et unique de 200 fr. à payer et suivant le volume des abonnements enregistrés, un abonnement mensuel de 16 fr. au maximum. On est donc loin des chiffres parfois astronomiques avancés en toute... fantaisie.

SONDAGE D'OPINIONS

Le mois prochain, soit une fois les vacances terminées, un sondage d'opinion va être fait pour connaître la préférence des téléspectateurs quant aux programmes étrangers et c'est en fonction de

la majorité des avis que les décisions seront prises.

— L'initiative du Conseil communal, dit M. Francis Peyer, vice-président de l'exécutif et chef de la section des services industriels, a eu pour point de départ le regret manifesté dans la population de ne pas pouvoir capter les programmes étrangers, français en particulier. Il ne s'agit nullement de faire concurrence aux commerçants du Vallon intéressés par la vente, la pose et les réparations d'appareils de télévision. Au contraire, le projet à l'étude peut être bénéfique pour les vendeurs de la place, car la télévision occupera encore une plus grande place dans les familles, si les programmes sont plus nombreux. Enfin, Fleurier ne possède plus de cinéma depuis six ans, et on est conscient qu'il faille pallier cette carence par le truchement du petit écran.

Du point de vue technique, dans les nouveaux quartiers, les câbles coaxiaux pourront être posés dans les conduites souterraines déjà existantes et dans les quartiers où la densité de la population est forte, de maison à maison. Il n'y aura pas besoin d'éventrer de nombreuses rues malgré les 25 ou 30 km de câbles qu'il faudrait poser.

AUX TÉLÉSPECTATEURS DE DÉCIDER

Pour pouvoir réussir cette entreprise, il faut, au moins, être assuré de compter cinq cents abonnés dès le début. C'est donc aux téléspectateurs de dire ce qu'ils voudront. D'eux dépend le succès de cette innovation. C'est pourquoi, ils seront consultés d'ici à quelques semaines et en cas de succès les premiers travaux pourraient commencer au début de l'année prochaine.

Des avis très favorables ont déjà été

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal a élu tacitement membre du Conseil général, M. Willy Aeschbacher, socialiste, en remplacement de M. Roland Leuba, nommé membre de l'exécutif.

recueillis sur cette initiative et les techniciens chargés de l'étude, ont démontré que dans certaines parties du Jura où des installations similaires existent, les abonnés à la télédistribution représentent 95, voire 98 % des téléspectateurs.

Au cas où l'expérience fleurisane serait concluante — et l'on se montre optimiste à ce propos — le réseau de distribution pourrait être étendu aux villages de Môtiers et de Couvet par exemple. L'idée est maintenant lancée officiellement et sans doute va-t-elle faire son chemin dans les semaines et les mois futurs.

LES SPORTS AU VALLON

Victoire du Judo-Club « Samouraï »

(c) Lundi dernier le Judo-club « Samouraï » du Val-de-Travers de Fleurier et Couvet a affronté celui de La Chaux-de-Fonds en un match comptant pour les championnats suisses de judo par équipe.

Il y a trois mois, en match aller, le Val-de-Travers avait gagné de justesse face aux Chaux-de-Fonniers. Lundi les choses se sont passées autrement. Six des quatre premiers combats furent gagnés par les judokas du Vallon alors que l'adversaire prit le meilleur en catégorie « lourd ».

Au deuxième tour, les Chaux-de-Fonniers dans la catégorie « léger » mordirent la poussière dans les cinq combats suivants, finalement le Val-de-Travers l'emporta très nettement par 17 à 7.

On notera le très bon comportement des jeunes Zumbach et Page qui remportèrent leurs combats. Aigon et Troisi progressent régulièrement, marquent des points à chaque rencontre et De Bellaud qui ne rate pas l'occasion de faire voir une magnifique projection lors de chaque combat.

Les entraînements du Judo-Club « Samouraï » continuent de se donner le lundi à Couvet, le mardi à Fleurier et le jeudi dans les deux clubs au sous-sol des salles de gymnastique.

De notre correspondant :

Il y a quelques années déjà, un grand amateur de musique de notre région avait envisagé de créer une section de « Jeunesses musicales » au Val-de-Travers, mais avait dû y renoncer, n'ayant pas réussi à réunir assez de collaborateurs pour mener à bien son projet.

Bien que s'étant soldée par un échec, cette première tentative semble à ce jour avoir été effectuée sur un juste pressentiment et en concordance avec les aspirations profondes d'un partie de la population, car ces dernières semaines ont vu réapparaitre l'idée au grand jour.

Cette fois pourtant, il apparaît que les démarches entreprises ont en bonne voie et que les précurseurs rencontrent un écho favorable auprès des premières personnes interrogées. Sous l'initiative de M. Michel Veuve, de Fleurier, une réunion préliminaire a eu lieu à l'Hôtel des Six-Communes de Môtiers. Cette séance, conduite par M. Hungermuller, secrétaire central des Jeunesses musicales, a été suivie par une quinzaine de jeunes gens auxquels étaient venus se joindre des représentants des différents groupements culturels s'occupant de musique.

Après une présentation générale des buts et de la nature du mouvement international des Jeunesses musicales, une discussion animée révéla, outre un courant d'intérêt certain, une prise de conscience des participants face aux problèmes administratifs et financiers inévitables dans notre région. Dès lors, il apparut nécessaire de compléter les démarches préparatoires en invitant au Val-de-Travers un représentant d'une section formée récemment.

C'est ainsi, qu'une nouvelle séance s'est réunie la semaine dernière à laquelle participait M. François Page, actuel président de l'assemblée des délégués des J.M. de la Suisse romande, et qui a lui-même fondé il y a quelques années une section dans le canton de Fribourg. Avec un certain réalisme et en toute objectivité, M. Page expliqua à son auditoire les différentes méthodes et possibilités actuelles d'animation musicale dans une région telle que le Vallon. Il marqua d'ailleurs son étonnement de ne pas compter à ce jour d'autres sections dans le canton de Neuchâtel.

Preuve de l'enthousiasme rencontré,

un premier comité a déjà pu être constitué. Ainsi, la section du Val-de-Travers des Jeunesses musicales comprendra parmi les rangs des membres fondateurs, MM. Dominique Comment, président; Mme Françoise Bobillier et Mlle Corine Veuve, secrétaires; M. et Mme Blaise et Anne-Claude Berthoud, caissiers; MM. Pierre Aeschlimann et Charles-Edouard Bobillier, pour le recrutement et l'animation; M. Jean-Michel Clerc, publicité, circulaires et affiches; MM. Mario Presello et C. Spigiarion, musique « pop » alors que Mme M.

Jacot et M. C. Trifoni seront conseillers musicaux.

Se mettant immédiatement à l'œuvre, ces personnes ont élaboré un plan de travail à court terme. Ils prévoient notamment une campagne de recrutement dans les prochains mois qui devrait permettre de trouver des membres soutiens ou amis en nombre suffisant pour assurer un apport financier initial. D'autre part, des contacts ont d'ores et déjà été pris pour organiser un concert d'excellente qualité prochainement.

J.-P. D.

ESCALE D'UN PETIT CIRQUE À COUVERT



Place des Collèges, le chapiteau dressé entraînant avec lui toute la mythologie du cirque...

De notre correspondant :

Durant ce dernier week-end, un petit cirque franco-belge est venu dresser son chapiteau place des Collèges à Couvet. Elément de distraction fort goûté par la plupart des enfants, la ménagerie a attiré un nombreux public presque constamment deux journées durant malgré la pluie qui tombait abondamment. En dépit d'une forte concurrence dans le do-

maine du spectacle, plus de cent personnes ont assisté à la représentation donnée samedi soir. Présentant un programme assez varié dont les numéros étaient malheureusement de valeur assez inégale, les artistes ont finalement rempli leur contrat honorablement en apportant des éléments de satisfaction à la majorité du public présent.

Compte tenu de l'évolution dans le monde des spectacles, ainsi que de leur multiplicité à ce jour, nous ne pouvons que souligner le grand mérite de telles troupes qui persévèrent dans leur métier important avec eux dans une cause commune, chevaux, gorilles, lama et plus d'une dizaine de fauves...

La Fête du 1er août

(c) Le Conseil communal de Couvet a décidé au cours de sa dernière séance du déroulement de la manifestation du 1er août. Si comme de coutume, le feu sera allumé sur les hauts de Couvet, les différents discours seront prononcés place des Collèges. Autorités politiques et religieuses s'exprimeront à cette occasion. D'autre part, une « fanfare d'été » composée de musiciens de l'« Avenir » et de l'« Helvétia » apportera la note musicale à la manifestation. Le traditionnel feu d'artifice sera cette année tiré du « champ de sport » à proximité de la Salle de gymnastique.

Cette première partie terminée, un bal populaire réunira la population covassonne à l'intérieur de la Salle des spectacles.

Sortie des paysannes

(sp) Présidée par Mme Eric Graber, du Bois-de-Croix, la Société des paysannes du Val-de-Travers a organisé récemment sa sortie annuelle. 41 participantes se sont rendues en autocar à Aigle — où fut servi le repas de midi — puis à Evian d'où elles ont regagné Ouchy en bateau avant de reprendre la route jusqu'au Vallon. Une saine journée de détente avant les grands travaux de l'été pour toutes ces femmes et ces filles d'agriculteurs !

Examens de circulation routière : une classe fleurisane se distingue

De l'un de nos correspondants :

Sympathique manifestation, la semaine passée à Fleurier, à l'occasion de la remise de médailles et de récompenses à la meilleure classe du canton à l'issue des examens 1974 de circulation routière sur les plans théorique et pratique. En effet, après des classes des Bayards, de Boudry, de Lignières et de Fenin-Vilars-Saules-Engollon, la classe de 4^{me} année primaire de Mme A. Thiébaud-Messeri, de Fleurier, remporte cette année la première place, battant même les records obtenus ces quatre dernières années avec un taux de réussite de 87 %. En effet, 21 élèves sur 24 se sont vu attribuer la médaille décernée par la brigade chargée de l'éducation routière dans les écoles neuchâtelaises aux jeunes candidats qui ne commettent aucune faute aux épreuves théoriques et aux contrôles pratiques effectués dans un jardin de circulation « ad hoc ».

Les « champions » du jour ont été félicités par le capitaine Frasse et son adjoint, tous deux responsables de la brigade, par M. Claude Grandjean, inspecteur de l'arrondissement scolaire du Val-de-Travers, par Mme Fr. Stoudmann, membre du Conseil communal de Fleurier, et par Mme A. Presset,

membre de la commission scolaire de l'école primaire. De très nombreux cadeaux ont été remis aux élèves (cartes routières, porte-clés, chocolat, ballons, blocs-notes, porte-monnaie, etc.) ainsi qu'un livre offert par la commission scolaire. La commune a servi une collation et un présent a été donné à l'institutrice, Mme Thiébaud.

Il convient de souligner le sérieux apporté depuis quelques années à l'éducation routière dans les écoles du canton, ainsi que la relative difficulté des examens qui couronnent cet apprentissage. C'est pourquoi le brillant résultat atteint par la classe de 4^{me} année de Fleurier mérite une mention toute spéciale. A noter que cinq autres classes du Vallon figurent cette année parmi les dix premières, provenant de Couvet, de Môtiers, de Boveresse et encore de Fleurier !

GARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Colisée : relâché.
- Môtiers, château : ouvert.
- Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
- Pontarlier : exposition des Amis des arts.
- Ornans, Musée Courbet : ouvert.
- Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
- Boveresse, piscine des Combes : ouverte.
- Médecin et pharmacien : habituels.
- Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
- Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
- Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
- Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
- Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
- Bureau des renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
- « FAN » bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.
- Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.
- Police cantonale : tél. 61 14 23.

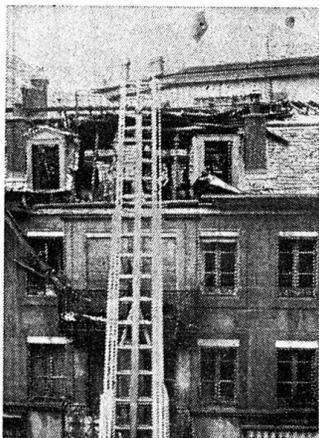
AVIS DIVERS

- A vendre VOLVO 144 verte, modèle 1972, 27.000 km. Impeccable. S'adresser : Garage TOURING, 2105 TRAVERS, Tél. 63 13 32.
- A vendre une belle vitrine avec 2 boas. Prix à discuter. Tél. (038) 61 19 92.

VAUD - VAUD - VAUD

Important sinistre à Moudon Surpris dans leur sommeil, les habitants de l'immeuble se sont enfuis précipitamment

De notre correspondant : Hier peu avant 6 h, un incendie s'est déclaré rue du Temple, à Moudon, dans un vieux bâtiment locatif de deux étages appartenant à Coop-Broye, contigu au



La toiture et les combles ont été sérieusement endommagés. (Avipress - Pache)

bâtiment principal de cette entreprise où se trouvent les magasins de vente et les bureaux. Le feu a pris dans les combles, dans un local mansardé utilisé pour le bricolage par des écoliers moudonnais, mais plus ou moins désaffecté depuis une semaine environ. La toiture et les combles ont été sérieusement endommagés par le feu et les dégâts provoqués par l'eau dans les appartements et le rez-de-chaussée (ce dernier lieu étant utilisé comme dépôt par la coopérative) sont également très importants.

RÉVEILLÉS EN SURSAUT

Surpris dans leur sommeil, les locataires des quatre appartements (21 personnes, adultes et enfants) ont dû s'enfuir précipitamment. Une partie du mobilier a pu être sauvé, alors que le reste était abîmé par l'eau.

Le bataillon des sapeurs-pompiers de Moudon, commandé par le major Beson, a mis tout en œuvre afin de circonscrire le sinistre et protéger les maisons voisines. Les pompiers sont restés sur place toute la journée. On ne connaît pas encore la cause du sinistre, qui a fait pour plus de 200.000 fr. de dégâts, l'intérieur du bâtiment devant entièrement être refait à neuf.

La police de sûreté, en collaboration avec la gendarmerie, a ouvert une enquête. De son côté, la police municipale a dû prendre les mesures nécessaires afin de reloger une quinzaine de personnes touchées par le sinistre.

Au tribunal correctionnel d'Yverdon Elle s'emparait des sommes encaissées aux clients sans les enregistrer...

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. V. Grignoli s'est occupé du cas de D. G. prévenue de vol. D. G. ne s'est pas présentée à l'audience. Récidiviste notoire, il a déjà subi douze condamnations pour délits divers (vol, tentative de vol, rupture de ban). Tout ce qui a été entrepris pour la remettre dans le droit chemin a été voué à l'échec.

Deux jours après avoir quitté l'hôpital de Perreux, le 7 janvier 1974, D. G., est venue à Yverdon, en compagnie d'un camarade rendre visite à une tante. D. G. a en profité pour prélever dans le portefeuille de cette dernière une somme de 700 francs. De retour à Neuchâtel, il fréquenta divers établissements, dépensa une partie de l'argent; lors de son arrestation 500 fr. ont pu être récupérés. Le tribunal a estimé que tout sursis lui

sera refusé et l'a condamné par défaut, pour vol, à trois mois de prison ferme, moins 8 jours de préventive et au paiement des frais, soit 624 fr. 90.

UNE VENDEUSE MALHONNÊTE

Puis le tribunal s'est penché sur le cas de A. M., prévenue de vol, d'abus de confiance et de faux dans les titres. De fin novembre à fin décembre alors qu'elle travaillait comme vendeuse dans un magasin, elle s'est emparée d'objets divers pour une somme de 440 francs. Pendant la même période et à plusieurs reprises, elle a conservé plusieurs sommes encaissées de clients sans les enregistrer. Ces agissements lui ont rapporté 420 francs. La marchandise dérobée a cependant été récupérée, et l'argent volé restitué. Finalement, l'accusée a été condamnée pour abus de confiance et faux dans les titres, à une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

MATHOD

Perte de maîtrise

(c) Hier, vers 15 h 15, au lieu-dit la Maladière, à l'entrée de Mathod, la conductrice d'une auto qui arrivait d'Orbe a perdu la maîtrise de son véhicule sur un dos d'âne. Elle a terminé sa course dans un champ de betteraves voisin. La voiture est complètement démolie et la conductrice légèrement blessée.



Les vainqueurs du tournoi : le F.-C. Dampf, constitué des apprentis d'exploitation de Berne et de Brigue. (Avipress - Pache)

Pour 200 élèves des C.F.F. Journée de sport et d'amitié à Payerne

De notre correspondant :

Samedi, au stade municipal de Payerne, quelque 220 élèves d'exploitation du 1er arrondissement des CFF ont participé sous une pluie intermittente, à la 17^{me} journée de sport et d'amitié. Il s'agissait d'apprentis et d'apprenties de gare, ainsi que de candidats ouvriers. Malgré le temps maussade, cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur. Elle était placée sous la responsabilité de M. G. Moncalvo, chef de l'instruction des apprentis de gare. Le programme de la manifestation comprenait les examens de performance prévus par l'organisation « Jeunesse et Sport » et y avait également des tournois de volleyball, basketball et football, qui ont remporté leur succès habituel. Ceux-ci ont pu se dérouler normalement malgré les averse.

Cette journée a été honorée de la présence de M. Alphonse Jomini, municipal, représentant la commune de Payerne, M. T. Bertschi, chef de la division d'exploitation du 1er arrondissement des CFF, etc. A 16 h 15, sur les tribunes du stade, s'est déroulée la cérémonie offi-

cielle de clôture, au cours de laquelle le palmarès fut annoncé suivi de la remise des prix.

Principaux résultats individuels :

- Filles : S. Ellenberger, 60 points, médaille d'or; A.-M. Weber, 52, médaille d'argent; D. Berger, 50, médaille de bronze.
- Garçons (16 ans) : W. Ruffener et B. Hug, 80 points, médaille d'or; P. Bouchard 78, argent; M. Buerk, 76, bronze.
- Garçons (17 ans) : H. Marti, 95, meilleur athlète, médaille d'or, M. Equey, 92, argent; M. Stolzenheim, 86, bronze.
- Garçons (18 ans) : B. Johner, 75, médaille d'or; R. Geiser 74, argent; B. Schumacher, 72, bronze.
- Garçons (19-20 ans) : H. Wohlgsinger, 85, médaille d'or; A. Moser, 84, argent; W. Haldimann, 78, bronze.

Prix de bonne tenue : groupe jeunes filles 2, Thoune; volleyball : « Les gazelles », jeunes filles 1, Lausanne; football : vainqueur du tournoi : F.-C. Dampf (apprentis d'exploitation Berne-Brigue).

BUSSY-SUR-MOUDON

Une adolescente se tue en tombant d'un char à foin

(c) Mardi, vers 19 h 40, un grave accident s'est produit sur un chemin rural, au lieu dit « Foux-Praz », près de Bussy-sur-Moudon. Un agriculteur de ce village rentrait des champs au volant de son tracteur, tirant deux remorques chargées de bottes de foin, pressées à haute densité. Une employée, Mlle Marguerite Hirschi, âgée de seize ans, avait pris place sur le chargement à l'avant de la deuxième remorque.

A un certain moment, et pour une cause encore inconnue, la jeune fille fit une chute et passa vraisemblablement sous les deux roues gauches du véhicule. Grièvement blessée, elle a reçu sur place les soins d'un médecin de la région, puis a été transportée en ambulance à l'hôpital de zone, à Payerne, où elle est décédée peu après son arrivée.

ST-SULPICE

Dix de plus

(sp) Une coquille nous a fait imprimer dans notre édition de mercredi cinq membres de la Société de gymnastique de Saint-Sulpice se rendraient en Allemagne. En réalité, ils seront quinze.

FRANCE VOISINE

Qui pêchait en eau protégée a mordu à l'hameçon !

(sp) La police a mis fin à une curieuse aventure d'un pêcheur, M. Colin Sword, citoyen britannique, domicilié à Nyon, qui depuis une année pêchait à l'asticot, nuitamment dans une réserve en plein milieu du village dans le Doubs !

M. Sword, a pris un arrangement avec le président des pêcheurs de la région, indépendamment des sanctions d'ordre judiciaires qui pourront être prononcées contre lui.

Ainsi, celui qui avait pris du poisson de façon illégale a mordu à l'hameçon lancé par la police et s'est fait prendre à son tour !...

LA CHAUX-DE-FONDS

Vers un changement éventuel des structures actuelles de la Nhora

La Société de navigation horlogère aérienne présidée par M. Felber, en l'absence de M. Payot, a siégé dernièrement. A l'ordre du jour, les postes de routine, soit présentation des comptes, nominations statutaires et rapport d'activité 1973.

Ce dernier point mérite commentaires. Le rapporteur signala que, sur le plan du trafic, 1973 fut une année assez calme, dans la prolongation du tassement ressenti en 1972 mais avec un léger redressement.

En effet, les mouvements enregistrés sur l'aéroport des Eplatures se montent à 22.964, contre 21.748 en 1972; les vols d'école, au nombre de 2986, les départs de vol à voile soit 1150 ainsi que les heures du vol à voile, soit 1100, sont sensiblement pareils à ceux de l'exercice précédent. Une augmentation plus sensible s'enregistre pour les 3520 vols de voyage (2468 en 1972) et le transport de 8592 passagers (contre 6794). La société Jurazur totalise 420 heures de vols commerciaux contre 446 en 1972. La solution trouvée avec Jurazur pour l'occupation à mi-temps d'un pilote-monteur ne s'est pas révélée concluante et a été abandonnée. L'entraînement de l'équipe suisse d'aérobie au-dessus de la place d'aviation, durant l'été dernier, est rappelé. Mais l'événement de l'année est l'achat d'un bi-moteur Beechcraft Quenn-Air HB-GCS, pouvant transporter 8 à 9 passagers dans des conditions optimales pour ce type d'appareil; cette acquisition a été quelque peu anticipée par rapport aux prévisions grâce à une occasion exceptionnelle à saisir. Depuis la mi-octobre, l'avion totalise déjà 130 heures de vols commerciaux. Il a en outre, nécessité l'agrandissement de la place de parc devant l'un des hangars, travail qui put être réalisé grâce à une intervention rapide du président.

Les vols de plaisance du dimanche

sont de plus en plus demandés mais faute de pilotes et d'appareils, les demandes ne peuvent être toutes satisfaites.

Quant à Air-Jura, c'est également un rapport positif qui découle de son activité. L'utilisation du nouvel appareil prouve son succès et l'on peut dire qu'une activité commerciale animée s'est à nouveau établie aux Eplatures.

L'organisation de voyages journaliers à l'occasion de la Foire de Bâle n'a eu qu'un succès relatif et les foires internationales n'ont pas motivé non plus l'utilisation de ce type de transport; en tout, peut-être, espérer développer ce secteur grâce aux contacts, et à la publicité faite par les usagers.

Les comptes bouclent favorablement et le compte de pertes et profits enregistre un excédent de profits de 11.864 fr. dont 10.000 fr. sont portés au fonds de réserve. Le bouclage des comptes du premier semestre 1974 présente des montants équilibrés pour l'ensemble des postes.

Ces comptes et rapports ont été acceptés sans opposition tout comme ont été reconduits les membres du conseil d'administration.

ACHAT D'UN NOUVEAU PLANEUR

Cette assemblée fut également l'occasion d'avoir quelques nouvelles de l'Aéro-club par son porte-parole, M. Verdon. Il signala que l'activité a repris intensément après une période transitoire de réorganisation; des investissements importants ont été faits dans l'achat d'un nouveau planeur et la construction d'un baraquement à usages multiples. Son regret de constater que la politique de prudence menée par l'Aéro-club, ces deux dernières années, a été parfois taxée de mollesse par Nhora, souleva un petit débat; un membre du conseil d'administration précisa les craintes qui avaient été formulées soit la

possibilité d'enlèvement du club suite à sa réduction d'activité. Mais le dynamisme a donc repris et chacun s'en déclara satisfait.

Un autre point fut soulevé par M. F. Blaser, membre du Conseil d'administration, qui rappela le mandat confié à Me Hänni concernant une étude sur un changement éventuel des structures actuelles de la société. Nhora est, en fait, une société coopérative dont relativement peu de membres coopérateurs suivent l'activité.

De plus, de part le subventionnement dont la société est bénéficiaire, il serait juste que les autorités aient également pouvoir de décision et participent à la gestion.

La situation actuelle est fort complexe et pourrait même amener certaines ambiguïtés sur le plan juridique; aussi une voie de clarification est-elle cherchée, par exemple, dans la transformation de la coopérative en société anonyme; l'annulation entraînerait le remboursement des parts sociales et on peut envisager que bon nombre de détenteurs manqueraient à l'appel — et un transfert des valeurs immobilières ainsi que des montants de subventions pourraient se faire en faveur de la nouvelle société anonyme dans laquelle une prédominance serait donnée aux corporations de droit public. Une place serait également envisagée pour l'Etat qui est l'un des gros clients de la société.

Dans une deuxième étape, on pourrait même songer à une fusion des sociétés Air-Jura et Nhora.

Mais pour l'heure, n'étant pas au courant des premières données de cette étude, l'assemblée se contenta de marquer son approbation à un projet de changement de structures. Elle se prononcera en temps utile, étude en main. Nous aurons donc certainement l'occasion d'y revenir.

if

Remise des baccalauréats à l'aula du gymnase

La traditionnelle remise des baccalauréats du Gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds a eu lieu, hier soir, à l'aula, en présence de très nombreux parents et amis. Après une allocution du chef du département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, M. André Tissot a donné la liste des nouveaux lauréats. Cette manifestation fut entrecoupée de productions musicales. Nous y reviendrons, du reste, dans une prochaine édition.

Voici les nouveaux bacheliers:

● Ont obtenu le baccalauréat de type A (latin-grec): Mireille Belletot (Prix littéraire du Rotary, mention très bien),

● Ont obtenu le baccalauréat de type B (latin et langues vivantes): Dominique Antenen, Jean-Luc Brugger, Patrice Clerc, Eric Develey, Christine Droz (mention très bien), Frances Erni (Saint-Imier), Dominique Girardin, Jean-François Gorgier, Pierre Jeangros, Anette Joswig (mention très bien), Bernard Mathey (mention très bien), Yves Mathez (Mont-Soleil), Claude Meyrat (Saint-Imier), Thierry Meyrat (Saint-Imier), Daniel Musy (mention très bien), Christiane Ory, Laurence Picard (le Col-des-Roches, mention très bien), Carole Ryser (Renan), Isabelle Sandoz (les Brenets), Yvan Scherrer (le Locle), Willy Schweizer, Alain Seiler (le Locle, mention très bien), Patricia Sester (mention très bien), Danièle Terrier, Mireille Thévenaz, Yves Tissot, Corinne Vuilleumier, Monique Wisard (Saint-Imier), Chantal Wüthrich (le Landeron).

● Ont obtenu le baccalauréat de type C (sciences): Jean-Claude Bliss, Marie-Claire Briggan (le Locle), Jean-Marie Defferrand (le Locle), Carol Didisheim, Christian Guenat (Fontanemelon, prix de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, mention très bien), Gérald Huguenin (le Locle), Jean-Marie Huot, Pierre-Denis Jauss (Sonnivier), Bernard Jeangros (prix Rotary scientifique, mention très bien, prix de la Société neuchâteloise des sciences naturelles), Jean-Paul Martin, Jean-Bernard Mathey (mention très bien), Claude Mindel (le Locle), Mireille Monnier (le Locle), Yves Monnier, Jacques Perret-Gentil, Philippe Sandoz, Bernhard Stalder (Saint-Imier, prix de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, mention très bien), Blaise Voumard (le Locle).

teioise des sciences naturelles, mention très bien), Blaise Voumard (le Locle).

● Ont obtenu le baccalauréat de type P (section pédagogique): Marlyne Arrigo (le Locle), Dominique Baertschi, Danielle Beer (le Locle, mention très bien), Catherine Benninger (les Planchettes, mention très bien), Christiane Berner, Marie-Claude Biedermann, Aline Borkovec, (les Hauts-Geneveys), Dominique Bosschart, Moreno Bourquin, Marie-Christine Buffat, Patricia Dall'Omo, Nicole Droz (mention très bien), Viviane Egger, Miria Favaro (le Locle), Carol Favre-Bulle (le Locle), Alain Gerber, Catherine Graber (Cernier), Jean-Claude Gy-gax, Francine Jeanneret, Claude-André Joly, François Joly, Catherine

Suzanne Lamprecht (le Locle), Daniel Landry (le Locle), Mary-Christine Lassueur, Marie-France Leduc, Isabelle Marthier (mention très bien), Françoise Marthaler (Cernier), Christiane Martin, Jean-Blaise Matthey (les Ponts-de-Martel), Peter Moser (le Locle), Stéphanie Moser (Saint-Imier), Claudine Pahud, Chantal Richardet, Martine Rickli, Maria Sancho (le Locle), Caroline Sandoz (prix de Rotary, section pédagogique, mention très bien), Albert Spielmann, Roberto Stocco, Jean-Denis Thiébaud (les Ponts-de-Martel), Antoinette Vuille, Jean Vuille Corine Vuilleumier.

(N.B. Les noms de bacheliers qui ne sont pas suivis de localité sont domiciliés à la Chaux-de-Fonds).

Au tribunal de police

Nombreuses condamnations

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier matin seulement, sous la présidence de M. Frédy Boand. Mme Suzy Willener remplissait les fonctions de greffier. De nombreuses affaires ont été renvoyées pour preuves. Le tribunal a toutefois rendu les jugements suivants: G.T., prévenu d'infraction à la LCR et OCE, à une amende de 30 fr. et aux frais arrêtés à 30 fr. également; W.K., poursuivi pour vol et escroquerie, a été libéré, par défaut, mais il paiera 30 fr. de frais; M.P., pour escroquerie, a été condamné à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais. L'amende pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à deux ans. Le président a renoncé à la révocation de la possibilité de radiation des amendes du 4 octobre 1972 et du 31 janvier 1973, prononcées par le Ministère public à Neuchâtel et par le tribunal de céans; pour vol et faux dans

les titres, Mme E.G. a été condamnée à deux mois d'emprisonnement moins 15 jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans, et à 210 fr. de frais; G.C., poursuivi pour vol, a été libéré mais il s'acquittera des frais réduits à 60 francs; par défaut, J.A. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement et à 50 fr. de frais, pour détournement d'objets mis sous main de justice; par défaut également, et pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile et infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, A.L. fera 25 jours d'arrêts et paiera 50 fr. de frais; enfin, G.C., prévenu de scandale, ivresse au volant, infractions à la LCR et ACF, s'est vu infliger une amende de 600 fr. et 170 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à 2 ans.

A la Main-de-la-Sagne

Motocycliste tué

Au guidon fine moto, M. Georges-André Meyer, 20 ans, domicilié aux Ponts-de-Martel, circulait, hier vers 17 h 30 sur la route cantonale de la Main-de-la-Sagne en direction de la Sagne.

A la hauteur de la ferme Matile, il entreprit le dépassement d'une jeep, mais perdit, dans la manœuvre, ses lunettes de soleil. M. Meyer se retourna alors et perdit la maîtrise de sa machine, qui sortit de la route à droite pour venir violemment heurter un poteau téléphonique. Grièvement blessé, M. Meyer a été conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds où il devait rendre le dernier soupir peu après.

Etat-civil de la Chaux-de-Fonds (2 juillet)

Naissances: Bernabo Frédéric Philippe Martin, fils d'Angelo Enzo Celeste, électricien et de Wilhelmina Allegonda Hendrika, née van Heck; Baume Christophe Pierre, fils de Germain Julien, polisseur et de Maria Verena, née Bader; Duding Cyrille Patricia, fille de Daniel, horloger et d'Eveline Simone Raymonde, née Petit; Jaquet Yves Fabrice, fils de Claude Alain, ingénieur de l'ETS et de Martine Madeleine Gerorgette Henriette, née David.

Promesse de mariage: Leonini Enzo, mécanicien-monteur et Béguin Micheline Pierrette; Meury Francis Michel, représentant et Tisserand Yvonne Roberte Jeanne.

Mariage civil: Jacot Jean-Marc, assistant de direction et Perret Christine Yvette.

Décès: Broquet, née Terrier Berthe, ménagère, née le 29 mai 1908, veuve de Joseph Laurent; Mathys, née Mengeat, Berthe Maria, ménagère, née le 5 novembre 1896, veuve de René Marcel; Gaschen, née Delachaux-dit-Gay, Lucie Henriette, ménagère née le 6 août 1889, veuve de Marc Robert; Bello Gian-Luca, né le 9 juin 1974; Robert Fritz Henri, horloger, né le 25 mars 1891, époux de Blanche Hélène, née Augsburg.

Voiture volée

Dans la nuit de mardi à mercredi, la voiture de marque Fiat 124, de couleur grise et portant plaques NE 21580 a été volée à la Chaux-de-Fonds.

LE CRÉT-DU-LOCLE

Double tonneau: conducteur blessé

Hier, vers 12 h 35, M. Engelbert Dorfchky, âgé de 29 ans et domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait du Locle à la Métropole horlogère. A proximité des feux du Crêt-du-Locele, il freina pour s'arrêter derrière un véhicule. Ce faisant, il perdit la maîtrise de sa machine qui sortit de la route sur la droite pour faire deux tonneaux. Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

LA SAGNE

Etat civil de juin

Décès: Papsin Elsa, de 1887, décédée à Neuchâtel le 5.
Naissance: Wüthrich Caroline-Rachel, née le 23 à la Chaux-de-Fonds, fille de Maurice et de Josiane née Gurtner.

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P.

Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex: 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc. peuvent être communiquées à cette adresse.

VAL-DE-RUZ

Vente du réseau d'électricité à l'ENSA

Le Conseil général de Coffrane a chargé le Conseil communal de poursuivre les pourparlers

De notre correspondant:

Le Conseil général a siégé, lundi soir sous la présidence de M. Gustave Jeanfavre. M. Eric Magnin, président de commune, informa le Conseil général que l'octroi d'une subvention de 20% avait été accordée par l'autorité cantonale pour la construction du trottoir au-dessus du collège décidée lors d'une précédente séance.

Le Conseil communal demandait un crédit extrabudgétaire de 15.000 fr. pour la pose d'un tapis bitumeux à chaud sur le chemin qui conduit du cimetière aux Genevrets; le coût de ce travail est évalué à 22.800 fr., mais les entreprises de transports qui utilisent ce chemin prendront 8000 fr. à leur charge. Le crédit demandé est accordé à l'unanimité; la clause d'urgence demandée afin que les travaux puissent être entrepris de suite est votée par 12 voix.

EST-IL OPPORTUN DE VENDRE A L'ENSA?

Pour obtenir l'autorisation définitive d'exploiter le restaurant du Lion d'Or, une ventilation doit encore être installée à la cuisine et les toilettes doivent être modifiées. L'exécution de ces travaux reviendra à 9000 fr. et le Conseil communal demande le crédit nécessaire. Initialement, un crédit de 40.000 fr. avait été accordé pour les réparations à ce restaurant et bien que cette somme ait

été dépassée, aucun supplément de crédit n'a été accordé pour les réparations à ce restaurant et bien que cette somme ait été dépassée, aucun supplément de crédit n'a été demandé au législatif; plusieurs conseillers généraux critiquent ce procédé mais le nouveau crédit est tout de même accordé par 10 voix contre 2. Aaux «divers», M. Bertrand Perrenoud, président du comité directeur du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux, annonça que les subventions fédérales et cantonales s'élèveront au 40% du coût de la plupart des travaux de canalisations et de construction de la station. Il y eut interpellation au sujet d'un hangar construit récemment et qui n'est pas conforme aux plans déposés et d'un silo dont la construction a été entreprise avant l'expiration du délai d'enquête; le Conseil communal déclara avoir déjà réagi à l'égard du propriétaire du hangar.

Mlle Bischoff, administratrice, donna connaissance du rapport concernant une enquête demandée à une entreprise en électricité au sujet de l'opportunité de vendre le réseau communal de distribution de l'électricité à l'ENSA. Ce délicat problème suscita une longue discussion au terme de laquelle le Conseil communal fut chargé par 12 voix contre une de poursuivre les pourparlers avec l'ENSA.

FONTAINES

La caisse Raiffeisen a pris congé de son gérant

(c) Mardi soir, au cours d'une cérémonie de circonstance, les dirigeants de la caisse Raiffeisen, entourés de leurs épouses, ont pris officiellement congé de M. Edouard Egli, qui a servi l'institution durant plus de 37 ans, d'abord comme fondateur, puis comme premier président du comité de direction et enfin comme gérant depuis 1953.

C'est ainsi qu'il a su donner à cette coopérative d'épargne et de crédit, aidé par sa compagnie un essor qui la classe, aujourd'hui, tant par la somme du bilan que par le chiffre d'affaires, parmi les premières du canton.

Tour à tour, MM. Francis Besancet, président du comité de direction, Pierre Urfer, président de la Fédération neuchâteloise des caisses Raiffeisen et Roland Séchaud, vice-directeur de l'Union suisse à Saint-Gall surent mettre en lumière l'œuvre accomplie par M. Egli au service de la communauté villageoise.

Les autorités de la Caisse, par-delà les éloges, tintent à lui exprimer leur vive reconnaissance d'une façon tangible par la remise d'un souvenir, associant à leur témoignage Mme Egli.

Le démissionnaire, non sans émotion, évoqua quelques souvenirs et les noms des artisans de la première heure, remercia les uns et les autres de la confiance et de l'amitié qui lui ont toujours été témoignées en demandant à chacun de reporter cette confiance sur son successeur.

VALANGIN

Concours reporté

(c) Vu la proximité des vacances et de la Fête cantonale, le traditionnel concours d'athlétisme pour pupilles et pupillettes a dû être reporté. Il aura lieu au cours du mois de septembre.

Tir commémoratif

(c) A l'occasion du 150ème anniversaire de la Société suisse des carabiniers, la Société de tir de Valangin-Boudevilliers organise samedi dans le cadre de sa section un concours commémoratif ouvert aux hommes et aux femmes!

CARNET DU JOUR

MANIFESTATIONS

Centre sportif de la Charrrière: dès 14 heures, Fête de la jeunesse.

Ancien-Stand: 20 h 15, cérémonie de clôture de l'Ecole supérieure de commerce.

Le Locle

CINÉMA
Casino: 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry - Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS
Château des Monts: les collections.
Musée des beaux-arts: les collections.
Pharmacie de service: Phillipin, 27, rue Daniel-JeanRichard; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 à 24 h.

EXQUISE en tartines la TRISCOTTE se beurre sans se briser



Le pain léger qui croustille sous la dent

Un produit de l'Alsacienne distribué par Pain Gil SA, 1023 Crissier. En vente chez votre détaillant.



Le camion de quinze tonnes renversé dans le talus. (Avipress - M.-A. Robert)

LE LOCLE

Nouveaux diplômés à l'Ecole de commerce du Locle...

«C'est une tâche agréable de présider une cérémonie de remise de diplômes lorsque tous les candidats ont obtenu leur certificat». C'est, en ces termes, que M. Jean-Pierre Guye, président de la commission de l'Ecole supérieure de commerce du Locle, s'est adressé, hier soir, dans les salons du château des Monts, aux neuf jeunes qui arrivaient au terme de leurs études. Ce sentiment fut également partagé par M. Jean Klaus, directeur de l'Ecole. Avant de proclamer les résultats, ce dernier souligna que les élèves avaient, pour la première fois, la possibilité d'opter entre les sections gestion ou secrétariat. Tout en remerciant les autorités de leur appui, il précisa que chaque élève coûte environ 7000 fr. par année à la commune. Enfin, il conclut en souhaitant un bel avenir professionnel à ses anciens élèves et en leur laissant deux mots clés: responsabilité et viabilité.

NOUVEAUX DIPLOMÉS

Jean-Bernard Bachmann, Patricia Binetti, Catherine Delley, Marylise Fatton, Maryline Huguenin, Martine Moreau, Nicole Rezzonico, Fabienne Scherrer et Marie-Claire Schneider.

Le premier prix (Lion's club) a été décerné à Mlle Fabienne Scherrer, qui a obtenu une moyenne de 5,27; le deuxième prix (Charles Gide) à Mlle Maryline Huguenin, (5,27); et le troisième prix (prix de l'Ecole) à Mlle Catherine Delley, 5,15.

Collision

Hier, vers 23 h 30 au volant d'une automobile, Mlle K.G., domiciliée aux Bois, descendait le chemin Sandoz en direction du Crêt-du-Locele. Dans un virage à gauche, lors d'un croisement avec une voiture conduite par Mlle M.A., d'Orvin, les deux véhicules sont entrés en collision. Dégâts.

Cortège des promotions annulé

(c) Au début de cette semaine, le bruit avait couru que le cortège des promotions qui n'avait pu se dérouler, samedi matin, en raison de la pluie aurait lieu ce soir.

Il est exact que cette idée avait été lancée par les responsables des écoles. Toutefois, en raison du désistement des jardins d'enfants, ce cortège a été définitivement annulé.

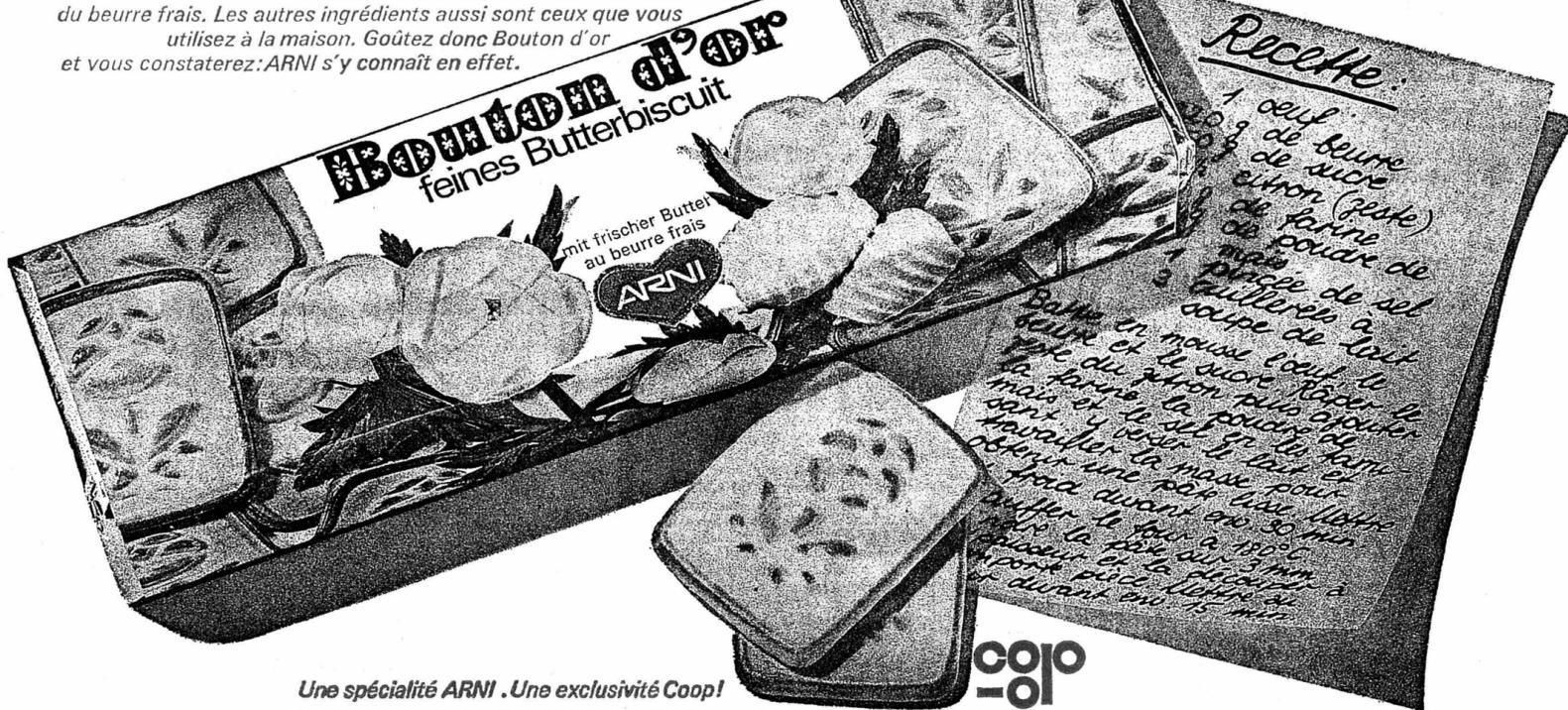
Rappelons que les finales des joutes sportives scolaires se disputent cet après-midi, à proximité de la piscine du Communal. D'autre part, une cérémonie aura lieu, vers 18 h 30, au temple pour marquer la libération de la scolarité obligatoire des élèves de 9ème année.

Décès: Kläy Rudolf, célibataire, ancien mécanicien, né le 1er septembre 1895.

Nouveau à la Coop *Tendre comme du beurre au goût du «cuit à la maison»*

Bouton d'or - tel est le nom du biscuit avec la jolie fleur dorée

C'est un biscuit délicat et croustillant fait avec du beurre frais. Les autres ingrédients aussi sont ceux que vous utilisez à la maison. Goûtez donc Bouton d'or et vous constaterez: ARNI s'y connaît en effet.



Une spécialité ARNI. Une exclusivité Coop!

Black & Decker

Taille-haies électriques

à des vrais prix-cho!



Pour couper les haies simplement et sans fatigue

12 Garantie mois totale

- H. BAILLOD S.A. Bassin 4, Neuchâtel. Tél. 25 43 21
- HAEFLIGER & KAESER S.A. Chemin des Mulets 3, Neuchâtel. Tél. 21 11 21
- QUINCAILLERIE DE LA COTE rue de Neuchâtel - Pescux. Tél. 31 12 43
- Quincaillerie JAQUET Place-d'Armes 2, Fleurier. Tél. 61 10 23
- Quincaillerie LORMIER Château 18, Colombier. Tél. 41 33 54
- Quincaillerie Ph. ROY Grand-Rue 16, Couvet. Tél. 63 12 06

Pour Fr. 59.- seulement*

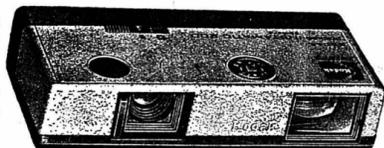
Kodak pocket Instamatic.

le mini qui se glisse dans votre poche

Dans ces prix sont compris: 1 film 12 photos, magicube et extender

Kodak pocket Instamatic 200 avec viseur à cadre lumineux Fr. 72.-*

Kodak pocket Instamatic 300 avec 5 réglages météo Fr. 98.-*



* COMPAREZ NOS PRIX VOUS EN AUREZ LE SOUFFLE COUPÉ

UNIPHOTO SA

la personnalisation du service

NEUCHÂTEL: Photo-Ciné Américain - Photo-Ciné Gloor - Photo-Ciné Castellani - CERNIER: Photo-Ciné Schneider - SAINT-BLAISE: Photo-Ciné Lanzoni. FLEURIER: Photo-Ciné Schelling.

Partons en vacances!



Mais n'oublions pas de souscrire UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES » si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier:	Suisse	Etranger	Par avion:
Port		Par courrier normal:	Tarif variable
Compris	40 c.	65 c.	suivant les pays,
	le numéro	le numéro	se renseigner
			à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'Express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante:

NOM _____ PRÉNOM _____

Hôtel, pension, etc. _____

No et rue _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement:

NOM, PRÉNOM _____

No et RUE _____ LOCALITÉ _____ No postal _____

Opel est plus que jamais dans la course

Course pour le championnat suisse à Casale

Catégorie voitures de tourisme de série, 3000 cm³

1. Opel Commodore GS/E (Charly Guenin)



Transformation et réparation de manteaux et vestes

DAIM et CUIR

R. POFFET Tailleur Ecluse 10 Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17

Tu as besoin d'un blue-jeans Alors achète-le au

STOCK USA

Saars 44 Neuchâtel 1er étage Tél. 25 57 50

Prêts

immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse: Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5 ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00 Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____



★ Rôti de porc 140 les 100 g à partir de

Ragoût de bœuf 135 les 100 g à partir de

Cordon-bleu 150 les 100 g

dans tous nos magasins

Emincé au curry 120 préparé, prêt à servir les 100 g

BOUCHERIES MIGROS

VIVEZ À MOITIÉ PRIX

Vente spéciale
autorisée
du 1er au 20 juillet

armourins

Manteaux de pluie
girl

~~249.-~~ **150.-**

Robes imprimées

~~59.-~~ **40.-**

Deux pièces
diolène

~~169.-~~ **70.-**

Jupes
coton uni

~~34.90~~ **20.-**

Casaques
imprimées

~~59.-~~ **30.-**

Chemisiers
coton manches
longues

~~49.90~~ **35.-**

Polos jersey
imprimé

~~32.90~~ **20.-**

Pulls acryl
manches courtes

~~34.90~~ **20.-**

Robes jeunes filles
jersey imprimé

~~18.90~~ **9.-**

Manteaux
jeunes filles

~~98.-~~ **50.-**

Tissu décoration
imprimé
larg. 120 cm

~~12.90~~ **5.-**

Tissu décoration
imitation lin avec rayures
larg. 120 cm

~~18.90~~ **12.-**

Costumes pantalons
fillettes

~~39.90~~ **17.-**

Robes d'été
6 à 14 ans

~~12.90~~ **7.-**

Jupes fillettes
116 à 164 cm

~~36.90~~ **20.-**

Costumes de bain
dames

~~75.-~~ **30.-**

Costumes de bain
messieurs

~~29.90~~ **10.-**

Soutiens-gorge
peau d'ange

~~19.90~~ **11.-**

Gaines
tulle lycra

~~39.90~~ **11.-**

Sacs de dames
skai

~~25.-~~ **10.-**

Chemises messieurs
coton polyester

~~29.90~~ **15.-**

Jeans messieurs
trévira coton

~~69.-~~ **37.-**

Draps
bordure fleurs
gr. 160 X 250 cm

~~29.90~~ **19.-**

Enfourrages de duvets
à fleurs
120 X 160 cm

~~27.90~~ **18.-**

Un prix sensationnel
dans la catégorie
moyenne supérieure



Fr. 12975.-

Dans cette catégorie vous
pourrez chercher longtemps:
au prix sensationnel de
Fr. 12975.-, seule la
VICTOR 2300 vous offre
autant d'avantages!

● moteur 2,3 l, 101 CV-DIN
● intérieur étonnamment spa-
cieux avec 5 places très
confortables
● freins à disque en avant
● servofreins à double circuit
● vitre arrière chauffante
● moquette

● boîte à gants avec serrure
● éclairage réglable des
instruments de bord
● allume-cigare lumineux
● équipement de sécurité le
plus moderne
...et bien d'autres avantages,
que vous découvrirez lors
d'une prochaine course
d'essai.
En option avec la fameuse
boîte automatique GM.
Au prix stupéfiant de
Fr. 14 215.-.

Victor 2300

Vauxhall - un produit General Motors

Garage M. Facchinetti
Portes-Rouges 1-3 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 21 33

Les bonnes affaires...

Vin rouge français 7 dl **340**

Vin blanc le litre **250**
+ verre

Rosso Antico le litre **1090**

accompagné de l'une des trois fameu-
ses bouteilles illustrées par DALI

Express super 12 sachets **215**
au lieu de 2.90

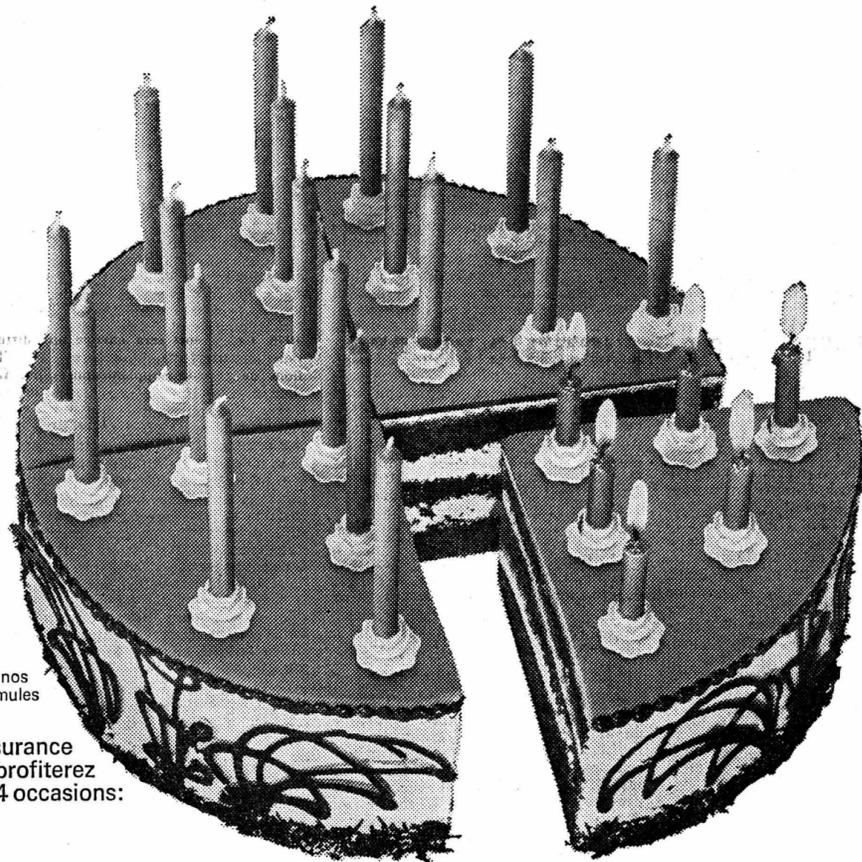
pour bien traiter la lingerie fine

Express liquide le flacon **225**
au lieu de 2.95

centre
super
-gop
portes-rouges

Samedi, de 9 à 16 h:

Exposition-concours
de chats et de
cochons d'Inde



Une de nos
trois nouvelles formules

Une assurance
dont vous profiterez
à 4 occasions:

Grâce au nouveau plan d'épargne

Quartette

le capital assuré vous sera versé en 4 acomptes. Vous tirerez parti de
vos primes durant votre période d'activité.

Chaque quart du capital assuré vous sera payé à l'expiration du quart
de la durée d'assurance. Vous déterminez vous-même la durée; seule
condition: elle doit être divisible par 4.

Maintenant, il peut arriver n'importe quoi:

En cas de vie

Vous pourrez vous permettre de
faire à quatre reprises les acqui-
sitions indispensables. Ou de réa-
liser quatre fois de grands rêves.
Il vous appartient d'utiliser judi-
cieusement ces quatre acomptes.

En cas d'incapacité de gain

par suite de maladie ou d'acci-
dent, vous êtes libéré du service
des primes. Le capital-épargne
reste bien entendu garanti.

En cas de décès

Les survivants reçoivent immédia-
tement la totalité du capital as-
suré, quel que soit le nombre
d'acomptes qui a déjà été versé.

A la durée d'expiration d'une assurance traditionnelle, vous aurez l'oc-
casion de vous réjouir une fois. Se réjouir quatre fois, n'est-ce pas 4x
mieux qu'une fois?

Pour votre avenir sans souci

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales
sur la vie humaine



La plus ancienne et la plus importante société d'assurance sur la vie de
Suisse. Siège social à Zurich, 40, quai Général-Guisan, tél. 01 360303
Agences générales à Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève,
Glaris, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Romanshorn, Saint-Gall, Sion,
Soleure, Winterthour, Zurich

Coupon

Plan d'épargne Quartette

Veuillez m'envoyer votre pros-
pectus clair et simple
 Veuillez me téléphoner pour
prendre rendez-vous

Nom:

Adresse:

Téléphone:

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

ÉTRANGERS ET MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION

Des décisions sont attendues

De notre correspondant de Berne :
Les discussions du Conseil fédéral ont porté hier notamment sur les problèmes conjoncturels à la lumière des conclusions du rapport prospectif du professeur Kneschaurek. D'autre part, il a été question de la révision de l'ordonnance sur les étrangers exerçant une activité lucrative du 7 juillet 1973. La procédure de consultation est close mais la décision n'est pas attendue avant mardi prochain.

De son côté, le préposé du Conseil fédéral à la stabilisation du marché de la construction étudie la levée partielle de l'interdiction de construire et de démolir ainsi que la révision de l'ordonnance limitant la durée des interdictions de démolir et de construire. Des décisions sont attendues pour la semaine prochaine.

LA LUTTE CONTRE LE CRIME ET L'INFORMATIQUE

Outre les questions relevant du domaine de l'économie, qui demeurent l'une des préoccupations essentielles du gouvernement, celui-ci a autorisé le ministère public fédéral à participer aux études préliminaires en vue d'instaurer en Suisse un système unifié d'informatique pour améliorer la lutte contre la criminalité.

En effet les fichiers d'information tenus par les polices judiciaires cantonales, partout seulement manuscrites et indépendants les uns des autres ne répondent plus aux nécessités de la lutte contre des malfaiteurs perfectionnant sans cesse leurs méthodes et disposant de plus grands moyens. La consultation des fichiers actuels provoque de trop grands retards. Depuis des années, les cantons travaillent du reste à la transformation de leurs fichiers de police. Mais la décision définitive relative à la participation de la Confédération à un système de fichier électronique sera de la compétence de l'assemblée fédérale à laquelle le Conseil fédéral devra soumettre des propositions concrètes.

Notons que la plupart des pays européens tout comme les Etats-Unis possèdent déjà des fichiers centralisés électroniques, Interpol, pour sa part, a commencé à établir un réseau mondial d'informations basé sur les possibilités de l'électronique pour la mémorisation et la diffusion des informations. La montée constante de la criminalité dans le monde rend en effet nécessaire la mise en œuvre de moyens de lutte toujours plus puissants. Notre pays ne peut demeurer en arrière.

Le Conseiller national Meizoz ayant

soulevé dans une petite question urgente le problème du 2me pilier (assurance professionnelle), le Conseil fédéral relève qu'il est décidé à ne pas ralentir le rythme des travaux préparatoires. Ces tout prochains jours, il décidera s'il convient d'envisager une nouvelle procédure de consultation en la matière comme beaucoup le demandent ou bien si l'avant-projet de la commission d'experts doit être mis en discussion directement au parlement. Cet avant-projet a été soumis à fin juin au Conseil fédéral. L'inflation, il faut le dire, a rendu plus difficile que prévu le problème du financement et d'une façon générale les problèmes à résoudre plus compliqués.

L'OR DE LA BANQUE NATIONALE

Le conseiller national Jelmini soulève la question de la réévaluation de l'encaisse or de la Banque nationale. On sait qu'aux termes de l'accord de mars 1968 les Banques centrales des pays membres du Fonds monétaire international (F.M.I.) ne pouvaient ni vendre ni acheter l'or sur le marché libre, cet accord a été abrogé en novembre de l'année dernière. Les réserves d'or de notre pays selon « Le Monde » du 13 juin dernier sont de 3,515 milliards de dollars, au cours officiel. Mais au cours du marché libre, de 157,25 dollars l'once, elles atteignent 13 milliards 89 millions de dollars soit une plus-value de 9 milliards et demi. Cette réserve latente, le Conseil fédéral ne veut pas la mettre à profit. Il n'est pas question, dit-il, de modifier l'étalon monétaire légal, ni de réévaluer les réserves d'or de la Banque nationale. Il serait d'ailleurs superflu de fixer une autre parité or tant qu'il n'existe pas de cours de change fixe entre les monnaies principales. Dans ces conditions, le bilan de la Banque nationale ne fera apparaître aucun bénéfice résultant de la réévaluation des réserves d'or.

Le Conseil fédéral a aussi décidé de modifier les prescriptions sur la tenue de la comptabilité pour les meuniers de commerce et les exploitants de moulins à décortiquer.

Il a en outre désigné les membres de la délégation suisse à la conférence de l'UNESCO qui aura lieu en octobre et en novembre prochains. Le chef de la délégation sera M. Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral, et son suppléant M. Charles Hummel, délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO.

J.-P. G.

Rééquilibre des finances fédérales

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral a discuté mercredi après-midi du rapport du département fédéral des finances et des douanes sur le projet de budget 1975. Ce rapport sera envoyé aux différents départements. Malgré les 700 millions de recettes supplémentaires des finances fédérales, le budget présente un déficit qui nécessitera une nouvelle série de coupes sombres. Il sera traité au début du mois d'octobre.

D'autre part, a précisé le vice-chancelier Buser, les conseillers fédéraux ont évoqué les études en vue d'un institut de futurologie. Ils ont abordé le problème de l'insertion de la futurologie dans les « programmes nationaux » que recommande le conseil suisse de la science et de la coordination de cette discipline avec d'autres branches scientifiques. Cette discussion se poursuivra en automne après lecture du rapport final consacré à ce sujet.

INITIATIVES CONTRE LES ÉTRANGERS Où veut-on en venir?

De notre correspondant de Berne:

L'initiative outrancière de l'Action nationale qui voudrait expulser de Suisse 500.000 étrangers, comme si ceux-ci n'étaient pas indispensables à l'utilisation complète de notre potentiel économique, provoque partout des réactions négatives en vue de la votation populaire qui devra décider de son sort.

En particulier un « comité d'action contre l'expulsion de 500.000 étrangers » a été constitué avec, à sa tête, l'ancien conseiller fédéral Celio. Une référence! Ce comité entend informer les citoyens sur les conséquences extrêmement graves qui résulteraient d'une éventuelle adoption de l'initiative. L'expulsion en trois ans de 500.000 étrangers actifs nuirait gravement aux entreprises et mettrait en danger les places des travailleurs suisses également. Ce serait, en plus, un acte faisant fi des accords internationaux et exposant ainsi les Suisses de l'étranger à des mesures de représailles. Rappelons qu'ils sont environ 300.000. Le nouveau comité d'action précise qu'il entendra tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer à un projet qui entraînerait des dommages irréparables à notre économie. Espérons qu'il sera entendu!

L'INITIATIVE DU KAB

De leur côté, les délégués de trente-trois partis, syndicats et autres organisations intéressées ont approu-

vé le texte de l'initiative du mouvement des ouvriers et employés catholiques (KAB). Il a été décidé de commencer à la mi-août la collecte des signatures qui se poursuivra jusqu'à la fin de cette année.

L'initiative réclame pour les étrangers habitant la Suisse l'égalité avec les citoyens suisses sur les plans social et humain tout en excluant les droits politiques. D'autre part, elle demande une stabilisation du nombre des étrangers résidents.

L'initiative est soutenue par le parti démocrate-chrétien l'Alliance des indépendants, l'Union libérale-socialiste, les syndicats chrétiens affiliés à la fédération des syndicats chrétiens. Le parti radical et l'Union démocratique du centre ainsi que le parti socialiste ont refusé de participer aux travaux du comité d'initiative.

L'INITIATIVE DU TAGWACHT

Pour sa part le quotidien socialiste « Tagwacht » publiait la semaine dernière le texte d'une initiative nouvelle visant de nouveau à réduire par paliers le nombre des étrangers résidant en Suisse. Là encore on porte atteinte à notre potentiel économique existant.

Ainsi que le déclare dans un communiqué le parti radical suisse, le premier but à atteindre est la stabilisation du nombre des étrangers

ainsi que le Conseil fédéral le préconise. Les initiatives dont nous parlons ici visent au contraire une diminution devant la peur d'une récurrence qui ne manquerait du reste pas de se produire ainsi!

CONTREPROJET FÉDÉRAL ?

A propos de l'initiative du « KAB » le comité directeur du parti radical relève d'autre part que des points peu clairs existent comme le projet de réglementation des arrivées et des départs d'étrangers et un changement de structure concernant les non-travailleurs.

La prolifération des initiatives pourrait avoir pour but de contraindre le Conseil fédéral à présenter un contreprojet à l'initiative de l'Action nationale qu'il propose de rejeter purement et simplement, estimant que sa politique de stabilisation conséquente et raisonnable doit suffire à la solution du problème. Mais des vagues de fond tirant parti de la xénophobie latente du public et de son réveil devant les difficultés économiques pourraient obliger l'exécutif à des mesures spectaculaires.

Les esprits étiés si tendus du reste à ce propos hier, à Berne qu'on attendait une déclaration officielle lors de la conférence de presse du Conseil fédéral. Mais rien ne se produisit les cinéastes éteignirent leurs projecteurs et le cameraman remballa sa caméra!
J.-P. G.

40 jeunes gens impliqués dans une grosse affaire de drogue à Flums (SG)

(c) 40 jeunes gens, dont 34 ont été relâchés après avoir été interrogés, sont mêlés à une grosse affaire de commerce de drogue, qui a éclaté à Flums, dans le district de Sargans (Saint-Gall). Cette affaire qui fera encore parler d'elle pendant fort longtemps, a débuté lorsqu'un jeune homme, arrêté pour vols, fut trouvé porteur de haschisch.

Après avoir été interrogé, il passa aux aveux, le filet policier se resserrant toujours davantage.

Les 40 personnes — il s'agit de jeunes gens des deux sexes — sont âgés de 18 à 23 ans. Lors des per-

quisitions à domicile, la police a mis la main sur 2 kg de haschisch, du LSD, de la marihuana, de l'opium et des « speeds ».

Toutes ces drogues avaient été achetées sur le marché noir. Parmi les six personnes, incarcérées dans les prisons Saint-Galloises, se trouvent des revendeurs.

La bande en question se procurait de l'argent en faisant des tournées nocturnes dans les maisons inhabitées, les stations de chemin de fer de montagne, etc.

E.E.

La récolte viticole en 1973 a atteint une quantité-record

BERNE (ATS). — L'aire viticole suisse s'étendait en 1973 à 12.550,89 hectares, accusant une augmentation de 147,69 ha par rapport à l'année précédente. Les déclarations officielles de récolte ont donné pour toutes les régions du pays des quantités au-dessus de la moyenne. Leur volume global s'est établi à 1.298.829 hl, soit une quantité encore jamais atteinte.

La Suisse romande a dépassé le volume enregistré l'année précédente de 233.113 hl. Le Valais et le canton de Vaud ont naturellement contribué à cet accroissement, tandis que Neuchâtel et Genève ont annoncé au contraire des récoltes plus modestes. En Suisse orientale, l'accroissement s'est chiffré à 43.747 hl, ceci en particulier grâce à des récoltes plus abondantes dans les cantons de Zurich, Schaffhouse, Argovie et Grisons.

Quant à la Suisse italienne, révèle encore le rapport annuel de la Fédération suisse des négociants en vins, elle a pu enregistrer un accroissement de récolte de 18.105 hl.

La proportion des rouges (37,7 %) et de blancs (62,3 %) a été conforme aux chiffres habituels. La Suisse romande a produit 65 % des vins rouges, la Suisse alémanique 21 % et la Suisse méridionale 14 %. Quant aux vins blancs, 97 % ont été produits en Suisse romande. Les plus grandes récoltes par ha ont été enregistrées en Valais (127 hl), suivi de Genève (115) et Vaud (109). Elles ont été plus faibles en Suisse méridionale (Tessin: 65 hl), à Saint-Gall (57) aux Grisons (64 hl, sans Misox) et Neuchâtel (62 hl).

Selon une statistique officielle, la consommation de vin pour l'ensemble de la Suisse s'est élevée à 272,9 millions de litres, pour la période allant du 1er juillet 1972 au 30 juin 1973. Ce résultat fait apparaître par rapport à 1971-1972 un accroissement de 8,3 millions de litres. Les vins rouges participent à cet accroissement pour 6,9 millions de litres, dont 4,7 millions de litres de variétés étrangères.

La consommation de vin blanc ne s'est que très peu accrue, soit de 1,4 million de litres. Les vins blancs étrangers ont même enregistré une diminution de 44.000 litres.

Si l'on tient compte des importations en bouteilles (29,1 millions de litres), on obtient une consommation totale de 302 millions de litres.

Les importations de vin en fûts ont atteint, en 1973, 1.832.975 hl, soit en augmentation de 99.980 hl par rapport à

VAUD

Assemblée générale de l'Office suisse d'expansion commerciale

LAUSANNE, (ATS). — L'Office suisse d'expansion commerciale a tenu mercredi à Lausanne sa quarante-sixième assemblée générale sous la présidence de M. Gérard Bauer et en présence de nombreux membres et invités. Parmi ceux-ci, le ministre Maurice Jaccard, du département politique fédéral, les représentants de l'administration fédérale, notamment des départements directement intéressés, du corps diplomatique, d'administrations cantonales et communales, etc.

Le rapport d'activité et les comptes, fort réjouissants, ont été adoptés. La commission de surveillance a été partiellement renouvelée. A ce propos, M. Bauer avait rendu un chaleureux hommage à la mémoire de feu François Thorens, brutalement décédé en novembre dernier (M. Thorens était administrateur de Paillard S.A.). M. Thorens a été remplacé par M. Jacques Benz, directeur général de Baumgartner papiers S.A., à Crissier. D'autre part, M. Roger Desponds, devenu président de la direction générale des C.F.F., qui était le membre de la commission nommé par le Conseil fédéral, a demandé à être relevé de sa charge et c'est M. Franz Hegner, directeur du service commercial des marchandises de la direction générale des C.F.F., à Berne, qui lui succède.

Enfin, M. Jean Egli, directeur de la Société suisse des industries chimiques, à Zurich, a été remplacé par M. Rudolf Ulrich, vice-directeur de cette société.

Après la partie administrative, l'assemblée suivit avec intérêt un débat sur le thème « Les entreprises moyennes et petites face à l'exportation », dirigé par M. Bauer. Diverses personnalités y prirent part, notamment MM. Charles Maillefer, président délégué de Maillefer S.A., fabrique de machines pour l'industrie des fils et des câbles et d'extrudeuses pour matières plastiques, à Ecublens (VD).

Les entreprises en question représentent en Suisse plus des trois quarts de notre industrie et environ la moitié de nos exportations en proviennent. Leur existence est donc liée à l'exportation. Il importe de maintenir leurs traditions de bienfaisance, de souplesse, d'une certaine polyvalence.

Une voiture sur le trottoir: deux piétons blessés

(c) Un accident de la circulation s'est produit à 12 h 05 avenue du Chamossaire à Aigle. La voiture, pilotée par M. Beat Hofer, 25 ans, domicilié à Aigle, est sortie de la route à droite, a escaladé le trottoir, embouti trois voitures en stationnement et fauché deux piétons, Mlle Françoise Raclé, 22 ans, domiciliée à Lausanne, qui a été atteinte d'une double fracture des jambes et M. Jean Marc Ginier, 19 ans, domicilié aux Mosses, qui a eu un pied brûlé, probablement par la roue de la voiture qui a continué à tourner — le moteur étant resté en marche — un traumatisme crânio-cérébral et des lésions à la colonne vertébrale. Le conducteur souffre d'un traumatisme crânio-cérébral et probablement d'une fracture du crâne. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital d'Aigle.

Une exposition de très haut intérêt à Lucerne Vaisseaux spatiaux et cosmonaute russes au Musée des transports

De notre correspondant :

Le directeur du musée suisse des transports, M. Alfred Waldis, a de nouveau réussi une bonne affaire: ses excellentes relations avec les spécialistes spatiaux du monde entier lui ont en effet permis d'intéresser les Soviétiques à la Suisse. Ce que d'autres pays auraient désiré depuis fort longtemps déjà, est devenu réalité devant de nombreux hôtes d'honneur, représentant les autorités fédérales et les ambassades étrangères en Suisse. On a inauguré hier l'exposition de vaisseaux spatiaux soviétiques, qui durera jusqu'au 18 août. Parmi les objets exposés on remarque surtout le fameux « Spoutnik », le vaisseau spatial et le module récupérable « Vostok », la station orbitale « Soyouz », le satellite météorologique du système météo, le « Luna 6 » et « Luna 16 », la sonde « Vénus 3 » et plusieurs moteurs-fusées.

C'est avec grand intérêt que l'on attendait l'arrivée à Lucerne du cosmo-

naute soviétique German Titov, qui n'a pas manqué son entrée à Lucerne. Titov a parlé de la collaboration américo-soviétique, dans la course à l'espace. Il a beaucoup été question à Lucerne du vol commandé, prévu pour 1975, un vol qui devrait permettre au vaisseau spatial soviétique « Soyouz » d'être accouplé au vaisseau américain « Apollo ».

Il est en effet prévu que les deux vaisseaux qui n'en formeront plus qu'un pendant 48 heures, permettra de résoudre de nombreux problèmes.

Le vaisseau spatial « Soyouz » sera le premier à quitter la terre. Il prendra son envol d'un cosmodrome en Union soviétique. Quelques heures plus tard « Apollo » s'envolera d'une base américaine. Après avoir volé dans l'espace durant 24 heures, les deux vaisseaux spatiaux s'uniront, sur quoi suivra un échange d'astronautes entre les deux équipages.

Après avoir fait des travaux et des

essais, les cosmonautes regagneront leurs vaisseaux respectifs, qui atterriront dans leur pays », devait préciser Titov. L'astronaute soviétique est persuadé, que la collaboration entre divers pays intéressés à la course à l'espace, permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives à la science. Un autre hôte d'honneur était à Lucerne, M. Vladimir Bakin, un des fonctionnaires en chef de l'Institut soviétique pour les problèmes spatiaux. « Les expériences cosmiques devaient préciser V. Bakin nécessitent d'importants investissements financiers, mais les résultats obtenus sont tels que ces investissements ne sont pas inutiles. »

L'exposition lucernoise prouve de façon éloquent, que les spécialistes soviétiques sont intéressés à présenter leurs programmes en Europe. Le musée suisse des transports peut s'enorgueillir d'être le seul du monde, à avoir exposé en l'espace de quelques mois seulement les vaisseaux spatiaux des deux grandes nations concurrentes.

Centrales nucléaires: les experts rassurent Il faudrait des conditions exceptionnelles pour créer une situation de catastrophe

BERNE (ATS). — De l'avis des experts chargés par les autorités suisses de sécurité d'estimer les risques dus à l'emploi de l'énergie nucléaire dans notre pays, il faudrait un concours très improbable de circonstances exceptionnellement néfastes pour créer une situation de catastrophe aux alentours d'une centrale nucléaire.

De simples perturbations n'y suffisent en aucun cas. D'autre part, les dispositions nécessaires ont été prises et des directives édictées, a répondu le Conseil fédéral à une petite question du conseiller fédéral Jaeger (an-BS), qui s'inquiétait de savoir si la population connaissait les plans prévus en cas de catastrophe, quels dangers peuvent se produire et comment se comporter lors d'un accident.

Dans le cas d'accidents de réacteurs ou d'accidents provoqués par du combustible nucléaire ou des déchets radioactifs nécessitant l'intervention de l'organisation d'alarme, le comité d'alarme agit en collaboration avec la commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques. Pour déterminer les mesures à prendre au cas où sur-

viendrait une catastrophe à cause d'un réacteur, il faut tenir compte d'une série de facteurs dont les particularités ne peuvent être déterminées entièrement à l'avance.

Le fait de porter à la connaissance de la population des plans contenant une multitude de variantes possibles n'aurait donc qu'une valeur limitée et ne lui serait d'aucune utilité, car les mesures de protection à prendre immédiatement dépendent du cas particulier et varient fortement selon l'importance et la nature de l'accident (par exemple: ne pas se tenir dehors, fermer portes et fenêtres, se rendre dans une cave ou un abri).

Il est préférable qu'en cas d'alerte la population reçoive des instructions précises et correspondant à la situation effective. La nécessité d'alarmer rapidement la population située dans les environs des centrales nucléaires constitue un problème particulier, pour lequel une solution est en voie d'élaboration. La protection contre les suites indirectes et tardives d'un grave accident de réacteur, telle l'ingestion d'aliments contaminés, est assurée.

ACCIDENTS D'EXPLOITATION

Des accidents d'exploitation dans les centrales nucléaires ne représentent en core aucun danger pour la population,

et échelonnés, qui interviennent dans la technique nucléaire, n'ont leur pareil dans aucun autre domaine de la technique moderne. Ces dispositifs sont conçus de manière à empêcher les conséquences de toutes les perturbations imaginables de se manifester à l'extérieur. Le personnel des centrales nucléaires et les chefs de la protection civile connaissent en outre l'organisation d'alarme en cas d'augmentation de la radioactivité et les mesures de protection pouvant être prises. Quant à l'information de la population, il faut rappeler que le livret de la protection civile, publié sur mandat du Conseil fédéral et distribué dans tous les ménages suisses, contient un grand nombre de directives relatives aux dangers d'une contamination partielle ou totale de notre pays par la radioactivité, qui sont analogues aux dangers impliqués par des produits chimiques pouvant tout aussi bien s'échapper en quantité dangereuse d'installations industrielles.

En plus, conclut le Conseil fédéral, il convient de relever que les abris de protection civile construits en Suisse sur une grande échelle contribuent à l'efficacité des mesures de protection. En cas de nécessité, des caves ordinaires bien fermées offrent aussi une protection considérable. C'est pourquoi, l'évacuation partielle de la population n'est pas une mesure de première nécessité.

SUITE M. Prix

La surveillance des prix, a encore déclaré M. Schlumpf, s'inscrit dans le programme de la lutte contre l'inflation. Il s'agit là d'une tâche qui dépasse les limites de l'économie et met en jeu des aspects importants de notre politique, en particulier au point de vue social.

L'activité parlementaire de l'homme politique grison ne constitue pas un obstacle à ses nouvelles fonctions, estime le Conseil fédéral. M. Schürmann était lui-même conseiller national. M. Schlumpf a précisé qu'il n'était lié par aucun mandat définitif de fonctionnaire, mais, qu'il avait été chargé d'une tâche bien définie dans son objet, et limitée dans le temps. Jusqu'à présent, la surveillance des prix a connu, étant donné les circonstances et la portée de l'instrument mis à disposition un succès relativement intéressant.

VALAIS

Chalet détruit par le feu

SION, (ATS). — Dans la nuit de mardi à mercredi, un chalet, propriété de M. Alexis Antonin, a été la proie des flammes à Vuissé (Savièse). Les dégâts s'élevèrent à 150.000 francs.

Protection des secrets économiques

De notre correspondant :

Le comité permanent du Conseil de l'Europe a approuvé mercredi une loi modèle pour la protection du secret économique. Ce texte doit permettre de prévenir l'espionnage économique au sein des Etats membres du conseil.

Le comité permanent a d'autre part approuvé un projet de convention destiné à protéger les cours d'eau internationaux de la pollution. Ce texte doit encore recevoir l'approbation du comité des ministres du Conseil de l'Europe. Il a encore été décidé de convoquer un colloque sur l'avenir des institutions démocratiques en Europe. « L'Assemblée consultative, après 25 ans d'existence, toujours fidèle à son rôle traditionnel de gardienne de la démocratie en Europe, se doit de contribuer de façon décisive au renouvellement des institutions démocratiques », a déclaré le président, M. Vedovato.

Un rapport intermédiaire a été adressé à une prochaine conférence des ministres qui doit se réunir à la fin de cette année. Ce rapport traite de la fonction

de l'espace alpin et de sa fonction européenne. Les ministres sont invités, dans ce document, à tenir compte de la population de la zone alpine et de son rôle pour le maintien de l'équilibre entre l'homme et la nature. Ils doivent en outre lutter résolument contre la spéculation foncière.

Le comité permanent a enfin décidé de changer le nom de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe en assemblée parlementaire.

A côté du comité permanent, diverses commissions parlementaires ont encore siégé à Lucerne. Ainsi, la commission politique s'est penchée sur la question de l'Irlande du Nord et sur la conférence européenne de sécurité. Elle a confié au conseiller national Walther Hofer l'élaboration d'un rapport sur le développement de la situation au Proche-Orient.

Le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique fédéral, a rencontré mercredi soir les membres de la commission permanente pour un échange de vues.
E.E.

éditions de Bonavent
12, chemin Rieu
1208 Genève
Tél. (022) 4742 22

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

FONTAINES MIROIRS DE LA SUISSE
338 pages, 300 illustrations
Coédition Fontainemore Fr. 147.—

EGLISES ROMANES ET CHATEAUX-FORTS
Guide pratique et illustré
Tome I Suisse romande Fr. 21.90
Tome II Suisse alémanique Fr. 24.80

De l'or qui brille au diamant qui scintille...

La politique a de curieuses incidences sur la mode. Ainsi, les sociologues nous ont expliqué que si nous aimons aujourd'hui les robes vaporeuses et à mi-mollets, c'est parce que, devant la conjoncture, nous éprouvons le besoin d'être protégées...

Ce n'est peut-être pas évident. Ce qui l'est, en revanche, c'est que nous portons, cet été, des bijoux de liège, de bois, de pierres dures, de corail, mais également d'or ou de diamants, parce que le pétrole manque en Europe. Jusqu'ici la matière plastique s'employait, du haut en bas de l'échelle, en bijouterie fantaisie. Eh bien, la voilà devenue si précieuse que Cardin avait même pensé incruster des diamants authentiques dans l'altuglass, tant il se raréfie!

Déjà, on a remarqué que bijoutiers et joailliers s'étaient très vite adaptés aux circonstances. Les plus audacieux proposaient des sautoirs de graines séchées et colorées, très employées en Orient, dans la ligne d'une mode d'été qui doit être pétillante, savoureuse, et un brin « rétro ».

Jamais la fantaisie en tout cas n'a mieux mérité son nom. Elle vous offre des colliers à plusieurs tours confectionnés avec des pastilles de brodeurs, de teintes diverses, dont la tranche crayeuse a un bel aspect mat. La résine, la vraie, celle qui vient des arbres, constitue elle aussi un matériau sans prétention dont la transparence, qui rappelle les bonbons anglais, convient à la peau bronzée, au chemisier, à la robe colorée. Tandis que pour le pull, le tailleur, vous choisissez les chaînes à la Poiret : elles seront très actuelles, l'hiver prochain. Et si vous appréciez l'originalité, vous opterez pour la chaîne qui tient... le lorgnon.

La broche, la barrette que nous avions oubliées ces derniers temps, reviennent en force. Pour les demoiselles, elle sont parfois en simple papier mâché et représenteront — « rétro » oblige — des stars d'avant-guerre. D'ailleurs, il est très bien d'exhumer un bijou suranné venu tout droit du marché aux puces ou de l'antiquaire. Et la tendance est telle que des artisans à présent s'efforcent d'imiter les modèles du genre...

Sans doute nous laisserons-nous également tenter par les bracelets de bois exotique, laqués et peints très finement, que nous envoient les Indiens, à cela



Un choix d'anneaux qui réunit une bague chevalière à motif mobile, une bague chevalière de deux anneaux et un anneau grain de blé tressé. (Photo Dior)

près que toutes les femmes n'ont pas l'âge, ou le goût, de ces charmants bibelots. En ce cas, elles auront la ressource du corail qui fait si bien le bronzage et évoque les mers du Sud.

Un véritable « âge d'or »

Mais c'est surtout l'or qui revient en force, et là nous sortons de la fantaisie. Les stylistes sont pour beaucoup dans ce nouvel engouement : ils ont su l'associer à l'ivoire, à l'ambre, au bois, à l'écaillé, réchauffant ainsi les formes très stylisées des créations contemporaines. L'or devient donc le matériau d'élection de la bague sculptée en sphère, en volutes, en spirales. Et aussi, afin de ne pas encombrer les mains fines par des masses, fussent-elles de grande valeur, nous avons les anneaux d'or, ronds ou carrés, très

simplement ornés de pierres de couleur.

Quelque peu négligés, les bracelets séduisent de nouveau pour leur variété : ruban d'or rigide, grosses chaînes à maillons plats ou de très fines chaînes d'or, ils ont tout pour séduire. Le collier rajoint. Quelques-uns sont faits de boules, les autres de tours de cor rigides égayés d'un pendentif avec pierre de couleur ou d'un motif graphique. Les plus ingénieux : des chaînes d'or qui se portent indifféremment en collier ou en bracelet. Quant aux pendentifs, ils surprendront les traditionalistes : il en est pour allier l'or et le plomb, dans une sorte de symbole alchimique. On y ajoutera les bagues assorties...

En ce domaine, du reste, c'est une révolution — et de taille. Les grands : Cartier, Mauboussin, Boucheiron, Van Cleef et Arpels, sortant de

leur forteresse de la place Vendôme, démocratisent certaines de leurs productions. Vous et moi pouvons désormais nous offrir le luxe somptueux, nous faire ouvrir la porte par un personnage galonné et être reçues avec le même empressement que s'il s'agissait de Liz Taylor en personne. Il n'y a aucune obligation d'achat. On vous renseignera, vous pourrez essayer... Et savourer l'immense plaisir de vous offrir une bague ou un bracelet plus qu'abordables reposant dans un écrin signé d'un des noms les plus prestigieux du monde.

L'effort pour conquérir une clientèle jeune est si résolu que Van Cleef, par exemple, a créé une montre dont, raffinement suprême, le cadran est exactement du même bleu délavé que le jean de tous les jours. Et cette petite merveille est livrée dans une pochette également en jean, tout bête. Elle se vend comme des petits pains...

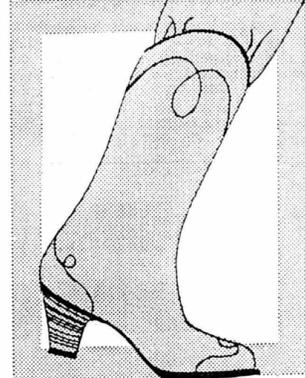
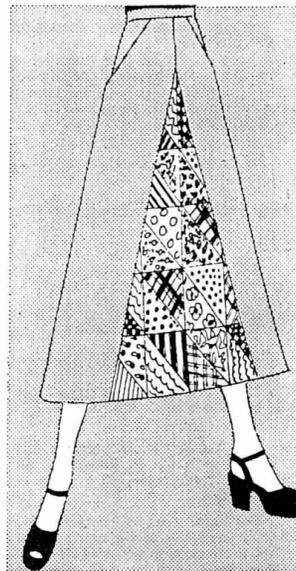
Le diamant pour « bijoux d'humeur »

Même le diamant descend à son tour de son piédestal. Les nouveaux créateurs le traitent avec désinvolture ; empruntant au monde moderne volumes et mouvements, ils ont façonné des formes durables, des bijoux qu'ils appellent joliment « d'humeur » et que les femmes choisissent en fonction de leur personnalité, de leur caractère, plus que leurs moyens. La plupart de ces bijoux sont aussi des objets, de petites sculptures qu'on prend plaisir à regarder, à toucher, que l'on préfère poser sur un meuble à les enfermer dans un écrin.

Et l'on va, toujours, d'étonnement en étonnement car les matériaux bruts sont mariés de façon surprenante : un diamant allié au charbon et à l'ardoise — qui dit mieux ? Peut-être ce diamant qui peut prendre des bains dans toutes les mers du monde, parce qu'il est, comme saint en chasse, protégé par une minuscule vitrine d'altuglass qui a de surcroît l'avantage de le grossir trois fois.

Nous sommes bien loin de la « valeur sûre » que l'on rangeait dans le coffre-fort. L'imagination et le talent ont cassé la routine. La beauté d'aujourd'hui s'est faite avant tout vigoureuse et simple. Parfois saisissant à couper le souffle. Et, toutes choses égales bien sûr, elle cesse d'être un privilège de la fortune.

TOUT EST PERMIS



1	2
3	4

1. Cheveux courts : La mode des cheveux coupés extrêmement courts revient ! Actuellement beaucoup de mannequins new-yorkais ont adopté la coupe des jeunes écossais, qui leur donne l'apparence de porter un petit casque de mèches bouclées. Elles conseillent cependant de veiller à ce que les cheveux soient conservés un peu plus longs pour couvrir la nuque et une partie des oreilles, afin d'adoucir l'allure générale. Et qu'on le veuille ou non, ce qu'adoptent les mannequins finit toujours par devenir une mode.

2. En avant marche ! Finalement les chausseurs ont fini eux aussi par céder à la tendance générale du négligé pratique. Maintenant dans la plupart des magasins vous trouverez des chaussures d'usage en blue-jean délavé. Elles accentuent l'effet de ces pantalons dont la vogue ne faiblit pas, bien que les experts s'attendent à un retour à des tenues beaucoup plus élaborées.

3. Nouveauté désuète : La jupe la plus en vogue à New-York est un modèle monté à partir d'un blue-jean. Après avoir défilé les coutures intérieures des deux jambes du pantalon, on effectue sur le derrière un ajustage normal, mais sur le devant on insère un grand V en patchwork qui produit un peu l'effet des anciens kilts écossais. Cette version est certainement la plus heureuse de toutes. Le « kilt » est facile à faire puisqu'il suffit de coudre entre eux des petits carrés de différents tissus imprimés.

Savez-vous qu'actuellement en Russie une paire de blue-jeans coûte un mois de salaire et constitue le rêve de toute une jeunesse ?

4. Attention ! Encore du nouveau sur le front des blue-jeans : des bottes suédoises en tissu blue-jean de couleur. Elles sont disponibles en plusieurs styles. L'effet est saisissant et d'un chic inédit à la mode des « jeans ».

Toujours élégante dans la ville brûlante

Passer l'été en ville pose, au point de vue vestimentaire, bien des problèmes. Comment, en effet, s'habiller pour être du matin au soir impeccablement fraîche, sans se changer trois fois par jour, et être à la mode sans abandonner le confort ? Car plus il fait chaud, plus on aimerait se dévêtir, mais il n'est pas question d'adopter le laisser-aller parfaitement admis à la mer ou à la campagne ; même par plus 30° on se doit de demeurer décente.

Tenant compte de tout ceci comment allez-vous composer votre garde-robe citadine destinée aux mois chauds ?

Un tailleur en toile de coton blanche, c'est très à la mode, parfait pour la ville. Vous pouvez le rendre plus habillé ou plus sport en variant les accessoires. Mais si vous préférez l'imprimé, optez pour une veste à manches courtes, portée sur une jupe dansante. Fleurs, rayures ou pois, ces imprimés en soie se coordonnent et c'est une tenue facile à porter en ville. Elle est plus décontractée que le tailleur, moins habillée que la robe entière.

Une autre tenue très agréable c'est la jupe en toile, à plis, portefeuille (elle revient en force), taillée en biais ou à godets ; elle se porte tantôt avec T-shirt, tantôt avec une blouse assortie.

Si vous tenez toujours au pantalon,

il y a encore nombre d'ensembles sahariens, soit en coton, soit en jean imprimé, toujours confortable.

La robe-chemisier ? Solution facile par excellence. Il faudrait en avoir tout un jeu. Elles seraient alors réalisées dans des tissus de poids différents pour s'adapter à tous les écarts de température et à toutes les occasions : du coton pour tous les jours, du jersey, du tweed très léger, des soies sauvages, du twill, des crêpes pour les jours où l'on doit sortir le soir.

L'imperméable tient de plus en plus lieu de manteau. Il en est de merveilleux cet été, poids plume en coton ou voile de coton enduit, en soie imperméabilisée.

D'amusants détails d'accessoires donnent à ces ensembles une note amusante :

Les chaussures fines à talons hauts en toile, en reptile, serpent, cobra...

Les pochettes portefeuilles très petites, toutes plates, style 1935, avec ou sans bandoulière amovible, et toujours des besaces, des bourses de « grand-mère ».

Les ceintures très étroites, chaînes de métal entremêlées de peau, de cuir, de vernis, de tissu élastique.

Les bijoux réalisés en matières naturelles : cristal, corail, bois, ivoire, coquillage, gris-gris, et toujours des chaînes, de grands sautoirs, de gros bracelets.



Voici un ensemble de Gaston Jaunet, réalisé en pur coton. (Photo Agip)

mode
pour des vêtements propres !
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE : Grand-Rue 8

vitasec NETTOYAGE A SEC
LE BON SERVICE
POUR PEU D'ARGENT
NEUCHÂTEL : Flandres 1, Battieux 3
LA NEUVEVILLE : rue du Port

La cuisine au grand air

Que vous fassiez du camping, que vous soyez en vacances chez grand-mère ou que vous restiez sur votre balcon, vous pouvez utiliser un barbecue pour vous libérer un peu des tâches culinaires habituelles en recevant des amis.

Un repas barbecue répond aux lois de la diététique. Les viandes, les poissons grillés ou rôtis conservent leur saveur et leurs éléments nutritifs. C'est un pique-nique chaud qui sera apprécié de tous. Et pour achever de vous libérer, n'avez pas de complexes : utilisez la vaisselle à jeter, en carton

décoré, des serviettes et des nappes en papier.

Le barbecue : comment l'utiliser ? C'est en somme un foyer dans lequel on allume un feu. Pour faire des braises, employez le traditionnel charbon de bois. En campagne vous le trouverez chez les épiciers ou les marchands de couleurs. Il en existe maintenant qui sont parfumés aux herbes de Provence. Mettez une couche de charbon de bois de 4 à 5 cm sur le foyer. N'oubliez pas que l'air doit circuler dans la masse. Pour faire partir les flammes, arrosez doucement le charbon de bois d'un petit verre d'alcool à brûler. (Ranger aussitôt la bouteille.) Eloignez les enfants par prudence. Si vous n'aimez pas cette forme d'allumage, utilisez des bâtonnets de « méta ». Ne placez pas votre barbecue en plein soleil, la flamme serait complètement invisible et pourrait provoquer une petite explosion au moment où vous allumez.

Pour réussir vos grillades, le feu

doit être « à point » — c'est-à-dire que le charbon doit être transformé en braises incandescentes et qu'un léger nuage commence à le recouvrir. Autrement dit, il faut allumer le feu bien avant l'heure de la cuisson. Pour le conserver longtemps, il faut prendre grand soin de votre barbecue. Ne le rangez jamais sans attendre que les braises soient complètement éteintes. Videz bien les cendres. Vous devez refaire chaque fois un feu neuf et ne jamais vous servir des charbons à demi calcinés.

Gril et broche se nettoient avec une poudre abrasive et de l'eau chaude. Si vous êtes très méticuleuse vous pouvez protéger votre barbecue contre les rayonnements en garnissant les parois avec du papier d'aluminium. Un barbecue ne se lave jamais. Il vous suffira de le nettoyer de temps à autre avec un chiffon sec.

En camping, évitez de vous prendre brusquement pour un homme des forêts et vouloir changer totalement vos

habitudes. C'est ainsi que l'eau minérale, qui n'est pas toujours indispensable chez soi, le devient en camping. Attention à la source découverte à la faveur d'une promenade. Méfiance aussi pour le cresson de fontaine, qui est dangereux, car il est parfois porteur d'un parasite qui se loge dans le foie et s'en déloue fort mal. De même pour le lait, il n'est, hélas ! pas possible, sans prendre de risques, de décider que l'on boira le lait « à la traite » ; n'en donnez pas aux enfants sans le faire bouillir.

Pour les fruits, il suffit d'ajouter à l'eau de rinçage, du jus de citron. Pour nettoyer les feuilles de salade, il est souhaitable d'ajouter du sel de cuisine à la première eau de rinçage, ou du vinaigre ou du citron. Plongez les légumes, même si l'on veut les manger crus et bien croquants, dans l'eau bouillante, juste bouillie, ils resteront crus et bien croquants, mais seront ainsi débarrassés de tout germe nocif.

A table... A table... A table...

Gâteau créole

Temps de cuisson : 40 minutes. Pour 5 ou 6 personnes : 250 g de farine, 2 œufs, une cuillerée à café de levure chimique, 100 g de sucre en poudre, une pincée de sel, 1 verre de lait, 100 g de beurre, 1 petit verre de rhum, un sachet de noix, 100 g de raisins secs, une boîte de 12 tranches d'ananas au sirop.

Dans une terrine, mélangez sucre, sel, farine et levure. Incorporez les œufs battus puis le lait, le beurre fondu refroidi. Mélangez bien. Ajoutez le rhum, les raisins, les noix hachées. Tapissez entièrement le fond et les parois d'un moule à charlotte en revêtement antiaadhésif, avec les tranches d'ananas. Placez une cerise confite au centre de chacune d'elles.

Dans le fond du moule au centre, disposez 4 cerneaux de noix. Versez la préparation dans le moule. Mettez à four chaud pendant 40 minutes. (La lame

d'un couteaux, enfoncée aux $\frac{3}{4}$ dans le gâteau, doit ressortir sèche. Démoulez aussitôt sur un plat de service. Servez tiède ou froid.

Christine
INSTITUT Visage et corps
LA COUDRE - HAUTERIVE
62, rue des Berthoudes
Téléphone : 33 23 20
Sur rendez-vous, mardi excepté
Mme Ch. Rebelet
Esthéticienne diplômée
Produits et soins *Pier Augé*

Prêt-à-porter
Chedel
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46



Allemagne fédérale-Hollande en finale Le champion K.O.

les balles de matches qu'ils eurent en première mi-temps (24me et 38me). Mais le Brésil aurait pu être mis K.O. dans les premières minutes si le gardien Leao n'avait pas effacé, par un réflexe étourdissant, sur un tir de Cruyff, une grosse erreur de Ze Maria (6me).

Les Hollandais eurent le tort de s'énervés après le premier quart d'heure, surpris par le « pressing » des Brésiliens qui ne leur laissaient pas la possibilité de faire circuler la balle posément aux alentours de la ligne médiane. Très rapidement, des « tackles » devinrent des agressions. Des deux côtés, les irrégularités étaient nombreuses. Sans doute, afin de donner tort aux dirigeants hollandais qui avaient protesté lors de sa désignation, l'arbitre allemand, M. Tschenscher, faisait part d'une plus grande sévérité envers les Brésiliens. Ceux-ci écopèrent du plus grand nombre d'avertissements et ils perdirent même Pereira expulsé dans les dix dernières minutes. La même sanction aurait pu être prononcée en première mi-temps à l'égard de son partenaire Mario Marinho, lequel avait « boxé » Neeskens.

S'ils ont maintenant les bras noueux, les Brésiliens n'ont plus la course aussi déliée. Ils sont pourtant capables de présenter encore un spectacle. Quarante-trois mille personnes s'en souviennent, de cette douce soirée du lundi de Pentecôte. Mais, sous la pluie toujours plus

revêche de l'Allemagne, Zagalo devient M. Krupp et sort l'artillerie lourde. Le résultat est navrant.

CE N'EST PAS GERSON

Individuellement, le gardien, Leao, figure parmi les moins décevants. Pereira jusqu'à son expulsion se révéla le plus autoritaire en défense. Les arrières latéraux eurent du mal à maîtriser leurs nerfs. Cette fois le blond Marinho de Botafogo n'eut pas le plaisir de galoper aux avant-postes. En ligne médiane, Paulo Cesar Carpegiani démontra beaucoup de discipline, travailla énormément. Mais ce n'est pas une personnalité qui rappelle Clodoaldo ou Gerson. Paulo Cesar Lima régla un compte avec van Haneghem et usa la patience de Zagalo, qui le sortit après une heure de jeu. Rivelino, comme Jairzinho, trouvèrent une opposition implacable et, malgré toute leur adresse ils ne pouvaient prétendre aller au but. Enfin les ailiers Dirceu (enfoui à la hauteur des demis) et Valdomiro, furent quelconques.

A côté de Neeskens et Cruyff, les meilleurs, les arrières latéraux Suurbier et Krol méritent la palme chez les Néerlandais. Ceux-ci ont tendance à multiplier les irrégularités. A Munich ils n'auront pas le public pour eux...
Jacques DUCRET

HOLLANDE - BRÉSIL 2-0 (0-0)
MARQUEURS : Neeskens 50me ; Cruyff 64me.

HOLLANDE : Jongbloed ; Suurbier Rijsbergen, Haan, Krol, Jansen, Neeskens (83me Israël), van Hanegem, Rep Cruyff, Rensenbrink (67me de Jong).

BRÉSIL : Leao ; Ze Maria, Luis Pereira, Mario Marinho, Francisco Marinho, Paulo Cesar Lima (61me Mirandinha), Rivelino, Paulo Cesar Carpegiani, Dirceu, Valdomiro, Jairzinho.

ARBITRE : M. Tschenscher Allemagne de l'Ouest.

NOTES : Westfalenstadion de Dortmund. 54.000 spectateurs. Avertissements à Luis Pereira (29me), Ze Maria (37me), Mario Marinho (44me), Rep (69me). Luis Pereira est expulsé à la 83me minute pour une méchante faute sur Neeskens.

BATAILLE DE RUE

Le football s'engage décidément sur une voie dangereuse. Ce match Hollande-Brésil, qui aurait dû constituer un enchantement, ne fut qu'une bagarre vulgaire. Pourtant, dans les deux camps, personne n'a vraiment une mentalité de « tueur ». L'importance démesurée de l'enjeu — les primes promises atteignent des chiffres vertigineux — incitent les joueurs à recourir à n'importe quel moyen.

Zagalo a été le grand perdant dans cette affaire. L'entraîneur brésilien dispose maintenant de vrais « battants » mais où sont les artistes d'antan ? La tactique des Sud-Américains était fort simple. Ils entendaient se regrouper massivement en défense et tenter leur chance par quelques contre-attaques. Ils spéculaient sur la position très avancée des arrières hollandais. La formule aurait peut-être réussi si Paulo Cesar (Flamengo) et Jairzinho avaient converti

Un article exclusif de
JACQUES DUCRET
envoyé spécial de l'agence
« Sportinformation »

rités étaient nombreuses. Sans doute, afin de donner tort aux dirigeants hollandais qui avaient protesté lors de sa désignation, l'arbitre allemand, M. Tschenscher, faisait part d'une plus grande sévérité envers les Brésiliens. Ceux-ci écopèrent du plus grand nombre d'avertissements et ils perdirent même Pereira expulsé dans les dix dernières minutes. La même sanction aurait pu être prononcée en première mi-temps à l'égard de son partenaire Mario Marinho, lequel avait « boxé » Neeskens.

S'ils ont maintenant les bras noueux, les Brésiliens n'ont plus la course aussi déliée. Ils sont pourtant capables de présenter encore un spectacle. Quarante-trois mille personnes s'en souviennent, de cette douce soirée du lundi de Pentecôte. Mais, sous la pluie toujours plus



C'EST FINI. — Sur un centre de l'aile gauche, Cruyff a précipité le gardien Leao et, d'un « plat du pied », marqué le deuxième but. C'en est fini des espoirs brésiliens. (Téléphoto AP)

MAIER SUR LA ROUTE DES POLONAIS

ALLEMAGNE DE L'OUEST - POLOGNE 1-0 (0-0)
MARQUEUR : Muller 75e.

ALLEMAGNE DE L'OUEST : Maier ; Beckenbauer, Vogts, Schwarzenbeck, Breitner, Hoernes, Bonhof Overath Grabowski Mueller Hoelzenbein. Szymanowski, Zmuda, Musial Kasperczak (79. Kmiecik), Deyna, Maszczyk (79. Kmiecik), Lato Domarski Gadocha.

ARBITRE : M. Linemayr Autriche.
NOTES : Waldstadion de Francfort. 61.249 spectateurs (complet). A la 53me minute Tomaszewski retient un penalty tiré par Hoernes.

Vingt ans après Berne, l'Allemagne tentera dimanche de reconquérir la Coupe du monde. Comment pouvait-il en être autrement dans ce championnat du monde où elle disposait de tous les atouts. Et pourtant, cette qualification pour l'ultime match a failli être compro-

mise par une équipe de Pologne qui restera décidément la grande révélation de ce dixième « Mondial ». Mais le gardien Sepp Maier en avait décidé autrement et à Francfort, dans un stade absolument comble, la RFA a battu la Pologne dans le dernier match des poules demi-finales par 1-0 (0-0), assurant ainsi définitivement sa consécration.

MAUVAISES CONDITIONS

Avant tout, il faut regretter que cette importante rencontre ait dû se jouer dans de telles conditions. Un violent orage s'était abattu sur Francfort en fin d'après-midi, rendant la pelouse du Waldstadion quasiment impraticable. Après avoir retardé d'une demi-heure le coup d'envoi, après avoir aussi multiplié les efforts pour tenter d'éponger au moins en partie le terrain, l'arbitre donna finalement le coup d'envoi à un

terrain où la moindre glissade profitait en général à l'attaquant adverse.

MAIER IRREPROCHABLE

L'Allemagne a donc franchi victorieusement le dernier palier qui la séparait de la finale. Elle le doit pour une bonne part à son gardien Maier, absolument irréprochable. Mais la rapidité d'intervention de Beckenbauer, le travail incessant de filtrage de Bonhof au milieu du terrain ainsi que la vigueur du blond Vogts ne sont pas étrangères à ce succès. C'est par contre sur le plan offensif que la RFA a déçu. Grabowski est passé pratiquement inaperçu sur son aile droite alors que Muller a sauvé son match sur une seule action, celle du but. Overath est lui aussi resté bien discret alors que Hoernes s'époumona dans d'aussi longues qu'inutiles courses. En fait, le seul danger provint de l'ailier gauche Hoelzenbein. C'est d'ailleurs lui qui provoqua la faute de Szmuda sur le penalty, ais, si elle entend gager la finale, l'Allemagne devra démontrer d'autres arguments offensifs. Encore qu'il est difficile d'apporter un jugement sur une rencontre jouée dans de telles conditions.

match qui ne donna lieu par instants qu'à une parodie de football tant le comportement du ballon était fantasque et sa maîtrise précaire.

PENALTY MANQUÉ !

Ceci relevé bien évidemment à la décharge des deux équipes, qui ont pourtant tenu la gageure de réussir quelques actions d'éclat. Hélas, trop peu souvent et nul ne saurait leur en tenir rigueur. Et c'est avant tout du côté polonais qu'il faut rechercher les meilleures combinaisons car l'Allemagne a vraiment assuré sa qualification à l'économie. Un match nul lui suffisait en effet et elle a même dépassé son objectif grâce à Gerd Muller, qui bénéficia d'une intervention hasardeuse de Zimanowski pour battre l'excellent Tomaszewski (75me). Apparaissant, Hoernes avait bien eu une chance inouïe d'ouvrir la marque mais la transformation de son penalty trouva le gardien polonais à la parade. Comme contre la Suède.

Pour le reste, c'est la Pologne qui s'est montrée la plus dangereuse. Elle devait gagner et elle a tenté crânement de le faire. Mais elle a laissé certainement passer sa chance en première mi-temps, lorsque Lato échoua seul face à Sepp Maier (26me). Deyna également bénéficia d'une sérieuse possibilité peu avant le repos (43me). Et en fin de match, lorsqu'elle jeta ses ultimes forces dans la bataille pour tenter de renverser une situation fortement compromise, la Pologne trouva encore à deux reprises au moins un Maier en forme exceptionnelle, sur deux essais du remplaçant Kmiecik (82me et 83me).

HANDICAP

En définitive, les Polonais auront beaucoup souffert de l'absence de leur avant-centre Zarmach (blessé). Son remplaçant Domarski n'inquiéta que rarement Schwarzenbeck, le rugueux stopper allemand. A sa place, Szarmach se serait certainement montré plus dangereux comme il avait eu l'occasion de le démontrer tout au long du tournoi. En son absence, c'est l'ailier droit Lato qui reprit le flambeau. Son vis-à-vis Breitner fut souvent mis en difficulté par la vélocité du blond ailier de Legia Varsovie. De l'autre côté, Gadocha ne bénéficia pas de la même liberté face à l'intransigent Vogts. Et chaque fois qu'il put se libérer, il trouva sur sa route Beckenbauer, qui se confina essentiellement cette fois dans son rôle défensif.

Si au milieu du terrain, Kasperczak et Maszczyk ont soutenu la comparaison avec leurs cèrberes Overath et Hoernes, Deyna manqua peut-être un peu de fraîcheur. On le disait blessé. Le capitaine polonais tint pourtant sa place, souvent avec bonheur. Mais il lui manqua un peu de cette décision qui avait fait le malheur des Italiens. En défense, devant un Tomaszewski qui ne pouvait rien sur le but de Gerd Muller, Gorgon émergea souvent. Szmuda et Szamanowski eurent quelques hésitations mais la tâche des défenseurs n'était guère aisée sur un tel

Poule A	
Hollande - Brésil 2-0 (0-0) ; République démocratique allemande - Argentine 1-1 (1-1).	
1. Hollande	3 3 — 8 0 6
2. Brésil	3 2 — 1 3 3 4
3. RDA	3 — 1 2 1 4 1
4. Argentine	3 — 1 2 2 7 1

Poule B	
République fédérale allemande - Pologne 1-0 (0-0) ; Suède - Yougoslavie 2-1 (1-1).	
1. RFA	3 3 — 7 2 6
2. Pologne	3 2 — 1 3 2 4
3. Suède	3 1 — 2 4 6 2
4. Yougoslavie	3 — 3 2 6 —

RDA - ARGENTINE : SURPRISE

ALLEMAGNE DE L'EST - ARGENTINE 1-1 (1-1)

MARQUEURS : Streich 14me ; Houssemann 22me.

RDA : Croy ; Kische, Weise, Bransch, Kurbjuweit, Sparwasser, Schnupase Pommerenke Loewe (66me Vogel) Streich (80me Ducke) Hoffmann.

ARGENTINE : Fillol ; Wolff, Here-

dia, Bargas, Carrascosa, Telch, Brindisi

ARBITRE : M. Taylor Grande-Bretagne.

NOTES : Parkstadion de Gelsenkirchen. 15.000 spectateurs. Avertissements à Sparwasser (23me) et Bargas (68me). Plus de cinquante mille billets avaient été achetés pour le dernier match qui devait se dérouler au « Parkstadion » de Gelsenkirchen. L'absence d'enjeu, la présence de la RDA face à l'Argentine (la formation est-allemande avait, jusqu'ici, pratiqué un jeu vraiment peu spectaculaire lors de ce deuxième tour) avaient retenu bien des amateurs devant leur poste de télévision si bien que, finalement, 15.000 spectateurs seulement ont suivi cette rencontre.

LES ABSENTS ONT EU TORT

Les absents, une fois de plus, ont eu tort. Les deux formations ont en effet présenté un football particulièrement agréable et placé sous le signe de l'offensive. Et la marque finale (1-1), qui a sanctionné cet affrontement, si elle apparaît logique, ne reflète pas exactement ce que fut le déroulement du match.

Allemands de l'Est et Argentins ont donc pris congé de ce mondial par un match nul, mais la partie fut très animée et ce n'est que dans les dernières minutes que l'intensité du jeu baissa quelque peu.

La surprise agréable est venue bien évidemment de la RDA. Cantonnée lors de ces deux précédentes rencontres dans un jeu négatif, la formation est-allemande a démontré mercredi soir qu'elle savait aussi attaquer.

La première défaite en dix-huit matches

Pour le Brésil, Dortmund a marqué la fin d'une série de 17 matches sans défaite en Coupe du monde. Depuis leur défaite contre le Portugal le 19 juillet 1966 (1-3), les Sud-Américains avaient remporté 15 victoires et concédé 2 matches nuls pour un « goal-average » de 48-10.

L'entraîneur Mario Zagalo a, pour sa part, subi sa première défaite dans le cadre de la Coupe du monde. Champion du monde comme joueur en 1958 et 1962, il avait pris l'équipe brésilienne en mains avant la Coupe du monde 1970. Cette première défaite sera sans doute aussi la dernière car il est peu probable, désormais, qu'il puisse conserver son poste.

Sport-toto

Colonne exacte :
2 1 2, 1 X 1, 2 1 2, 1 2 2.



EN DIFFICULTÉ. — L'Allemagne l'a été souvent hier, à l'image de son défenseur Vogts, qui subit ici la loi des Polonais Gadocha (18) et Deyna. (Téléphoto AP)

Les Suédois finissent en beauté

YOUgoslavIE - SuÈDE 1-2 (1-1)
MARQUEURS : Surjak 27me ; Edstroem 30me ; Torstensson 86me.

YOUgoslavIE : Maric, Buljan, Katalinski, Pavlovic (78me Peruzovic), Hadziabdic, Bogicevic, Acimovic, Jerkovic, Djajic.

SuÈDE : Hellstrom ; Olsson Karlsson, Nordqvist, Augustsson, Tapper, Grah, Persson Torstensson Edstroem Sandberg.

ARBITRE : M. Pestarino Argentine.
NOTES : Rheinstadion de Dusseldorf. 15.000 spectateurs.

La Suède a mis un point d'honneur à quitter la Coupe du monde en beauté. Au terme d'une rencontre sans enjeu puisque les deux formations étaient d'ores et déjà éliminées, elle a obtenu son deuxième succès aux dépens d'une Yougoslavie résignée. Cette dernière prit pourtant l'avantage par Surjak à la 27me minute mais elle a dû concéder l'égalisation trois minutes plus tard par Edstroem. Ce n'est qu'à quatre minutes de la fin que le verdict est tombé, Torstensson profitant habilement d'une erreur de la défense yougoslave.

SPECTACLE MODESTE

Ainsi la Suède, à laquelle on n'accordait pas beaucoup de crédit au départ, aura été l'une des grandes révélations de ce tournoi, au même titre que la Pologne. Sa meilleure performance elle l'effectua contre l'Allemagne de l'Ouest

qui trembla sur ses bases avant de triompher à l'arraché. Cette fois, la formation nordique mit beaucoup moins de cœur à l'ouvrage et les quelque 15.000 spectateurs du Rheinstadion de Dusseldorf durent se contenter d'un spectacle modeste.

Les deux équipes n'ayant rien à perdre ou à gagner, il manqua à cette rencontre un semblant de suspense. Les Suédois, à nouveau, ont fait une démonstration de leurs qualités athlétiques et physiques au service d'un football de contre-attaques. Néanmoins le partage des points n'eut pas été iméré pour la Yougoslavie qui s'est elle, appliquée à soigner la manière au détriment de l'efficacité.

DZAJIC N'A PAS SUFFIT...

Très techniques, élégants, les Yougoslaves ont donné un aperçu de leurs possibilités. Mais la beauté du geste ne s'allie pas toujours au rendement. Depuis le début de la Coupe du monde les observateurs ont pu s'en rendre compte. Et finalement la vélocité, la puissance des Suédois ont prévalu sur un jeu trop bien pensé. Pourtant, les Yougoslaves avaient réintroduit Djajic dans leurs rangs. Mais l'ailier gauche d'Ettoile Rouge Belgrade n'a pu faire pencher la balance, comme tous les attaquants balkaniques d'ailleurs, ces derniers manquant de vitesse et n'appuyant pas assez à fond leurs actions.

CYCLISME

Le Soviétique Sergueï Szepalkov a remporté le premier titre des championnats d'Europe juniors, qui ont débuté à Varsovie. Il s'est en effet imposé dans l'épreuve sur route, course sur 126 kilomètres et qui réunissait 135 concurrents. Classement : 1. Szepalkov (URSS) 126 km en 3 h 01'24". 2. Zajac (URSS) à 9". 3. van Herwerden (Ho), suivi de sept coureurs, tous même temps. Puis : 22. Weber (S) à 4'33". 26. Demierre (S) à 4'50". 34. Reymond (S) à 6'53". 44. Faudé (S). 46. Frei (S). 49. Schwab (S), tous même temps.

Les entraîneurs s'expliquent

RFA - Pologne

Kazimierz Gorski, entraîneur polonais : Nous avons eu de la malchance sur le but de Muller car nous pensions au hors-jeu. Mais le juge de touche n'a pas bronché. Par contre, je n'ai rien à dire sur l'état du terrain. Ce n'est pas la première fois qu'un match doit se jouer dans des conditions difficiles.

Sepp Maier : Je ne me souviens pas de m'être autant concentré ces dernières années. Le sol était glissant et la balle avait des rebonds inattendus. Je suis particulièrement content car je crois avoir joué mon meilleur match dans le cadre d'un championnat du monde, Mexico y compris.

Helmut Schön, entraîneur allemand : Mon premier compliment ira à l'équipe polonaise, qui m'a vraiment fait une grande impression. Par moments, ce match m'a rappelé la rencontre dramatique contre l'Italie à Mexico. Durant la première mi-temps, je n'ai pas été très content de ma défense et de mon milieu de terrain mais le terrain était peu propice à un bon football. Mon équipe s'est bien battue et c'est ce que je retiendrai.

RDA - Argentine

Georg Buschner, entraîneur est-allemand : « Nous voulions la victoire et nous avons évolué avec quatre attaquants. Tout n'a cependant pas marché comme nous le souhaitions. Nous avons fait preuve d'une trop grande nervosité en seconde mi-temps. Les atouts des Argentins sur le plan technique nous ont, alors, posé des problèmes. »

Vladislav Cap, entraîneur argentin : « L'Argentine a fait un bon match. Elle s'est montrée la meilleure en seconde mi-temps. Le résultat nul est cependant logique car les Allemands avaient été supérieurs auparavant. Je suis content de la façon dont cette Coupe du monde s'est déroulée pour nous. Nous avons atteint le second tour et nous avons livré quelques bons matches. »

Hollande-Brésil

Mario Zagalo, entraîneur brésilien : « Le Brésil a perdu contre une équipe de très grande valeur. Mais cela ne constitue pas une excuse. Ce match était vraiment une finale avant la lettre. Je n'ai qu'un seul regret : par moments, l'arbitre ne sut pas se hisser à la hauteur de la situation. Je le répète : pour moi, la Hollande est la meilleure équipe de ce tournoi mondial. »

Joao Havelange, président de la FIFA : « L'arbitre fut notre « malheur ». Il a gâché le match. Cela ne veut pas dire que la victoire hollandaise est imméritée. Les Néerlandais ont mieux joué mais les Brésiliens méritaient mieux. »

Rinus Michels, entraîneur des Hollandais : « Après un excellent départ et plusieurs occasions de marquer, nous avons un peu perdu le fil. Les Brésiliens ont alors posé de gros problèmes à mes joueurs. Il est heureux qu'ils n'aient par transformé leurs deux occasions de la fin de la première mi-temps. En deuxième mi-temps, mon équipe m'a donné entière satisfaction et elle a démontré qu'elle avait retrouvé son meilleur rendement. L'arbitre n'a pas été bon. Il a permis trop de discussions. »

Suède-Yougoslavie

Georg Ericson, entraîneur suédois : « rencontre sans rythme mais, néanmoins, ouverte et plaisante pour le public. Les Yougoslaves ont été plus dangereux que prévu et particulièrement en 1re mi-temps. Par la suite, mes joueurs sont parvenus à les contrer plus efficacement. Pour moi, c'est Djajic qui a été l'homme du match. »

Miljan Miljanic, entraîneur yougoslave : « Je crois que, malgré tout, les Suédois ont mérité leur victoire car nous avons galvaudé beaucoup trop d'occasions de buts. C'est dommage. Néanmoins, je suis persuadé que les deux équipes sont capables de pratiquer un meilleur football qu'aujourd'hui. »

« Au Tennis des Cadolles : Ready ?

Oui, pour une tournée de bonne bière Muller, après ce set magnifique mais fatigant. »



fennis

Enorme surprise à Wimbledon

Les surprises ont continué de pleuvoir au tournoi de Wimbledon. La plus grande, peut-être, a été causée par l'Australien Ken Rosewall, qui aura 40 ans le 2 novembre. En quarts de finale, Rosewall a éliminé son compatriote John Newcombe, tête de série numéro 1, grand favori de la compétition et vainqueur à Wimbledon en 1967, 1970 et 1971. En demi-finale, Rosewall sera opposé à l'Américain Stan Smith, lequel a eu le mérite de battre le gaucher égyptien Ismael el Shafey, « tueur » de Borg et de Nastase.

Le tenant du titre, le Tchecoslovaque Jan Kodeš, a dû, lui, s'incliner en cinq sets face à l'Américain Jim Connors. Ce dernier, en demi-finale, affrontera son compatriote Dick Stockton, qui a battu le Soviétique Metreveli, qui avait accédé à la finale en 1973.

Sensation également chez les dames où la grande favorite l'Américaine Billie-Jean King, numéro 1, est tombée devant la Soviétique Olga Morozova (No 8), qui est la première joueuse russe à atteindre les demi-finales de Wimbledon.

hockey sur glace

Rudolf Killias entraîneur fédéral

« Le comité central de la ligue suisse de hockey sur glace s'est occupé dans sa dernière séance des questions encore pendantes avec Rudolf Killias avant la signature du contrat. Après une discussion approfondie, les deux partenaires contractuels ont trouvé une formulation claire concernant les compétences et les finances. A l'avenir, l'entraîneur participera à toutes les séances du comité central pour les questions techniques. Rudolf Killias entre immédiatement en fonction comme entraîneur fédéral. »

Ainsi, l'équipe suisse de hockey sur glace a enfin son entraîneur. Touché par téléphone, un membre du comité central a indiqué que le contrat de Killias portait sur trois ans.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

OMEGA

Pour compléter la petite équipe de travail que constitue notre secteur Etudes horlogères, nous cherchons

un horloger de laboratoire (éventuellement un micromécanicien)

Ses tâches principales consisteront à organiser et à exécuter différents essais et analyses pour l'obtention des données nécessaires à l'avancement des projets de construction de nouveaux calibres.

- Un sens des responsabilités développé
- Un esprit d'initiative
- Une bonne habileté manuelle.

Une expérience pratique de quelques années en laboratoire constituerait un avantage.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



« La Golée »

Auvernier

cherche

sommelier (ère)

Tél. (038) 31 67 45.

Fabrique d'horlogerie (quartier Vauseyon) cherche, en atelier,

REMONTEUSE et PERSONNEL FÉMININ

sur petite partie facile.
Téléphoner au 25.67.40.

Nous cherchons pour la vente de nos appareils électriques

un
représentant
bilingue

Faire offres sous chiffres 28-900191 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Hôtel Chasseral

cherche

sommelier
(ère)

connaissant si possible les deux services. Gros gains, nourri (e) logé (e).
Tél. (038) 51 24 51.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S.A. cherche, pour son laboratoire de recherche et de développement à Neuchâtel

LABORANTINS(INES) EN PHYSIQUE ET EN CHIMIE

Faire offres écrites à EBAUCHES S.A., département Technique, case postale, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, Interne 376.

Entreprise d'horlogerie de format international

Papeteries de Serrières S.A.

s'adresse à...

... vous qui n'avez pas pu faire d'apprentissage, mais qui êtes travailleur, consciencieux et qui désirez accéder à un poste à responsabilités avec un salaire mensuel en rapport avec vos efforts.

Notre entreprise est à même de vous offrir la carrière que vous convoitez.

Vous pouvez devenir :

- conducteur de machine
- calandreur
- bobineur
- sécheur

Venez visiter nos installations. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Papeteries de Serrières S.A.

2003 Neuchâtel

Tél. (038) 25 75 75

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A. cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

PERSONNE DE CONFIANCE POUR TRAVAUX DE NETTOYAGES

quelques heures par semaine.

Prendre contact par téléphone au No 31 51 51 (interne 28).

Vous êtes dynamiques.

Vous cherchez un travail très intéressant, varié, plein d'avenir.

Vous êtes l'homme dont nous avons besoin pour nos nouveaux ateliers de fabrication.

COVALON S.A.

Jeune société en pleine expansion, fabrique des produits chimiques pour les grandes sociétés mondiales et engage des

TECHNICIENS - CHIMISTES LABORANTINS OUVRIERS DE FABRICATION

Téléphoner au (024) 41 26 65 ou écrire à Covalon S.A., 1350 Orbe, service du personnel.



BLANCHUT & BERTRAND
SOCRATE S.A.
Conseillers d'entreprise
cherchent

ingénieur bureau de méthode

Nous demandons :
— Connaissance de l'industrie horlogère
— Capacités d'organisateur
— Langues : au minimum anglais, français
— Esprit d'initiative
— Nationalité suisse ou permis C

Nous offrons :
— Projets variés
— Equipe dynamique
— Voyages

Contactez ou faire offres, avec curriculum vitae et photo, à BLANCHUT & BERTRAND SOCRATE S.A., 8, rue Eynard, 1205 Genève. Tél. (022) 20 67 66.

Agent général

Importation de machines agricoles
cherche

agents régionaux

pour réparation et vente.

Connaissance des moteurs Diesel souhaitée. Il s'agit de marques bien introduites dans tout le Jura.

Participation intéressante, soutien constant par la représentation générale.

Faire offres sous chiffres 93-61913 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2740 Moutier.

Entreprise horlogère cherche à engager, pour son secteur Visitage,

un chef d'atelier

qui se verra confier la responsabilité du secteur traitant la qualité au niveau des

montres terminées

EXIGENCES :

- formation d'horloger avec quelques années de pratique
- aptitudes à diriger du personnel
- si possible connaissance de la langue allemande.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres sous chiffres 80-3362 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

On cherche

sommelière

connaissant les deux services.
Tél. 31 13 50.

DUBIED

engage :

du personnel masculin
de production

opérateur sur différents types de machines ;

du personnel féminin

pour travaux divers et variés en ateliers.

Nous offrons :

- excellentes conditions de travail
- horaire mobile
- avantages sociaux, etc.

Faire offres ou se présenter

chez :
EDOUARD DUBIED & CIE S.A.,
Service du personnel,
Usine de Couvet,
2108 Couvet.
Tél. (038) 63 21 21.

USINE DE COUVET

Nous cherchons :

une personne

(retraité accepté) pour travail propre de manutention, à la demi-journée.

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à la maison Jutzeler, rue de l'Hôpital 3.
Tél. (038) 25 16 96.

Nous cherchons gérant (e)

pour notre Buffet Express une personne ou encore mieux un couple.
Si vous postulez pour ce poste :
— vous êtes bon vendeur (euse)
— vous aimez le contact avec la clientèle
— vous aimez prendre vos responsabilités
— de longues heures de travail ne vous font pas peur, mais vous désirez vous créer une situation financière intéressante.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53



L'organisation de vente d'un laboratoire de produits cosmétiques et d'entretien réputés offre à des

VENDEUSES

la possibilité de gagner un salaire élevé en visitant sa clientèle particulière d'une manière indépendante.

Si vous êtes intéressées par cette offre, téléphonez au (021) 26 73 80, pendant les heures de bureau.

SYNCHRON S.A.
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES

cherche pour son service d'expéditions :

UN EMPLOYÉ

pour la préparation, la taxation et l'affranchissement des colis, sachant prendre des initiatives et possédant permis de conduire A.
Ambiance de travail agréable, horaire mobile.

Entrée immédiate ou à convenir.
Prendre contact par téléphone à :

SYNCHRON S.A., FHR
Maladière 71, Neuchâtel
Tél. (038) 24 41 41

CYMA BOREL DOXA

Seulement
40 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

GARAGE MARCEL FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3,
2000 NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour date à convenir

aide de bureau- téléphoniste

Faire offres au garage, ou prendre rendez-vous.
Tél. (038) 24 21 33.

Nous cherchons, pour l'un de nos immeubles dans le Val-de-Ruz, un

concierge

Appartement de 4 1/2 pièces à disposition.

Faire offres sous chiffres BY 1768 au bureau du journal.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TEL. 038 25 85 01



Nous cherchons, pour entrée immédiate, un

OUVRIER CONTRÔLEUR

pour différents travaux de visitage de nos produits en cours de fabrication.

Ce poste conviendrait à une personne habile et consciencieuse, sachant si possible utiliser des instruments de mesure.

La formation est assurée par nos soins.
Veuillez vous présenter ou téléphoner à :

OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel,
Brévars 16, 2002 NEUCHÂTEL 2.
Téléphone (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



Pour compléter l'effectif de notre équipe INFORMATIQUE, nous cherchons un

programmeur- analyste

Exigences : expérience pratique programmation et analyse sur système IBM 360 ou 370/Dos, langages PL 1, ASS.

Niveau : formation commerciale supérieure ou technique.

Matériel : actuellement IBM 360/25. Introduction d'un ordinateur IBM 370/115 avec système de saisie des informations 3740.

Nous offrons : — activités variées au sein de petites équipes
— une formation complémentaire régulière
— les avantages d'une grande entreprise
— possibilité de procurer un logement.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres à

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Service du personnel

Rue du Bassin 16, 2000 Neuchâtel

Tél. (038) 21 11 71, Interne 208

Transport

Accidents

Responsabilité civile

Véhicules à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux et fourrures

Machines

Un joueur sort du lot chez les Brésiliens LOUIS PEREIRA, ARRIÈRE EFFICACE

A l'occasion des coupes du monde, le Brésil a révélé à lui seul, au cours des seize dernières années, autant d'attaquants de classe internationale que tous les autres finalistes réunis. Mais les temps ont changé et, aujourd'hui, ce sont les défenseurs qui émergent dans le football brésilien.

Ainsi, en Allemagne, on parle beaucoup des deux Marinho (aucun lien de parenté entre eux), Ulibari et Francisco, voire du jeune Nelinho ou de Ze Maria. Mais c'est incontestablement Luis Pereira qui fait l'unanimité aux yeux des observateurs.

SOLIDITÉ ET ABATTAGE

L'arrière central de Palmeiras vient de démontrer une fois de plus dans cet-

te Coupe du monde sa solidité et son abattage. Rarement en effet, au sein d'une équipe brésilienne parfois malmenée, l'expression « tour de défense » ne s'est appliquée plus justement qu'à ce « colored » bon enfant. 25 ans, 1 m 77 pour 73 kg, Luis Pereira est originaire de Bahia.

C'est Oswaldo Brandao, le célèbre entraîneur brésilien, qui l'a aidé à se perfectionner et fit de lui un joueur extrêmement complet. Un véritable père pour moi, dit le joueur. Avec Palmeiras, tous deux ne détiennent-ils pas d'ailleurs le titre de champion du Brésil pour la seconde année consécutive? Brandao lui a surtout fait travailler l'art de la couverture de la balle et de la contre-attaque. Ses efforts ont porté leurs fruits.

LE MEILLEUR EN 1973

Luis Pereira fut la grande révélation 1973 et le meilleur homme de la tournée brésilienne en Afrique du Nord et en Europe, l'an passé. Rarement la défense des « vert et or » s'est montrée aussi forte. Il faut remonter à Nilton Santos pour trouver un joueur aussi dynamique et capable de se montrer à la fois bon technicien dans ses interventions que dur sur l'homme quand il le faut.

Dans ce football brésilien où l'on a la manie des surnoms, Luis Pereira fut longtemps surnommé « Luis Chevrolet »

par ses camarades, pour sa puissance de démarrage lorsqu'il s'élance à l'assaut du but adverse. Aujourd'hui cependant, il a gagné ses lettres de noblesse. Cette véritable force de la nature s'est fait un nom.

UN REGRET

Que pense ce père de famille (deux enfants) de la Coupe du monde? Nous avons pris un départ laborieux. L'attaque ne parvenait pas à conserver le ballon et notre défense était surchargée de travail. Nous avons dû mettre les choses au point. A présent, cela va mieux. J'aurais cependant bien aimé que mes coéquipiers de Palmeiras, Cesar, Leivinha et mon meilleur ami, Ademir da Guia, présents en Allemagne, soient eux aussi titulaires dans notre équipe. Certains nous avaient enterré trop tôt je crois.

TV : émission spéciale avant la finale

Dimanche après-midi, la TV romande diffusera dès 15 h une émission spéciale consacrée à la présentation de la finale des championnats du monde de football. Des invités et des joueurs seront sur le plateau pour commenter les divers aspects de cette rencontre. L'émission comprendra également une rétrospective des finales de 1954 à nos jours et des buts marqués par les deux équipes finalistes de cette année.

Conigliaro à Lugano : c'est confirmé

Au cours d'une conférence de presse, le président Camillo Ferrari et l'entraîneur Alfredo Foni ont présenté les nouvelles acquisitions du F.-C. Lugano. Il s'agit de l'Argentin, Marcus Conigliaro (29 ans), de Fredi Groebli (ex-Gosselers) et d'Erwin Wenger (de Bienne). Les dirigeants luganais attendent beaucoup de Conigliaro, qui passa une saison à l'Indépendante avant de jouer six ans à Estudiantes La Plata. Conigliaro a également porté à 29 reprises le maillot de l'équipe nationale et il a joué trois finales intercontinentales.

Quant aux principaux départs, il s'agit de ceux de Lubanski (qui retourne en RFA), Rovelli et Holenstein. (Réd. — Il y a trois ans, Neuchâtel Xamax pensait éventuellement s'assurer les services de Conigliaro. On suivra donc ses futures prestations avec un intérêt tout particulier).



DE LA CLASSE. — Luis Pereira (à gauche) en a à revendre. Ce n'est pas l'Allemand de l'Est Waetzlich qui nous contredira ! (Téléphoto AP)

Babington, l'élu de dernière heure

Il n'a pas le type sud-américain. Pas du tout, même. Ses yeux bleus et ses cheveux blonds trahissent ses origines paternelles anglaises. Carlos Babington, l'élu de la dernière heure au sein de la délégation argentine, a été ainsi surnommé « el Inglés » par ses coéquipiers. Pourtant, le meilleur joueur argentin a bien failli ne pas participer à la Coupe du monde.

TROP VINDICATIF

Jugé trop vindicatif par ses dirigeants, Carlos Babington (25 ans) a manqué de peu de rester sur la touche. D'ailleurs, n'a-t-il pas déjà été suspendu pour un match après avoir reçu trois avertissements? Pourtant, il aurait été regrettable de ne pas le voir en action. C'est un joueur de classe. Depuis le début du tournoi, il domine ses partenaires; techniquement, il est incontestablement le meilleur. Professionnel depuis cinq ans à Huracan, Babington s'impose comme le véritable patron de l'équipe sud-américaine. Il en est l'organisateur, le maître à penser qui voit loin. En 1978, l'Argen-

tine organisera la Coupe du monde chez elle.

Nous devons effacer l'Allemagne de notre esprit. Nous y avons connu toutes les malchances possibles. Face à la Pologne, nous aurions pu connaître un sort meilleur. Mais nous nous sommes laissés surprendre au départ. Il nous a été impossible de refaire notre retard. Face au Brésil, nous avons manqué de réussite dans nos tirs au but. Et cela nous a peut-être coûté une place dans le match de classement... avoue-t-il.

TENTÉ PAR L'EUROPE

Carlos Babington fait partie de cette catégorie de joueurs racés, élégants, au style délié, tout en finesse. Aussi peut-on s'étonner du choix qu'il ferait s'il venait à jouer en Europe. J'aimerais évoluer en Angleterre ou en Italie. Je sais que ce n'est pas du tout le style de jeu qui me convient. Mais c'est encore, avec la Hollande, les seuls pays où le football est vraiment sain...

Babington n'est pas du tout bâti dans le style des footballeurs modernes. Il est de taille normale, un peu à la manière

de Cruyff. Assez mince, il donne l'impression d'une certaine fragilité. Mais ce n'est qu'une apparence. D'ailleurs s'il n'avait opté pour le football, il aurait aimé pratiquer un sport où la résistance physique, la solidité des nerfs (...) sont des éléments primordiaux: coureur automobile. Il admire Emerson Fittipaldi.

OBJECTIF PRINCIPAL

Désormais, son objectif principal est la Coupe du monde 1978. Avec ses partenaires, il tient à prendre une revanche éclatante dans quatre ans. Il faudra certes changer de conception. En Amérique du Sud, nous avons pris quelques années de retard sur le football européen. Non pas techniquement, car l'estime que les Sud-Américains ont aussi bons, sinon meilleurs que les Européens, mais au point de vue rythme, nous sommes totalement dépassés. Nous ne pouvons soutenir la comparaison avec une équipe telle que la Hollande ou même l'Allemagne de l'Ouest. Il nous faudra travailler sérieusement pendant quatre ans pour prouver que l'Argentine est encore une grande nation du football.



Le centième match de Schoen

Helmut Schoen a dirigé l'équipe de RFA pour la 100ème fois consécutive hier contre la Pologne. Schoen (58 ans) avait succédé en 1964 à Sepp Herberger, le « vieux renard », qui donna à l'Allemagne son premier titre mondial, il y a vingt ans en Suisse. Le 4 novembre 1964, pour son premier match comme responsable de l'équipe de RFA, Schoen avait dû se contenter d'un match nul contre la Suède, à Berlin, dans un match de qualification pour la Coupe du monde en Angleterre.

Les entraîneurs des seize équipes engagées dans le championnat du monde ne sont que de médiocres pronostiqueurs: aucun d'entre eux n'avait cité la Pologne parmi les quatre « grands ». Tous avaient donné la RFA, douze le Brésil et l'Ita-

lie — éliminée dès le premier tour — et seulement dix la Hollande.

● Paul Breitner (22 ans), l'arrière le plus offensif de la Coupe du monde, veut mettre un terme à sa carrière dans six ans. J'aurai alors 28 ans et dix années de présence au Bayern Munich ce qui, compte tenu du nombre de matches que nous sommes obligés de jouer, équivaut à quinze années dans un autre club.

● Georg Buschner, entraîneur de la RDA, interrogé sur un éventuel limogeage après les défaites de son équipe face au Brésil et à la Hollande, s'est montré confiant: J'ai un contrat de travail tout à fait normal et, de plus, je suis syndiqué. Je n'ai donc aucune inquiétude quant à mon avenir.



PERSÉVÉRANCE. — Schoen (ici avec Muller) en a certainement beaucoup: diriger une équipe cent fois de suite représente une « performance », lorsque l'on sait combien est fragile le poste d'entraîneur... (Téléphoto AP)

cyclisme

Karstens perd puis retrouve le maillot jaune

Le schéma n'a toujours pas changé, au Tour de France. Du moment qu'il n'est pas possible de faire autrement, on se bat pour des secondes. Eddy Merckx et son équipe commandent, mais ne gagnent pas: ils ont décidé de fermer la porte jusqu'aux premières difficultés.

Notre service spécial

Personne ne part donc, ou presque, et les miettes que laisse le Belge sont réparties entre ses principaux adversaires du moment.

COUP DE POING

Des adversaires qui se nomment Karstens et Sercu. Le Hollandais avait pris le maillot jaune mardi à la faveur des sprints volants. Il l'a perdu hier, dans l'étape en ligne, pour Sercu. Ça n'alla pas sans mal: un de ces sprints — où

s'était, bien sûr, mêlé Gualazzini, coéquipier de Sercu — se termina par quelques coups de poing après un passage contre la balustrade... Mais, le soir, Karstens a repris le maillot jaune à la faveur de l'étape contre la montre par équipes.

Cette étape, longue de 239 kilomètres — un record si l'on songe qu'il y avait encore, au programme du jour, une course contre la montre par équipes — ne s'est pourtant pas achevée par un emballage massif: à un vingtain de kilomètres de l'arrivée, les Belges Pollentier et Delcroix s'en allèrent mais sur la

ligne de Harelbeke, où s'étaient donné rendez-vous un nombre invraisemblable de spectateurs, le Français Molinérès apporta à son pays un premier succès dans le Tour 74.

PRÉDESTINÉ

Mais cette étape fut surtout marquée par un nombre incroyable de crevaisons: sur les petites routes, les silex avaient été délavés par les trombes d'eau. On dénombra plus de deux cent cinquante ennus mécaniques, à tel point aussi que les voitures de matériel se trouvèrent démunies de « boyaux » et que la direction de la course en fit acheter une centaine à un marchand situé sur la route. Ce fait inhabituel se passait à Abbeville, un endroit prédestiné, puisque c'est la capitale mondiale du... boudin.

Après cette première partie mouvementée, les coureurs avaient donc rendez-vous sur la grand-place de Harelbeke, afin de participer à une épreuve contre la montre par équipes, épreuve n'ayant d'autre incidence au classement général que des bonifications aux trois premières formations classées: six, quatre et deux secondes. Hier soir, en Belgique, le Tour est resté à sa mesure. Vivement les montagnes...

J.S.

Classements

6ème étape, Dieppe - Harelbeke (239 km): 1. Molinérès (Fr) 6 h 18'56". 2. Pollentier (Be) 6 h 18'57". 3. Bal (Ho) 6 h 19'18". 4. Sercu (Be). 5. Karstens (Ho). 6. de Meyer (Be). 7. Baert (Be). 8. David (Be). 9. Hoban (GB). 10. Lasa (Esp). 11. Guimard (Fr). 12. van Roos-

broeck (Be). 13. Vianen (Ho). 14. Verplanck (Be). 15. van Katwijk (Ho). 16. Poppe (Ho). 17. Gualazzini (It). 18. Merckx (Be). 19. Allan (Aus). 20. van Springel (Be). 21. Teirlinck (Be). 22. Esclassan (Fr). 23. Leman (Be). 24. van Looy (Be). 25. Prinsen (Ho). 26. Martinez (Fr) tous même temps. Moyenne du vainqueur: 38 km 260.

6ème étape, course contre la montre par équipes à Harelbeke (9 km): 1. Iban 54'05"5 (temps additionnés des 5 premiers coureurs). 2. Barrutia 55'20". 3. de Muer 55'31"7. 4. van Vaerenbergh 55'40". 5. Schotte 56'02". — 10ème de bonification: Merckx, Bruyère, van Schil, Mintjens, Spruyt. — 6ème: Perurona, Mendez, Galdos, Lasa, Pesarodona Lopez-Carril, Martos, Aja et Melero. — 4ème: Karstens, Agostinho, S. Vasseur. Classement général: 1. Karstens (Ho) 27 h 37'36". 2. Merckx (Be) même temps. 3. Sercu (Be) à 2". 4. Bruyère (Be) à 13". 5. Pollentier (Be) à 33". 6. van Springel (Be) à 36". 7. Molinérès (Fr) à 43". 8. Hoban (GB) à 47". 9. Gualazzini (It) à 48". 10. de Witte (Be) à 56". 11. Manzanque (Esp) à 57". 12. Agostinho (Por) à 1'00".

Classement par points: 1. Sercu (Be) 123 points. 2. Karstens (Ho) 87. 3. Gualazzini (It) 65. 4. Hoban (GB) et van Katwijk (Ho) 48. 6. Esclassan (Fr) 44. Gualazzini pénalisé: Gualazzini, coupable d'avoir généré Karstens lors d'un sprint pour un « point chaud », a été déclassé de la 4ème place qu'il avait prise à Neuve-Chapelle et il a été pénalisé de trente secondes.

Points chauds: 1. Merckx (Be) 43 points; 2. Karstens (Ho) 42; 3. Hoban (GB) 40; 4. Gualazzini (It) 28; 5. van Springel (Be) 13.

G. P. de la Montagne: 1. Perurona (Esp) 32 points; 2. Abilleira (Esp) 24; 3. Oliva (Esp) et Teirlinck (Be) 10 points.

tir

Championnats suisses de groupes

Les Neuchâtelois sont brillants

Au premier tour principal du championnat suisse de groupes au fusil d'assaut, les Neuchâtelois n'ont perdu aucun de leurs représentants. C'est étonnant, mais c'est ainsi. Ceux de Corcelles-Cormondrèche, par exemple, grâce à leur excellent résultat (346 p.), qui leur assure un admirable 6ème rang sur le plan national, peuvent se vanter de s'être aisément débarrassés de leurs adversaires

d'Altiswil et de Mühlen, quand même l'équipe de Näfels, injectée dans la même combinaison quadrangulaire, terminait son pensum à la limite des 350 points. Personne n'a fait mieux, à l'exception des tireurs de la Cible de Sion, crédités de 353 points.

Il n'empêche que les hommes du président Eugène Bernard peuvent s'estimer satisfaits de leur première bataille, dans

l'espoir qu'ils remporteront la seconde le week-end prochain. Ils seront opposés aux groupes de... Sion-la Cible, justement, de Bichwil et de Niederglatt, qui ont, en ce qui concerne les deux derniers nommés, obtenu 340 p. au premier tour.

Le groupe du Pâquier s'est installé en tête de sa combinaison avec 335 points. C'est beaucoup pour lui, sans l'ombre d'un doute, mais ce ne sera peut-être pas suffisant au second round, face à Renens. En revanche, les Neuchâtelois devraient triompher de Dozwil et d'Obercham, dont on n'a pas encore beaucoup entendu parler. Ce n'est pas une raison, bien sûr...

La défense du Locle est très bien placée (12me) avec le très beau total de 343 points. Dans la seconde manche, les Neuchâtelois du Haut rencontreront Gland et Bâle-Bund, dont personne n'a oublié le résultat de 343 points. Les trois concurrents sont donc à égalité jusque-là et seul Utzenstorf prend le départ avec un certain handicap.

PESEUX BIEN PLACE

Pour le reste, qu'on le veuille ou non, Peseux sera au second barrage de la série A l'unique porte-drapeau des Neuchâtelois dans ce domaine. Les Subièrois semblent avoir été favorisés par le tirage au sort, qui les a mis dans la même quartette que les employés des postes et des douanes de Bâle — qui ne sont pas des débutants, c'est vrai — et avec les groupes de Fluellen et de Rikon-Effretikon. Qu'est-ce à dire plus précisément? Tout simplement que les Neuchâtelois, crédités de 465 p. au premier tour, semblent supérieurs aux représentants de Rikon-Effretikon (460 p.) ainsi qu'aux Bâlois et aux tireurs de la Suisse primitive (451 et 452 p. l'autre jour...).

Il ne faut évidemment pas s'y fier! L.N.

Championnats du monde: record à Thoune

Lors des 39èmes championnats du monde, en 1966 à Wiesbaden, on avait presque crié au miracle: l'Allemagne fédérale avait accueilli, pour l'occasion, 1023 représentants de cinquante pays et l'on admettait que ce record ne serait pas battu de si tôt. A Phoenix, quatre ans plus tard, si cinquante nations figuraient bien sur la liste des inscriptions, les concurrents n'étaient que 700 environ, en raison, sans doute, de l'éloignement des lieux.

Aujourd'hui, on annonce de Thoune et de Berne la présence de 57 nations aux 41èmes championnats du monde. C'est

un nouveau record, qui n'est que provisoire. En effet, comme le délai d'inscription n'expire que le 31 juillet prochain, on aura tout loisir jusque-là de faire le plein. On attend, en particulier, l'inscription des représentants de neuf autres nations. Il faut préciser tout de même que trente membres de l'U.I.T. n'ont pas réagi à l'invitation des organisateurs suisses.

L'intérêt des 41mes championnats du monde de tir 1974 est grand. Pour l'instant, on a enregistré l'accréditation de 70 journalistes en provenance de douze pays. Il va sans dire que la Suisse se devait d'y avoir une délégation majoritaire et tel sera bien le cas puisque 40 de ses gens de plume suivront les différentes épreuves. Les journalistes de la radio et de la télévision ne sont pas compris dans ces chiffres.

On ne peut plus ignorer que le budget des constructions représente un très gros morceau. Les premiers travaux ont exigé un investissement de 1,4 million de francs. L'aménagement des stands et des cibles interviendra entre le 20 juillet et le 15 août. Ces installations seront mises à l'épreuve du 23 au 25 août, lors des championnats suisses. Quant au stand de tir aux armes de chasse de Berne, il est pratiquement terminé.

athlétisme

51'3 pour Aumas

Dans le 400 m haies remporté par Bolding, le Genevois François Aumas a pris la cinquième place en 51'3, ce qui constitue la meilleure performance suisse de la saison. Heinz Hofer (record suisse - 50'5) a terminé sixième, en 51'4.

● Au cours des championnats d'Allemagne de l'Est, à Berlin-Est, Reinhard Theimer a lancé le marteau à 73 m 90, ce qui constitue la meilleure performance mondiale de l'année.

aviron

Six cents concurrents aux régates de Zurich

Quarante-neuf courses ont eu lieu au cours des 85me régates internationales de Zurich, sur le Sihlsee, mettant aux prises plus de 600 rameurs.

RÉSULTATS

Elite (200 m). — Skiff: 1. RC Zurich (T. Macher) 8'13"6; 2. Seelclub Zurich (H. Spoerry) 8'22"9. Double scull: 1. Seelclub Zurich (Hofmann-Spoerry) 8'07"2; 2. Breisach-Essen (Zingel-Bardowski) 8'11"7. Quatre sans: 1. Seelclub Lucerne - Seelclub Sempach 7'16"5; 2. Seelclub Zurich 7'20"1. Quatre avec, première course: 1. Seelclub Zurich 7'19"4; 2. Thalwil 7'24"9; 3. Forward Morges 7'27". Deuxième course: 1. Seelclub Lucerne, Neuchâtel - Belvoir Zurich 1'29"2; 2. Thalwil 7'38"1; 3. SC Canottieri Locarno 7'52"7.

Seniors A (2000 m). — Deux sans: 1. Kusnacht 7'44"6; 2. CN Vevey 8'08"5. Seniors B (2000 m). — Skiff: 1. SN Genève (Gontagny) 8'32"8; 2. SN Genève (Raffini) 8'42"8. Juniors (1500 m). — Skiff: 1. Belvoir Zurich (Wysy) 6'10"1. 2me course: 1. Stansstad (Rosset) 6'22. 3me course: 1. Rheinau (Braun) 6'41"1. 4me course: 1. Commerçants Zurich (Baumann) 6'01"1. 5me course: 1. SN Genève (Magnenet) 5'58"7. Double scull, 1re course: 1. Etoile Bienne (Rossel-Nussbaum) 5'41"1.

hockey sur roulettes

La sélection suisse pour le « mondial »

La fédération suisse a désigné l'équipe qui la représentera au championnat du monde de Luanda (Angola), du 17 au 29 juillet. En prévision de cette importante manifestation, la formation helvétique participera, en guise d'ultime préparation, au tournoi international de Darmstadt (5-6 juillet) où elle sera opposée à la RFA, la Belgique, la France et à Darmstadt. Voici les joueurs retenus:

Gardiens: Walliser (Zurich), Rhyn (Bâle). — Défenseurs et attaquants: Stettler (Zurich), Cordonnier (Montreux), Genoud (Montreux), Chassot (Montreux), Blattmann (Zurich), de Siebenthal (Montreux), Taroni (Montreux).

ski

A.-M. Moser-Proell: « J'abandonne »

M. Kurt Schlick, président de la Fédération autrichienne de ski, a annoncé mardi qu'il va chercher à se faire préciser les intentions de la skieuse Anne-Marie Moser-Proell qui a confié à un journal autrichien son désir de se retirer du ski.

C'est définitif maintenant. J'abandonne, a-t-elle déclaré au journal dans une interview qui était une apparente protestation contre une décision de la fédération interdisant le transfert de toute l'équipe nationale d'un fabricant de skis à un autre avant les Jeux olympiques de 1976 à Innsbruck.

M. Schlick a précisé qu'il a chargé un expert de la fédération d'entrer en contact personnel avec Mme Moser-Proell cette semaine pour obtenir une déclaration définitive.

La saison dernière, Anne-Marie Moser-Proell avait déjà annoncé son intention de changer de fabricant. Mais une décision de la fédération avait interdit le transfert.

Le départ d'Anne-Marie Moser-Proell affaiblirait sérieusement l'équipe féminine autrichienne aux J.O.



OFFRES D'EMPLOIS



LA CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE désire engager :

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son service technique.

Dame ou demoiselle aimant les chiffres et désirant faire des travaux de contrôle aura la préférence.

UN (E) EMPLOYÉ (E)

pour son adressographe.

Personne sachant taper à la machine, consciencieuse et précise sera mise au courant.

Faire offres à :

Caisse cantonale d'assurance populaire
Rue du Môle 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 49 92



UNE CHANCE, IL FAUT LA SAISIR

Nous offrons, dans le cadre de notre agence générale de Neuchâtel, un poste

d'INSPECTEUR

L'activité en question consiste à conseiller et à entretenir les relations avec notre clientèle d'un portefeuille existant, et à traiter l'acquisition de nouvelles assurances, ceci dans le rayon de Neuchâtel et sa banlieue.

Le candidat choisi bénéficiera
— d'une place stable
— d'une bonne rémunération
— de prestations sociales étendues
— d'un soutien efficace des organes de la Compagnie.

Faire offres détaillées à la Direction de
LA GÉNÉRALE DE BERNE
Compagnie d'assurances
Sulgeneckstrasse 19
3001 Berne.
ou à M. Lorimier, Promenade-Noire 6,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 31 59.

Coop Neuchâtel engagerait pour
La Cité une

employée de bureau

qualifiée.

Travail varié avec responsabilités.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Coop, office du personnel, Portes-Rouges
55, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 37 21 (interne 21).

PRÉCEL S.A.

cherche pour son département mécanique :

Mécaniciens de précision

Mécaniciens réglEUR

Mécaniciens outilleur

Ouvriers

Ouvrières

Travaux légers, mise au courant par nos soins.
Fermeture annuelle du 12 juillet au 12 août 1974.

Faire offres ou se présenter à Précél S.A.,
Vy-d'Etra 10, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son
Studio de Radiodiffusion à Lausanne :

1 opérateur (trice) stagiaire 1 opérateur (trice) à mi-temps

Date d'entrée : à convenir.

Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1211 GENÈVE 8

Importante teinturerie de la place cherche, pour Neuchâtel,

personnel féminin

pour son service à la clientèle.
Formation assurée.
Bon salaire.

Faire offres sous chiffres PT 902158 à Publicitas,
1002 Lausanne.



engage :

tôliers peintres manœuvres ouvrier

pouvant être spécialisés par son département : « DINITROL »

Bons salaires.
Avantages sociaux.

Pour plusieurs secteurs de
production
nous engageons des

ouvriers ouvrières

pouvant être formés sur diverses installations.

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser selon vos capacités individuelles en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers.

Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique, à

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 388

MIGROS

cherche

pour son Marché av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel,

au dépôt do-it-yourself

jeune menuisier

pour le débitage du bois et le service à la clientèle

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Italiens

Importante Société suisse cherche, pour l'ensemble de la Suisse,

jeunes représentants

de nationalité italienne, pour la vente d'un produit entièrement nouveau sur le marché.
Travail à plein temps ou à temps partiel.
Débutants acceptés.
Formation assurée.
Salaire au-dessus de la moyenne.
Permis d'établissement B ou C.
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez renvoyer ce coupon-réponse sous chiffres 28-350416 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Nom :

Prénom :

Age :

Rue No :

Localité :

Tél. professionnel

Privé

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un chauffeur

ponds lourd catégorie D.

Semaine de cinq jours.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de téléphoner au
(038) 33 30 14.

Beaulac

L'hôtel Beaulac cherche un PORTIER TOURNANT

— Ambiance de travail agréable
— Bon salaire.
Se présenter à la réception de l'hôtel ou téléphoner au (038) 25 88 22.

Hôtel du Lac, Auvernier,
cherche pour entrée immédiate :

1 sommelière

(salle à manger) :
Tél. (038) 31 21 94.

Entreprise commerciale de la ville
cherche

aide-chauffeur

Faire offres de service sous chiffres CX 1745 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Nous cherchons, pour septembre,

une apprentie droguiste

Droguerie de Colombier,
F. Engdahl,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 24 79.

COIFFURE Marie Claire BEAUTÉ

offre une place

D'APPRENTIE COIFFEUSE

Bonne formation assurée au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Se présenter rue de l'Hôpital 5, à Neuchâtel, ou prendre contact par téléphone au No (038) 24 72 22.

COMMERCES

URGENT
A remettre à Neuchâtel

CAFÉ

bien situé au centre de la ville.
Chiffre d'affaires très intéressant, env. 200.000 fr. Location mensuelle 1700 fr. Durée du bail à déterminer.
Prix au plus offrant.

Ecrire sous chiffres 28-900192 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel

DEMANDES D'EMPLOIS

Anglaise de 22 ans

cherche place dans famille comme gouvernante pour personne âgée ou enfants.
Connaissances commerciales, avec références à Neuchâtel.
Entrée immédiate.
Adresser offres écrites à 47-436 au bureau du journal.

Jeune Suisse allemande, aide médicale

connaissant le travail de laboratoire, cherche une place agréable à Neuchâtel ou aux environs.

Mlle M. Rueggsegger, hôpital,
3506 Grosshöchstetten.

Jeune Suisse allemande possédant le certificat fédéral de commerce, avec de bonnes connaissances de la langue anglaise, cherche

EMPLOI

à Neuchâtel pour se perfectionner en langue française. Fréquente depuis 2 mois l'École Bénédicte, à Neuchâtel.
Entrée possible : mi-août.

Adresser offres écrites à KH 1777 au bureau du journal.

COMPTABLE

27 ans, préparant diplôme fédéral, cherche place intéressante dans fiduciaire ou entreprise moyenne.

Adresser offres sous chiffres HE 1774 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

FRED KUNZ

TAPISSIER-DÉCORATEUR

vous invite à visiter à Colombier son GRAND CENTRE de

documentation textile

Confection soignée de

RIDEAUX ET MEUBLES TAPIS DE FOND

Rue Haute 15
Parc pour voitures
Tél. (038) 41 23 15



Spécialité:

Un régal, le

filet au poivre vert et à la crème

Fr. 20.— par personne
Service compris.

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

Vacances d'été en Valais

Hôtel familial, pension complète Fr. 32.— à 38.— par jour. Alt. 1100 m. Repos, promenades, excursions, courses de montagne, piscine et parc zoologique alpestre.
Prospectus : Hôtel de l'Avenir 1923 les Marécottes, tél. (026) 8 14 61.

RESTAURANT-ROTISSERIE BAR - CLUB DANSANT



TOUS LES SOIRS
OUVERT

jusqu'à 2 HEURES

lundi minuit.

L'AUBERGE DE LA SAUGE

Cudrefin

est ouverte

La direction : M. et Mme Wurmser.
Tél. (037) 77 14 20.

centre



Fromage à raclette

8.-
le kg

meules de 5 à 6 kg

Vente en meule

1/2 meule

1/4 meule

WALTER LÜTHI S. A. BIENNE

Rue Johann-Renfer 56, 2500 BIENNE

Téléphone (032) 41 37 02



RÉVISIONS ET CONSTRUCTIONS DE CITERNES

Modifications selon les nouvelles prescriptions (jauge-règle, isolation I, sonde Hectronic, etc.)

A découper

Commande / Demande d'offre pour la revision

Citerne de _____ litres cylindrique cubique

Tél. _____ en terre en cave

Nom / prénom _____

Rue _____ Localité _____

Remarques : _____



A deux mois seulement des championnats d'Europe, à Rome

LES SUISSES SUSCITENT QUELQUE INQUIÉTUDE

Les championnats d'Europe, c'est dans deux mois. On a donc le temps. Le lièvre, lui aussi, croyait qu'il avait le temps. Il faudrait commencer à y songer sérieusement. Comme elle démarre, cette saison ne semble pas conduire à des championnats d'Europe. Une sorte d'indifférence générale règne. On a déjà eu deux rencontres internationales : elles n'ont pas exercé plus d'effet que de l'eau sur les plumes d'un canard et s'il fallait désigner déjà maintenant quelques candidats, on serait bien en peine d'en trouver cinq ou six.

Les conditions météorologiques et les blessures ont eu une influence défavorable. On l'a dit, qui veut aller loin ménage sa monture : c'est un bon conseil. Cependant, nous sommes gentiment là. La forme doit au moins mani-

fester son proche avènement, quel que soit le programme futur de l'athlète, quels que soient ses objectifs.

PAS COMPARABLES

Il ne faut pas qu'on devienne trop prudent par souci de ne pas entamer ses réserves. Pour subsister dans une compétition qui réunit l'élite européenne, il est primordial de s'être endurci auparavant.

On constate que les doubles champions olympiques de la vitesse, Renate Stecher et Valeri Borsov, sont encore à plusieurs semaines de marche de leur sommet.

Cependant, un athlète suisse ne peut pas prendre exemple sur eux, car ce sont des champions expérimentés qui connaissent parfaitement leurs possibilités et qui ont un cheminement minutieusement jaloné. Borsov a été blessé

et il saura bien s'élever à son niveau habituel le moment venu. Renate Stecher semble réellement vouloir solliciter sa forme plus tardivement qu'à l'ordinaire, mais elle peut s'améliorer de plusieurs dixièmes en l'espace de quelques semaines, parce qu'elle possède une formation athlétique et technique qui repose sur des années de travail.

Pour le moment, on a Meta Antenen. C'est un lieu commun. Elle est l'alpha et l'oméga de l'athlétisme féminin. Mais elle est la seule qui mérite confiance.

UN CERTAIN MEISTER

Philippe Andres s'est mis en évidence en décathlon : on ne lui demandera même pas de progresser encore avant de l'envoyer à Rome. On retient également Rolf Bernhard au saut en longueur, parce qu'il a déjà réalisé quelques performances très proches de son record national et qu'il est un athlète de compétition. Peter Stiefenhofer est un sujet de grand avenir au lancement de marteau : un talent extraordinaire lui a permis de brûler les étapes de l'évolution et de parvenir en deux ans, là où Ernest Ammann est arrivé en six ans de progrès constants. Stiefenhofer sera certainement le premier athlète suisse à atteindre la limite des 70 mètres.

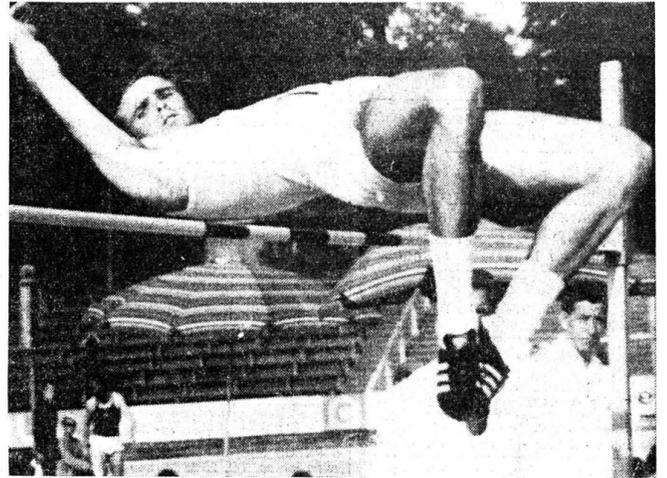
Et puis, il faut encore citer Werner Meister, qui est sorti grand de sa tournée dans le Nord et qui l'a prouvé de manière péremptoire à Sarajevo, contre les Yougoslaves. A Helsinki, il a couru le 1500 en 3'39". Il a devancé le champion olympique de 72, le Finlandais Vasala, et il n'a pas été déclassé par les dominateurs des Jeux de l'Empire britannique, Walker, Bayi et Dixon.

Meier a le défaut d'être très sensible, il manque aussi de régularité.

On s'interroge au sujet de Rolf Gysin, l'athlète numéro un de la saison dernière. Son talent n'est pas en cause. Seule sa forme présente suscite de l'inquiétude. A Sarajevo, il a concédé deux secondes à Susanj — le champion d'Europe en salle — sur les deux cents derniers mètres du 800 et, quatre jours auparavant, il avait terminé le 1500 d'Helsinki en 3'50", à 11"4 de Meier ! A 13"2 du record national qu'il a établi l'année passée, à pareille époque.

Mais Hofer a gagné le 400 m haies du match Yougoslavie - Suisse en 51"5 sous une pluie battante et, aux championnats régionaux, Aumas est descendu à 51"7. Ça va tout de même finir par bouger.

Guy CURDY



ESPOIR. — On peut légitimement espérer voir le décathlonien obtenir un bon résultat aux championnats d'Europe, à Rome. (Keystone)

Résultats des championnats romands

Hier, nous avons commencé la publication des principaux résultats des championnats romands d'athlétisme. Nous terminons cette longue liste aujourd'hui :

Juniors

110 m haies : 1. P. Matter TVL 15"1 ; 2. C. Musy Olympic 16"3 ; 3. B. Schneberger LVL 16"7. **100 m finale** : 1. Y. Flückiger CAG 10"8 ; 2. P. Bellwald Sion Ol. ; 3. D. Escher SL 11"0. **200 m finale** : 1. J.-G. Maître CA Sion 22"4 ; 2. D. Escher SL 22"6 ; 3. P. Quentin CA BV 22"7. **400 m haies** : 1. H. Wyss STB 57"3 ; 2. R. Bonvin Sion Ol. 60"6 ; 3. T. Vifian STB 61"9. **400 m finale** : 1. P. Quentin CA BV 51"1 ; 2. P.-A. Gamba CAG 51"7 ; 3. D. Küffer STB 51"7. **800 m finale** : 1. A. Schäfer Olympic 2'01"1 ; 2. J.-C. Küttel CA Col. Fr. ; 3. D. v. Rickenbach B TV Biel 2'02"9. **1500 m finale** : 1. K. Nyfeler TV Huttwil 4'03"2 ; 2. P. Perroud CHP GE 4'05"6 ; 3. K. Liechti TVT 4'09"4. **3000 m** : 1. J. Aebi GGB 8'57"2 ; 2. J.-P. Hiroz CARE 9'10"4 ; 3. J.-J. Küng CA Payerne 9'12"4. **5000 m** : 1. G. Rhyh LVL 15'39"2 ; 2. S. Rochacht USY 15'51"0 ; 3. J.-P. Hiroz CARE 16'07"4. **2000 m steeple** : 1. B. Lafranchi LVL 6'00"2 ; 2. S. Geissbühler LVL 6'14"0 ; 3. B. Fleury Olympic 6'26"4. **Longueur** : 1. C. Schaller CA BV 6,93 m ; 2. A. Osenda CA BV 6,74 m ; 3. M. Utz STB 6,48 m. **Triple saut** : 1. D. Hüfenschmid GGB 13,52 m ; 2. O. Amstutz TV Naters 12,56 m ; 3. R. Fardel CA Sion 11,22 m. **Hauteur** : 1. D. Blüher STB 2 m ; 2. R. Dieboldswyler STB 2 m ; 3. A. Osenda CA BV 1,95 m ; 5. D. Voirel NS 1,85 m. **Percbe** : 1. B. Schneberger LVL 3,80 m ; 2. J.-L. Baer Olympic 3,70 m ; 3. U. Gamma LAC Biel 3,70 m. **Poids** : 1. A. Wenger CHP GE 14,25 m ; 2. R. Imhof TV Naters 12,98 m ; 3. S. Anliker LVL 12,21 m. **Disque** : 1. S. Anliker LVL 41,58 m ; 2. R. Imhof TV Naters 39,16 m ; 3. A. Wenger CHP GE 39,10 m. **Javelot** : 1. P. Golay CAG 56,88 m ; 2. R. Wyss GGB 51,28 m ; 3. H. Vajkij CARE 49,04. **Marteau** : 1. B. Egger GGB 45,74 m ; 2. W. Schürch GGB 38,88 m.

Dames

100 m haies : 1. B. Kehrl STB 14"7 ; 2. C. Gehringier CEP 15"3 ; 3. B. Kehrl STB 16"2. **100 m finale** : 1. S. Iseli STB 12"2 ; 2. G. Fontana SL 12"3 ; 3. A. Flückiger GGB 12"4. **200 m finale** : 1. B. Kehrl STB 25"7 ; 2. J. Schumacher CA Courtelary 25"9 ; 3. M. Dähler GGB 26"5. **400 m finale** : 1. E. Oberholzer STB 56"7 ; 2. R. Messmer STB 57"8 ; 3. J. Fivaz SL 58"7. **800 m** : 1. E. Oberholzer STB 2'13"6 ; 2. R. Messmer STB 2'14"5 ; 3. F. Troxler LAC Biel 2'25"1 ; 4. D. Etienne CEP 2'25"9. **1500 m** : 1. L. Senn TVL 4'44"6 ; 2. E. Fioramonti Stade GE 4'53"0 ; 3. S. Pecka STB 4'56"8. **3000 m** : 1. E. Fioramonti Stade GE 10'29"4 ; 2. S.

Pecka STB 10'37"2. **Longueur** : 1. G. Fontana Stade L. 5,92 m ; 2. C. Gehringier CEP 5,48 m ; 3. M. Dähler GGB 5,41 m. **Hauteur** : 1. hors concours A. Filion Canada 1,71 m ; 2. C. Gehringier CEP 1,65 m ; 3. H. Bangertler LVL 1,60 m ; 4. S. Held GGB 1,50 m et D. Etienne CEP ; 6. C. Galland NS 1,45 m. **Poids** : 1. M. Anliker TVL 10,10 m ; 2. E. Wütrich Trubsch 9,71 m ; 3. J. Lochmatter TV Naters 9,60 m. **Disque** : 1. M. Anliker TVL 35,36 m ; 2. O. Ackermann TVL 32,42 m ; 3. F. Gollay CAG 32,36 m ; ... 6. M. Wyss Olympic 28,68 m. **Javelot** : 1. V. Weber STB 40,16 m ; 2. M. Anliker TVL 31,56 m ; 3. I. Keilholz TV Naters 30,78 m.

Hommes

110 m haies : 1. B. Hofmänner STB 14"7 ; 2. A. Ringli CAG 14"9 ; 3. M. Mathys TV Huttwil 14"9. **400 m haies** : 1. F. Aumas CAG 51"7 ; 2. B. Mathys 53"2 ; 3. R. Schild STB 53"8 ; 4. Y. Stegmann CEP 54"0 = nouveau record neuchâtelois. **100 m finale** : 1. J.-M. Wyss CAF 10"4 ; 2. D. James SL 10"6 ; 3. M. Neuwirth TVL 10"7 et W. Hüssler GGB m.t. **200 m finale** : 1. J.-M. Wyss CAF 21"9 ; 2. L.-A. Jotterand CAG 22"2 ; 3. A. Rothenbühler TVL 22"4. **400 m** : 1. W. Aubry Olympic 49"1 ; 2. Y. Stegmann CEP 49"4 ; 3. D. Cosanday SL 50"7. **800 m** : 1. G. Vontanthan CS Le Mouret 1'52"1 ; 2. S. Scheidegger STB 1'53"4 ; 3. O. Tallet CAG 1'54"3 ; 4. S. Furrer CEP 1'54"6 ; 5. R. Schäfer CEP 2'00"6. **1500 m finale** : 1. F. Rüeggsegger STB 3'49"8 ; 2. M. Rytfel STB 3'55"1 ; 3. S. Grossenbacher LVL 3'56"6. **5000 m** : 1. H. Spürgi CAG 15'29"0 ; 2. P. Bugnard CAF 15'29"2 ; 3. A. Hänggeli CAG 15'30"6. **10.000 m** : 1. D. Zahnd LAC Biel 31'18"8 ; 2. U. Siegenthaler LVL 31'19"8 ; 3. S. Gmünder TV Düringen 31'20"7 ; ... 8. D. Leuba Olympic 33'06"4. **3000 m steeple** : 1. F. Schmockler STB 9'58"8 ; 2. C. Logos LAC Biel 10'14"4 ; 3. U. Mathys TVL 10'28"1. **Poids** : 1. R. Anderegg TV Naters 15,36 m ; 2. H. Stettler TVL 14,86 m ; 3. H. Burri LAC Biel 14,54 m ; ... 5. P. Chappatte CEP 12,82 m. **Disque** : 1. J.-P. Egger NS 20,40 m ; 2. H.-R. Stalder CAG 47,88 m ; 3. R. Anderegg TV Naters 44,78 m ; ... 8. P. Eggerberg MS 42,52 m. **Javelot** : 1. R. Steiner STB 66,12 m ; 2. K. Altherr CAG 61,86 m ; 3. R. Reber LVL 61,74 m. **Marteau** : 1. H. Rothenbühler GGB 57,90 m ; 2. F. Wynistorf TVL 52,90 m ; 3. K. Altherr CAG 47,10 m. **Longueur** : 1. A. Pitler CARE 7,42 m ; 2. M. Marrel CARE 7,30 m ; 3. B. Gross CAF 7,25 m. **Hauteur** : 1. hors concours C. Férogne Canada 2,08 m ; 2. J. Toifolon CEP 1,99 m ; 3. P. Beaud LS 1,96 m ; 4. M. Andres LVL 1,93 m ; ... 6. A. Vaucher Olympic 1,90 m et C. Vautier NS id. **Percbe** : 1. H. Kleeb TVL 4,50 m ; 2. M. Bally CAG 4,40 m ; 3. R. Ehrbar CAG 4,20 m. **Triple saut** : 1. M. Rutz CAG 14,36 m ; 2. A. Vagnières USY 13,99 m ; 3. B. Gross CAF 13,63 m. (FIN)

48"1 au 400 m haies pour l'Américain Jim Bolding

Plusieurs excellentes performances ont été enregistrées au cours de la réunion internationale organisée sur la piste de « arena » de Milan. L'exploit de la réunion, qui a eu lieu devant près de 30.000 spectateurs, est à mettre à l'actif de l'Américain Jim Bolding, un étudiant en éducation physique de 25 ans, qui a réalisé 48"1 sur 400 m haies (meilleure performance mondiale de l'année) et qui a dominé son compatriote Ralph Mann et le détenteur du record du monde, John Akii-Bua. Ce dernier est le seul à avoir, jusqu'ici, réussi un temps inférieur lorsqu'il établit son record du monde (47"8). Jim Bolding avait déjà été crédité de 48"6 récemment, à Vaesteras.



cyclisme

Les championnats suisses sur piste

A la suite du renvoi du 28 juin, les championnats suisses sur piste se termineront le vendredi 12 juillet, au vélodrome de la Pontaise. Restent à courir les quarts de finale, les demi-finales et les finales de la vitesse, les demi-finales et les finales de la poursuite.

L'ordre des quarts de finale de la vitesse sera le suivant : Minder contre Baertschi, Reymond contre Nef, Brunner contre Enderli, Baeni contre Baertschi. Les demi-finales de la poursuite opposeront, d'une part, Kaenel à Berger et, d'autre part, Kurmann à Graber.



natation

Exploit d'une adolescente

Karen Hazen, une jeune fille de 16 ans, quasiment inconnue jusqu'ici, a été la grande révélation de la troisième et dernière journée de la réunion internationale de Santa Clara (Californie). La jeune étudiante de Sacramento a en effet réalisé un grand exploit en triomphant dans la finale du 1500 mètres libre, en 16'49"41, nouveau record américain, et qui constitue le deuxième temps mondial derrière l'Australienne Jenny Turrall, détentrice du record du monde avec 16'48"2.

Du «solide» pour votre argent. Ford Escort 1100. Fr. 8740.*

Dans quel état sera ma voiture dans deux ou trois ans? Et combien dois-je investir?

Si vous vous posez ces questions, votre attention sera tout naturellement attirée par la Ford Escort et son prix.

C'est une voiture solide, fiable et robuste qui a fait ses preuves depuis les années qu'elle est construite.

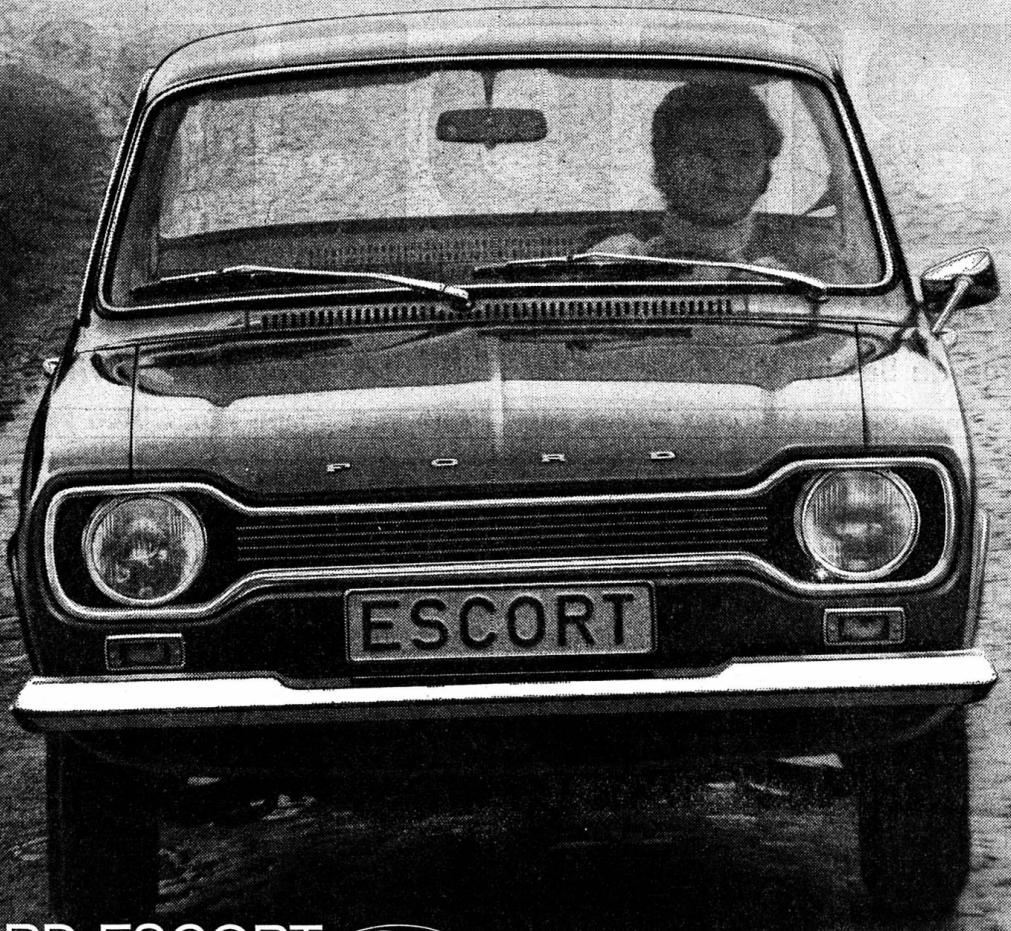
Son moteur de 1100 cm³ (44 CV/DIN) est aussi construit pour durer.

Sa finition est impeccable. Service tous les 10000 km seulement. Quant aux stations d'essence, elles ne s'enrichiront pas, car la consommation de l'Escort

1100 n'est que de 8,1 litres d'essence normale aux 100 km (normes DIN).

C'est aussi une voiture bien équipée avec freins assistés à disque à l'avant, sièges confortables recouverts de tissu avec dossiers réglables, essuie-glace à deux vitesses, combiné lave-glace/essuie-glace, chauffage puissant à deux vitesses, ventilation efficace et un coffre de 385 litres que vous apprécierez tout spécialement au moment de partir en vacances. Une valeur de revente élevée.

Ford Escort, c'est vraiment du «solide» pour votre argent.



FORD ESCORT

*A partir du 1.8.74 augmentation de prix de 3 à 4% sur tous les modèles Escort.

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92 / rue de la Serre 102 — Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

VENTE SPÉCIALE

autorisée du 1er au 20 juillet 1974

Peinture émail			6.-
synthétique	le kg	12.-	
Peinture pour carrosserie			10.-
teintes diverses	le l.	22.-	
Peinture émail-satiné	1/4 de gallon	21.-	12.-
	le gallon	67.-	45.-
Papiers peints			6.-
émargés et lavables		14.-	
le rouleau 10,05 x 0,53 m.			11.-
	et	20.-	
Couleurs et vernis divers, en petites boîtes.			50%
Auto-spray: Hobby			de rabais

Sur tous les articles non soldés

10% de rabais durant la vente spéciale

Lundi fermé toute la journée



La chronique des livres de P.-L. BOREL

L'Archipel du Goulag

par Alexandre Soljenitsyne



Alexandre Soljenitsyne.

Comparé aux œuvres précédentes d'Alexandre Soljenitsyne sur les conditions de vie sous le régime soviétique, *L'Archipel du Goulag* (1) est un livre si atroce, que, malgré son immense succès, on se demande quelle proportion de lecteurs parviendra à le lire jusqu'au bout. Peut-être à peine un ou deux pour cent. Quelle santé morale a-t-il fallu pour l'écrire ! C'est presque inimaginable.

Dans une première partie, l'auteur décrit ce qu'il appelle « l'industrie pénitentiaire », les étapes par lesquelles passe le futur déporté : l'arrestation, l'instruction, la torture, la première cellule, les procès, les prisons, et dans la seconde, il décrit le « mouvement perpétuel », les effroyables conditions de transfert. Quoique l'objectivité du récit, la cruauté insoutenable des descriptions, l'implacable rigueur du réquisitoire soient sans cesse tempérées par la compassion, l'humour, l'indignation ou la tendresse, il est impossible au lecteur occidental de digérer sereinement un pareil témoignage. En comparaison, les *Souvenirs de la Maison des Morts* sont une œuvre à l'eau de rose.

Cela commence pourtant de manière bien gentille. Comment passe-t-on d'une société basée sur le respect de la décence et de la dignité humaine à une société qui foule aux pieds toutes les valeurs ? En évitant le scandale. Celui qui est arrêté d'abord n'y croit pas. « Moi ? Pourquoi ? » Qu'a-t-il fait de mal ? Peut-être s'est-il permis une plaisanterie sur Staline. Rien en soi de bien grave. « C'est une erreur, se dit-il, on va tirer les choses au clair. » Les agents le rassurent : « N'ayez aucune crainte. On vous donnera à manger. Vous n'aurez à souffrir de rien. » Autant de mensonges pour que l'arrestation passe si possible inaperçue.

En fait, la lâcheté est partout à l'œuvre. Arrêtée en 1937 sur une place publique, une femme s'agrippe à un réverbère, pousse des cris, se défend. Que font les agents ? Ils se dépêchent de déguerpir. Ne pouvant travailler au grand jour de la société, c'est la nuit suivante qu'ils l'arrêtent, sans histoire, à son domicile.

La Russie aurait-elle pu échapper à cette sinistre destinée ? Oui, si davantage de gens y avaient fait preuve de courage et de résolution. La peur, la lâcheté engendrent le sadisme. Là où un homme s'affirme avec force, il arrive qu'il soit respecté. Ainsi, en 1922,

quand le philosophe chrétien Berdialev fut arrêté, il ne s'humilia pas, ne supplia pas, mais il exposa fermement les principes religieux et moraux qui lui interdisaient d'approuver le régime soviétique. Que lui arriva-t-il ? Inutile au tribunal, il fut libéré.

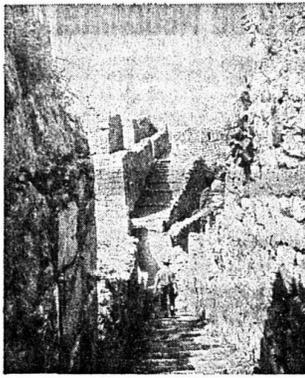
L'audace paie, ainsi que la bonne conscience. Mais il faut qu'il s'y ajoute de l'habileté et de la chance. Un Leton ayant été arrêté, la nuit suivante, il saute par la fenêtre et s'enfuit. Où ? En Sibérie, où il vivra sous son propre nom, sans être jamais ni arrêté ni soupçonné. Autant faire face que de se laisser prendre au piège comme cette belle jeune fille que le juge d'instruction emmène au Bolchoï où ils passent une tendre soirée, après quoi on l'emmena à la Loubianka.

Jusqu'ici nous sommes restés sur le seuil, mais nous ne jetterons qu'un bref coup d'œil à l'intérieur, dans ce monde où la loi-enfant est devenue la loi adulte, puis la loi dans la force de l'âge. Ce monde, c'est celui que Kafka avait génialement pressenti dès avant la guerre de 1914, et où la cruauté devient à la fois un devoir de conscience et un lit de délices. C'est le système dans toute sa gloire, développant ses prémisses jusqu'à l'absurde. Dans une très forte page, Soljenitsyne écrit : « Si, aux intellectuels de Tchekhov qui passaient leur temps à essayer de deviner ce qu'il adviendrait dans vingt, trente ou quarante ans, on avait répondu que, quarante ans plus tard,

dans la Sainte Russie, on torturerait les inculpés pendant l'instruction, on leur comprimerait le crâne à l'aide d'un cercle de fer, on les plongerait dans des baignoires d'acide, on les attacherait nus pour les livrer en pâture aux fourmis ou aux punaises, on leur enfoncerait dans l'anus une baguette à fusil chauffée à blanc sur un réchaud, on leur écraserait lentement les organes génitaux sous la semelle des bottes, et, en guise de traitement le plus bénin, on leur infligerait pendant une semaine d'affilée le supplice de l'insomnie et de la soif tout en les battant jusqu'à ce que leur chair ne soit plus qu'une bouillie sanglante, aucune des pièces de Tchekhov ne serait arrivée jusqu'à son dénouement et tous leurs héros auraient pris le chemin de l'asile. » Et cette Russie, c'est celle qui a célébré en grande pompe le centenaire de la mort de Pouchkine et qui a continué à jouer les pièces de Tchekhov. Car ce grand pays n'avait pas cessé de progresser ; ce qui semblait déjà de la barbarie sous Pierre le Grand était devenu tout à fait impossible à partir de Catherine, et après Tolstoï on allait, au XXe siècle, voir s'ouvrir un avenir radieux. En fait, n'y a-t-il pas quelque naïveté à nous voiler la face devant les bûchers de l'Inquisition ? L'humanité, aujourd'hui, ne fait-elle pas infiniment mieux encore ?

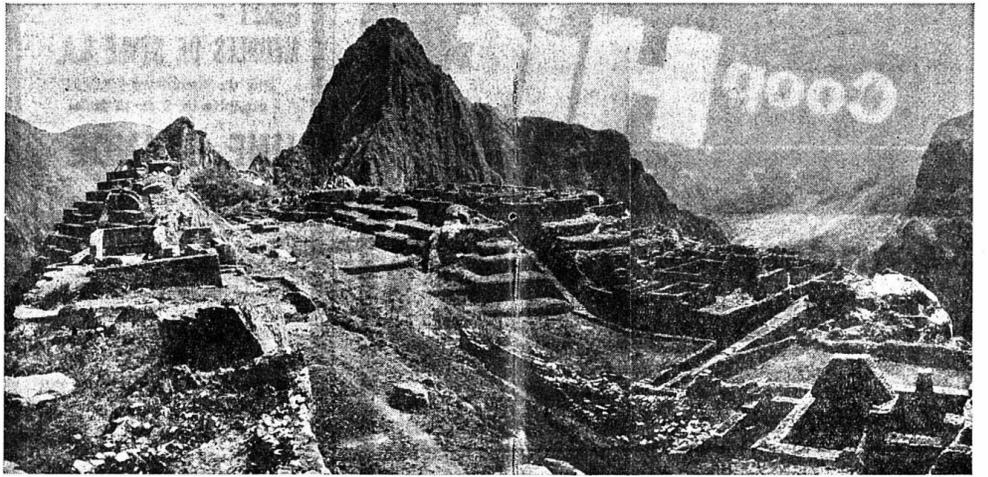
P. L. B.

(1) Editions du Seuil.



Un escalier à Machu Picchu

NOTES DE LECTURE • NOTES D



Panorama de Machu Picchu

Simone Walsbard. MACHU PICCHU. Cité perdue des Incas. Les énigmes de l'univers. (Robert Laffont.) Féérique ville morte, sans souvenir et sans nom, quels titans édifièrent la cité perdue des Incas ? Qui l'habita ? Qui l'abandonna ? Quand et pourquoi ? Est-ce une fabuleuse cité des dieux précolumbiens ? L'Acropole céleste du Puncachao d'or, le Soleil-Lumière ? Le plus fastueux Acllahuasi, gynécée interdit des Vierges d'Inti, l'Astre-Père ? Ou encore l'ultime refuge du dernier des Incas ? Lissée comme peau d'ange, la pierre des monolithes lourds de plusieurs tonnes, équilibrés à la perfection par on ne sait quels Titans, encastrés les uns dans les autres comme les gemmes précieuses d'un diadème, est l'unique sceau des mystérieux hommes-dieux qui concurent l'impérissable chef-d'œuvre du Pérou millénaire. Mais, alors que les nobles exilés s'éteignaient un à un dans le silence complice des Andes, l'âme des Vierges du Soleil erre toujours dans la fantomatique cité blanche, sous forme de colibris moirés, d'orchidées pâles, de serpents d'or et de nuages légers. Un fort beau livre, où l'archéologie est toute pénétrée de poésie.

Etiemble. ESSAI DE LITTÉRATURE (VRAIMENT) GÉNÉRALE. (Gallimard.) Depuis que la notion de *Weltliteratur* englobe toute la production de l'humanité, en particulier les littératures si riches de l'Extrême-Orient, il est bien difficile de s'en faire une idée cohérente. C'est là le point de départ, pour Etiemble, d'une série d'essais sur l'épopée, le lyrisme, la nouvelle et le roman, sans oublier, bien entendu, l'érotisme et le libertinage.

Etiemble. MES CONTREPOISONS. Essai. (Gallimard.) De Montaigne à Julien Benda, en passant par Montesquieu, Crébillon fils, le Président de Brosses, Voltaire et Senancour, tel est

l'itinéraire du libertin Etiemble célébrant les dieux de l'athéisme et de la libre-pensée. Un livre plein d'aperçus séduisants et d'idées originales, mais trop fidèle, hélas ! à une thèse qui amoindrirait la richesse de la nature humaine. Montaigne un libre-penseur ? Il était bien autre chose que cela, cet homme si pénétré de Socrate, de Platon, de Plutarque, de Virgile et de saint Augustin. Non, ce n'est pas avec la philosophie de Voltaire que l'on rendra compte de l'histoire de l'humanité.

Salacrou, de l'Académie Goncourt. DANS LA SALLE DES PAS PERDUS. C'ÉTAIT ÉCRIT ! (Gallimard.) Une gerbe de souvenirs qui évoquent la petite bourgeoisie de province, le journalisme des années 20, le cinéma alors muet, les peintres et les écrivains autour de Max Jacob, d'André Masson et de Kahnweiler, enfin le théâtre et la publicité. On y voit défiler bien des personnages connus, de Charles Dullin à Jean Dubuffet, et surtout on y apprend à connaître Salacrou lui-même. Comme un ami observait qu'il avait réussi en tout, il répondit : « Oui, mais il n'a pas réussi à être heureux. » Une grave lacune.

Marthe Robert. D'ÉDIPÉ A MOÏSE FREUD ET LA CONSCIENCE JUIVE. (Calmann-Lévy.) Sigmund Freud appartient à deux cultures : d'une part celle du peuple juif, nourrie de la Bible et du Talmud, d'autre part, l'humanisme occidental. Rationalisé, athée, déjudaïsé, Freud écrit à quarante ans *L'Interprétation des rêves*, où sous les travestissements du rêve il cherche à se débarrasser d'un père juif, Jakob Freud, vénéré et haï, chéri et décevant. Puis, avec *Moïse et le monothéisme*, il assassine le vrai Moïse en prétendant qu'il n'était pas juif, mais égyptien et qu'il a été mis à mort par le peuple. Ce double parricide aide Freud à se libérer de ses origines pour n'être plus

que le fils de ses œuvres, quitte à laisser les siècles perplexes devant le mystère de son identité.

Odile Pascal. LE TEMPS EST COURT. NATHALIE. Roman. (Denoël.) Brillant et charmant, Robert a la cinquantaine, l'âge des ravages, dit-on. Il est séparé de sa femme, une Française, qui vit en Hollande, dans un village marin niché dans les hautes dunes du rivage. Quittant sa maîtresse, Robert va la retrouver, mais le temps sera court, car il est atteint d'un cancer du poulmon. Une aventure bouleversante que l'auteur nous fait vivre avec sa sensibilité de femme et le souci constant de cerner la vie quotidienne dans ses aspects les plus chaleureux.

Roger-Pol Droit et Antoine Gallien. LA RÉALITÉ SEXUELLE. Une enquête en France. (Robert Laffont.) Interdits, carence, misère, euphorie, épanouissement, c'est toute la gamme des attitudes possibles devant le problème sexuel, éclairée par le récit d'un certain nombre d'expériences concrètes. **MUSÉE NEUCHÂTELOIS.** 1974. Avril-juin. Le Corbusier à travers un dossier inédit et un roman peu connu, par Maurice Favre. Le cartulaire de Lausanne et le pays de Neuchâtel, par Paul Vuille. Patrie neuchâteloise, par Alfred Schnegg. Jean Crespin et les papeteries de Serrières, par Gabrielle Berthoud. Aux origines de la rue de la Promenade, à la Chaux-de-Fonds, par L. T. Sandoz.

Jules Moch. FACE AU CHANTAGE. (Édité par le Centre d'Information et de Documentation sur le Moyen-Orient, Genève.) En face des chantages divers auxquels ils ont été exposés ces dernières années, affirme Jules Moch, les gouvernements occidentaux ont fait preuve d'une apathie aberrante et presque criminelle. Plus on montre sa force, moins on a besoin de s'en servir.

P. L. B.

Les Perdido Creole Stompers

original 1954 - style New Orleans
7 musiciens
et les

Golden Stars

4 musiciens
vous offrent une

SOIRÉE DANSANTE

avec 3 passages de 40 minutes des

PERDIDO CREOLE STOMPERS

qui vous enchanteront avec du vieux JAZZ

Jeudi 4 juillet, à 20 h 30

Restaurant BEAU-RIVAGE

NEUCHÂTEL - Entrée libre

Entreprise de nettoyages

Molliet - E. Matile

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins vitrines.

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

nouveau à Migros

60° programmé
pour tous les tissus devant être lavés à 60°
en automate: résultat optimum.
Lave parfaitement et en douceur. Les couleurs
retrouvent leur éclatante fraîcheur.



Paquet Jumbo de 3,3kg

980
(1kg = 2.97*)

Paquet normal de 810g

260
(1kg = 3.21*)

*Prix de vente Migros normal par kg. Comparez!

MIO DOUCE

Revitalisant textile pour un linge moelleux et fraîchement parfumé.

Maintenant en 2 parfums:

Nouveau!

En flacon turquoise avec un parfum âpre et frais.

Flacon de 2 kg **350**



MIGROS

Coop Hit

3. 7. - 9. 7. 1974

Gendarmes

emballage vac

2.10

2 paires = 200 g

au lieu de 2.40

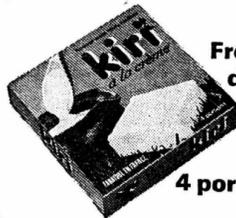
Séré

pommes, fraises
ou mocca
pasteurisé

-65

150 g au choix

au lieu de -85



Fromage français
double-crème
Kiri

4 portions = 80 g

-85

au lieu de 1.10

**1800 centres Coop, supermarchés
et magasins Coop vous offrent
chaque jour un riche assortiment
à des prix très bas!**

Par exemple les cafés solubles:

	Prix bas permanent Coop:	Prix indicatif:
MOCCA GOLD	100g 5.20	MOCCA GOLD à l'arôme incomparable.
MOCCA GOLD	200g 9.50	
MOCCA GOLD sans caféine	100g 5.60	
MOCCA GOLD sans caféine	200g 10.60	
NESCAFÉ GOLD	100g 5.70	au lieu de 8.10
NESCAFÉ GOLD	200g 10.65	au lieu de 15.40
NESCAFÉ GOLD goût espresso	200g 10.65	au lieu de 15.40
NESCAFÉ GOLD sans caféine	100g 6.40	au lieu de 8.50
NESCAFÉ	100g 4.80	au lieu de 6.40
NESCAFÉ sans caféine	100g 5.40	au lieu de 6.90
Café Elite	100g 2.75	l'avantageux
INCAROM	300g 5.20	au lieu de 6.80
INCAROM	550g 8.40	au lieu de 11.35

Les thés aussi — particulièrement
avantageux à la Coop:

LIPTON'S TEA 25 port. à 2g 1.40 au lieu du prix conseillé de 2.-

La grande marque mondiale — à prix fortement réduit chez Coop.

ENGLISH BROKEN TEA

50 portions à 2g 1.10
Le thé corsé à la façon anglaise, plein de saveur.

CEYLON TEA English Blend
100 portions à 1,6g 1.50
Un thé Ceylon de bonne qualité, très économique.

YAMINDA TEA finest Ceylon
25 portions à 2g -.75
Un excellent mélange de thés du Ceylon de toute première qualité.

Prix net
-0%

4173

Par suite d'incendie
GOBET -
MEUBLES DE STYLE S.A.
Rue du Vieux-Pont 1 BULLE
organise du 2 au 16 juillet

UNE GRANDE VENTE

de

chambres à coucher :
Louis XV - Louis XVI
salles à manger :
Louis XV - Louis XVI -
Régency

salons : Louis XV - Louis XVI
Rustique anglais grand confort
pièces isolées

AVEC RABAIS
de 20 à 50 %

Pour tous renseignements,
tél. (029) 2 90 25.

Dame aveugle

cherche compagne
pour vacances,
août et septembre
en Haute-Savoie,
près du lac et de
Genève.
Tél. (037) 22 04 32,
après 19 h 30.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.



JOURNÉES HIPPIQUES NATIONALES

6 et 7 JUILLET 1974

Tous aux courses

samedi 6 et dimanche 7 juillet

2 jours et 1 nocturne

4 concours : cat. M

11 courses - Pari mutuel - Tiercé

Programme complet aux caisses de l'hippodrome.

Enfants jusqu'à 14 ans : entrée gratuite.

A la cantine : Transmission TV couleurs de la Coupe du monde de football.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

Salle des conférences

Mardi 9 juillet, à 20 heures

Audition de clôture

avec le concours de

l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Direction : ETTORE BRERO

ENTRÉE LIBRE

Collecte en faveur du « Fonds des auditions »

Extrait du prospectus

CRÉDIT SUISSE

Emprunt 8% 1974-87 de fr. 50 000 000

Prix d'émission 100,75 %

Durée au maximum 13 ans

Souscription du 4 au 10 juillet 1974, à midi

Afin de s'assurer des fonds de tiers destinés à financer des opérations à long terme, le Conseil d'administration du Crédit Suisse a décidé l'émission d'un

Emprunt 8% 1974-87 de fr. 50 000 000

aux conditions suivantes :

1. L'emprunt est divisé en obligations au porteur de fr. 1000.—, fr. 5000.— et fr. 100.000.— nominal.
2. Les obligations portent intérêt à partir du 15 juillet 1974 au taux de 8 % l'an et sont munies de coupons annuels au 15 juillet, le premier coupon arrivant à échéance le 15 juillet 1975.
3. Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair le 15 juillet 1987, sans dénonciation préalable. Toutefois, le Crédit Suisse se réserve la faculté de rembourser par anticipation, au pair, tout l'emprunt, moyennant un préavis de trois mois, le 15 juillet 1982, ou à une échéance de coupons ultérieure. Le préavis sera publié dans les journaux mentionnés sous chiffre 5.
4. Le paiement des coupons, sous déduction des impôts fédéraux perçus à la source, et le remboursement des obligations auront lieu sans frais auprès de tous les sièges en Suisse du Crédit Suisse. Les obligations cesseront de porter intérêt dès leur échéance. En cas de remboursement anticipé, les obligations devront être présentées munies de tous les coupons non échus ; le montant de coupons manquants sera déduit du capital.
5. Toutes les communications concernant cet emprunt seront publiées une seule fois dans la Feuille officielle suisse du commerce et dans un quotidien de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Saint-Gall.
6. La cotation de l'emprunt sera demandée aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Saint-Gall.

Offre de souscription

L'emprunt est offert en souscription publique

du 4 au 10 juillet 1974, à midi

aux conditions suivantes :

1. Le prix d'émission est fixé à 100,75 %.
2. Les souscriptions sont reçues sans frais par tous les sièges en Suisse du Crédit Suisse.
3. L'attribution aura lieu après clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, le Crédit Suisse est autorisé à procéder à des attributions inférieures aux montants souscrits.
4. La libération des titres attribués devra s'effectuer du 15 au 31 juillet 1974, avec décompte d'intérêt à 8 % à partir du 15 juillet 1974.
5. La livraison des titres aura lieu le plus tôt possible ; il ne sera pas remis de bons de livraison.

Zurich, le 3 juillet 1974

CRÉDIT SUISSE

Le Président du Conseil d'administration
Schulthess

NOTRE TYPE!!!

AVANT les vacances :
achetez un toupet
PENDANT les vacances :
laissez pousser votre barbe
APRÈS les vacances :
avec toupet et barbe, tout le monde
remarquera votre barbe
personne votre toupet.

Même recommandé pour les sportifs
TOUPET - CENTER

Kramitz

Tél. 31 38 50

Clos-de-Serrières 1



Banque Rohner SA



1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 39 22

Succursales à
Zurich, Lugano, Chiasso

Gachis à Karachi

RÉSUMÉ : Quelques objets compromettants ont été placés dans la valise d'Hubert Bonisseur de la Bath.

L'INVITATION A FRANÇOISE



Hubert s'assit sur un haut tabouret devant le bar du Beach Luxury et commanda un whisky. Il était près de 21 heures, et le commissaire Abdul Aziz Sharif venait seulement de lui rendre sa liberté, apparemment convaincu de sa bonne foi. Hubert ne se faisait aucune illusion : il était soumis au régime dit de la longue corde, une corde dont la police tenait le bout avec l'espoir d'être conduite par lui à ses supposés complices.



Selon toute probabilité, quelqu'un le surveillait de près. Cela n'était pas pour déplaire à Hubert, car l'intervention éventuelle de la police gênerait ses adversaires inconnus en lui procurant une protection efficace. Sortant de sa poche la photo prise par Coimbra, il la mit sous le nez du barman qui laissa échapper entre ses dents un sifflement admiratif. « Dites donc, fit-il, cette femme-là boit le scotch comme un vrai lord écossais ! »



« C'est ma tante, dit Hubert. Quand l'avez-vous vue ici ? » — « Avant-hier soir, déclara le barman. Elle avait l'air de s'embêter, et d'attendre quelqu'un qui ne venait pas. Au bout d'une demi-heure, elle est allée dîner. Une sacrée bonne femme, hein ? » Hubert paya, et se rendit au restaurant. Moyennant un billet de dix roupies, le maître d'hôtel se montra loquace. « Une dame tout à fait charmante, monsieur ! » s'écria-t-il.



« Et l'Anglais qui était avec elle ? » demanda Hubert. La maître d'hôtel haussa les sourcils : « Cette dame était seule, monsieur. » — « Vous êtes sûr ? » — « Oui, oui. En tout cas, jusqu'à ce qu'une des girls vienne s'asseoir à sa table. » — « Quelle girl ? » — « Attendez... Je crois que c'était Françoise. » Hubert mit dans la main du maître d'hôtel un billet de dix dollars : « Dites-lui que je suis le neveu de Mary Mac Bean et que je voudrais bien causer un peu avec elle. »

DEMAIN : LE FRANÇAIS DE MA TANTE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois : 21 h, concert par l'orchestre roumain B. Damian.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.

Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots. Charles Rollier et Lucien Schwob, peintures. Aspects du Musée national suisse.

Musée d'ethnographie : Thaïlande.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle : Reptiles.

Centre culturel neuchâtelois : Expositions Blaise Cendrars.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades : 15 h et 20 h 30, Fantomas. 12 ans.

Rex : 20 h 45, Le Rempart des béguines. 18 ans.

Studio : 15 h et 20 h 30, Dracula vit toujours à Londres. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 50, Meurtre dans la 110me Rue. 18 ans. 17 h 45, De l'or en barre. 12 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, 12 + 1.

Bio : 18 h 30 et 20 h 45, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, La Poudre d'escampette.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Trois cerceaux pour Lago City.

HOROSCOPE

Des Influences très actives gouverneront l'ensemble de cette Journée.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront expansifs, ils auront les idées larges et l'esprit ouvert.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Faites un quart d'heure de gymnastique le matin. **Amour :** N'acceptez que ce que vous pouvez rendre. **Affaires :** Vos collègues ne vous sont pas dévoués.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Evitez les repas trop copieux. **Amour :** Ne confondez pas sensibilité et sentimentalité. **Affaires :** Des problèmes d'argent vont se poser.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Ne prenez pas de médicaments à tout propos. **Amour :** Petit échec sentimental possible. **Affaires :** Faites face aux engagements pris.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne grignotez pas à longueur de journée. **Amour :** Laissez l'être aimé se justifier. **Affaires :** Ne tentez rien aujourd'hui.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Décontractez-vous le plus possible. **Amour :** Ne fréquentez pas les gens pessimistes. **Affaires :** Les événements confirmeront vos intuitions.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Prenez vos repas à heures régulières. **Amour :** Tenez-vous prêt à toute éventualité. **Affaires :** Faites une sélection parmi vos idées.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vous consommez trop de conserves. **Amour :** Les sentiments de l'être cher évoluent. **Affaires :** Ayez confiance en vos possibilités.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne vous faites pas opérer sur un seul avis. **Amour :** Ne vous mêlez pas de la vie privée des gens. **Affaires :** Vous aurez à traiter une affaire importante.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Buvez moins de café. **Amour :** Ne faites pas de réflexions désobligeantes. **Affaires :** Mettez vos talents d'organisateur en vedette.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Couchez-vous à des heures régulières. **Amour :** Vos souhaits ne sont pas toujours réalisables. **Affaires :** Les petits nuages vont disparaître.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Prenez un petit déjeuner substantiel. **Amour :** Eclaircissez certains points. **Affaires :** Conservez la confiance de vos supérieurs.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Consommez du poisson plus souvent. **Amour :** Agissez avec beaucoup de tact. **Affaires :** Les intrigues sont nombreuses autour de vous.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Crevettes
- Grillades aux herbes
- Salade
- Fromage et fruit

LE PLAT DU JOUR :

Grillades de bœuf

Ingrédients pour 4 personnes : 4 grillades de bœuf prises dans la bavette, 1 cuillerée à soupe d'herbes de Provence, un peu d'huile d'olive, sel, poivre et beurre. La veille, faites mariner vos grillades dans l'huile et les herbes, retournez-les une ou deux fois au moment du repas, faites-les griller 2 ou 3 minutes de chaque côté, elles sont cuites lorsque le sang perle à la surface, salez, poivrez et servez aussitôt.

Quelques conseils

Un aquarium toujours propre : pour avoir un aquarium toujours net, passez un morceau de sucre humide sur les parois, avant de changer l'eau ; frottez ensuite avec le pouce. Toutes les traînées de calcaire disparaîtront. Un fil de canne à pêche invisible : vous rendrez le fil de votre canne à pêche invisible aux poissons en laissant celui-ci tremper 24 heures dans une solution composée de 3/4 de chicorée dissoute dans un quart d'eau. Nettoyer des dentelles noires : mettez-les en paquet et plongez-les dans la bière ou vous les laissez tremper un bon moment. Ensuite, repassez-les légèrement humides sous une mousseline. Vous aurez ainsi des dentelles impeccables.

Une cure de carottes pour brunir

Il y a belle lurette qu'on le sait : la carotte rend jolie. Elle a une qualité spectaculaire. Connue depuis beaucoup moins longtemps et infiniment plus sérieuse : la carotte active le brunissage dans des proportions très importantes. D'où tient-elle cette faculté vérifiée par de nombreuses expériences ? D'une substance qui lui est propre et baptisée carotène ou provitamine A, qui a la propriété de

provoquer la prolifération des pigments de la peau. Ce sont ces pigments, ou mélanine, qui affleurent notre épiderme, nous donnent ce hâle de l'été. L'action de la carotte ne s'arrête pas là : ses propres pigments passent dans le sang et, de là sous la peau accentuent encore ce hâle et vous permettront de le garder plus longtemps. Si vous avez la sagesse de commencer votre cure de jus de carottes (un grand verre chaque matin) plusieurs jours avant votre départ en vacances, vous vous présenterez sur la plage, non pas blafarde, mais déjà avec une très légère teinte cuivrée.

Questions et réponses

— Bien souvent au cours de la journée mes yeux sont fatigués. Comment pourrais-je les reposer un peu ? La nature nous a donné la meilleure méthode pour reposer nos yeux : tout simplement cligner ! Avec ce réflexe, les muscles se détendent, la fatigue diminue. Fermez les yeux quelques secondes plusieurs fois par jour : faites-le dans le métro, l'autobus, le train ou l'avion, en écoutant la radio ou lorsqu'un film ou un spectacle de télévision vous ennue soudain. Saviez-vous qu'il arrive que les yeux ne se reposent pas pendant le sommeil ? Si vous vous endormez soucieuse et tendue, vous risquez d'avoir les yeux batus au réveil. Alors chassez vos idées noires avant de vous endormir.

— Faisant un peu de jardinage mes mains se trouvent abimées et rouges, pourriez-vous m'indiquer un petit « truc » pour les rendre un peu moins rêches ? Voici une recette de « bonne femme ». Voici comment pratiquer : Lavez-vous les mains comme d'habitude, une fois que vous les aurez rincées, savonnez-les une seconde fois en faisant bien mousser le savon et versez quelques gouttes de vinaigre sur vos mains qui se trouveront ainsi rincées avec le vinaigre, secouez-les, essuyez-les. Vous serez étonnée du résultat.

A méditer

De quelque côté que l'homme se dirige et quoi que ce soit qu'il entreprenne, il en reviendra au chemin que, d'avance, a tracé pour lui la Nature.

GOETHE

De tout pour faire un monde

Service volontaire en Europe

Il s'agit d'une expérience de travail communautaire sur un projet d'intérêt collectif réalisé par un groupe mixte de jeunes de diverses nationalités à partir de 18 ans, pendant environ trois semaines. Sur la base de la charte internationale de l'UNESCO pour le volontariat, les participants ne sont pas rémunérés, mais pris en charge en pension complète (hébergement, nourriture, parfois excursions assurées).

Le travail peut consister en différentes choses essentiellement orientées vers des aspects sociaux : travaux de décoration et de construction d'équipements collectifs ; travaux d'animation avec des enfants ou des jeunes handicapés physiques ou mentaux ; travaux d'aménagement de la nature, forestage ; fouilles archéologiques, et autres travaux divers.

Comme chaque année, de nombreux pays européens participent à ces échanges bilatéraux, ce qui permet, tout en recevant des étrangers en France, d'adresser des filles et des garçons dans les pays suivants : Allemagne de l'Ouest, Danemark, Finlande, Italie, Suède, Tchécoslovaquie, Grande-Bretagne, Bulgarie, Hollande, France, Pologne, Turquie, Chypre, Tunisie.

Tous ces chantiers ont lieu dans une période située entre le 10 juillet et la fin du mois d'octobre, mais essentiellement en juillet et août.

Respiration et pollution

Des chercheurs ouest-allemands ont réussi à mettre au point un nouvel appareil de mesures, d'un fonctionnement très simple, qui permet de détecter les maladies respiratoires de plus en plus nombreuses et qui résultent d'une pollution atmosphérique croissante.

Un mini-ordinateur et un spiromètre accouplés permettent, en effet, de détecter les anomalies du système respiratoire et de donner, sur une seule expiration du patient, des indications précieuses pour le diagnostic, la détection de la maladie et ses chances de guérison. (ACI)

A Paris, dans seize ans...

D'après les urbanistes, Paris, en 1990, comptera 14 millions d'habitants et s'étendra sur 70 kilomètres du nord au sud, 95 km d'est en ouest. Nicola Schöffer, peintre « géométriste », inventeur du « spatiodynamisme » puis du « luminodynamisme », a donc conçu, pour la Défense, une tour de 307 mètres de haut où seront diffusées les informations reçues de tous les coins de la ville : densité de la circulation, cours de la Bourse, trafic dans les gares... Cette tour sera ornée de disques perforés qui se renverront des faisceaux lumineux, créant des figures en perpétuelle évolution. L'utilité et l'artistique, en somme. (ACI)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.20 (C) Téléjournal

18.30 (C) Vacances-jeunesse

18.55 (C) Le Manège enchanté

19.00 Un soir chez Norris

19.15 (C) Entre poire et fromage

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Malaventure

20.15 (C) Tour de France

20.30 Destins

21.50 (C) La Révolte des haïdoucks

22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

14.00 Championnats Internationaux de tennis de Wimbledon

18.10 TV culturelle

18.45 Fin de Journée

18.55 Téléjournal

19.00 Barrier Reef

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.20 Avec la caméra-vif dans la nature libre

21.50 Téléjournal

22.05 Reportage sportif et reflets du Tour de France

FRANCE I

12.20 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

16.00 Tour de France

16.35 Fin

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour petits et grands

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.15 Tour de France

20.30 Au cinéma ce soir Le Chemin du paradis

22.50 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Chapeau melon et boîtes de cuir

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Valérie

20.00 (C) I.N.F. 2

20.30 (C) Les dossiers secrets des trésors

21.30 (C) Le Feu de la terre

(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales

19.55 (C) Tour de France

20.30 (C) Profil

21.20 (C) Vivre à loisir

22.10 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

14.00 (C) Tennis

18.30 (C) Per la gioventù

19.30 (C) Telegiornale

19.45 Un nonno simpatico

20.10 (C) C'e chi vole et chi non pole : grassia listesso!

20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Coralba

22.00 (C) Nana Mouskouri

22.30 (C) Ciclismo

22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

10 h, téléjournal. 10.05, football. 16.15, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.35, football WM-74. 18.25, Aux ordres du chef. 19 h, téléjournal. 19.30, en compagnie de O.-E. Hasse. 20.30, notes de province. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, profils. 22.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.15, l'Allemagne sous la loupe. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.35, football WM-74. 18.25, Aux ordres du chef. 19 h, téléjournal. 19.30, en compagnie de O.-E. Hasse. 20.30, notes de province. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, profils. 22.45, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-primière. 6.55, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05, M.V. 10.05, la radio buissonnière. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, les chemins de l'été. 14.05, l'agenda culturel. 15.05, mémoire de.

16.05, Madame Catalina. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie, avec le Tour de France. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.30, discanalyse. 21.15, le studio d'art et d'essais radiophoniques présente, Théâtre des Ahuris, Deborah, de C. Francillon. 22.40, Montreux jazz club. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, debout les enfants. 8.30, les chemins de la connaissance, la civilisation accusée (3). 9.03, propos suisses sur l'Unesco. 9.15, face à la vie. 10 h, portrait sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, chronique des idées. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, plus. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n pop. 20.40, géogra-

phie sentimentale. 21.15, America, America. 22.30, nouvelle littéraire américaine. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.05, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques demandés. 11.05, musique légère non-stop. 12 h, ensembles Peter Jacques et Fernando Vicencio. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, ensemble Maracaibo. 15.05, de maison en maison. 16.05, lecture. 16.30, musique pour le thé. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, soirée folklorique sur la Klewenalp. 21.30, plaisir de la nature, 100 ans du Jardin zoologique de Bâle. 22.25, capricci notturni. 23.30, pop 74.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfarth
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 347

ARCADES
25 78 78

Tous les soirs 20 h 30 **12 ANS**
Jeudi-samedi-dimanche-mercredi 15 h

FANTOMAS

REVIENT...
VOUS DEVEZ VOIR ET REVOIR CE GRAND CLASSIQUE DE L'AVENTURE ET DU RIRE!
UN FILM QUI N'A PAS VIEILLI D'UNE RIDE!



JEAN MARAIS
LOUIS DE FUNÈS
MYLÈNE DEMONGEOT

STUDIO
25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 - Jeudi-mercredi 15 h - Samedi-dimanche 14 h 45 **16 ans**

CHRISTOPHER LEE
PETER CUSHING

UN SUSPENSE
EXPLOSIF

A NOUVEAU RÉUNIS DANS UN FILM D'ÉPOUVANTE SENSATIONNEL

DRACULA VIT TOUJOURS A LONDRES

SEULEMENT POUR LES PERSONNES AUX NERFS SOLIDES...

ABSOLUMENT INÉDIT A NEUCHÂTEL



BIO

Jeudi, vendredi, mardi et mercredi 18 h 30 - 20 h 45 **18 ans**
Samedi et dimanche 20 h 45
Lundi 15 h - 18 h 30 - 20 h 45

Alors qu'il n'a pas encore quitté l'affiche à Paris (80 semaines), le grand succès de Bernardo Bertolucci revient à Neuchâtel

Marlon Brando Le Dernier Tango à Paris



VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 | Parlé en français | COULEURS | 20 ans révolus
Le film de Paul Collet et Pierre Drouot qui a fait trembler le Festival de Locarno sur ses bases - Inspiré de l'histoire d'O

REx

TOUS LES SOIRS 20 h 45
MATINÉES :
SAMEDI-DIMANCHE 15 h - 17 h 30
MERCREDI 15 h

Tél. 25 55 55 **ROBERT et RAYMOND HAKIM** présentent **LE FILM EXCEPTIONNEL DE GUY CASARIL**

Henry Chapier - **COMBAT** : Romantisme des amours défendues. Une merveilleuse interprétation.
Louis Chauvet - **LE FIGARO** : ... Intuition prodigieuse d'une jeune comédienne, Anicée Alvina. Pas une fausse note.

MUSIQUE DE MICHEL DELPECH

avec **NICOLE COURCEL** et **ANICÉE ALVINA**



LE REMPART DES BÉGUINES

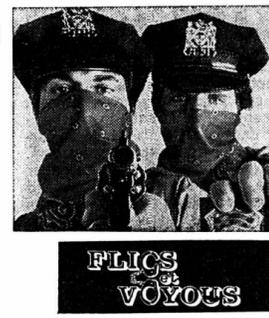
APOLLO
25 21 12

JUSQU'A DIMANCHE inclus 18 ans
CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30
Dès lundi 1re VISION COULEURS 16 ans

1re vision d'un film en couleurs
violent et choquant avec **ANTHONY QUINN** et **ANTHONY FRANCIOSA**



Cliff GORMAN
Joseph BOLOGNA
dans un film plein d'actions
2 agents de la police new-yorkaise risquent leur peau pour 43 dollars par jour !!!



Flics et voyous

Jeudi 17 h 45 12 ans
Vendredi Derniers jours de... **DE L'OR EN BARRE** Alec GUINNESS Stanley HOLLOWAY et Audrey HEPBURN

AUX YEUX VAPEUR

RESTAURANT - ROTISSERIE
Tous les midi dès 12 h
BUSINESS LUNCH
Fr. 12.- avec entrée Fr. 16.-
ASSIETTE - TERRASSE
dès Fr. 6.-
Potage du jour ou jus de fruit
10 SORTES DE SALADES
au choix et à discrétion Fr. 7.-
GRAND ASSORTIMENT DE COUPES ET PATISSERIE
Cuisine jusqu'à 23 h 30
A LA TERRASSE : TOUS LES SOIRS DES 21 H « HIT PARADE »
Tél. 24 34 00.

PALACE

SOIRS 20 h 30
Tél. 25 56 66
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi
MATINÉES 15 heures

Orson Welles - Vittorio Gassman - Terry Thomas
Vittorio De Sica - Mylène Demongeot



Le dernier Film de **Sharon Tate**
12+1
SHARON TATE • VITTORIO GASSMAN • ORSON WELLES
VITTORIO DE SICA • TERRY THOMAS • MYLÈNE DEMONGEOT
Un film réalisé par **NICOLAS GESSNER**

Cocasse - Endiablé - Farfelu
Savoureux - Etonnant - Désopilant

UN FILM QUI S'IMPOSE PAR SES QUALITÉS

FRANÇAIS - COULEURS 16 ANS

robert-tissot
prêt-à-porter ville et sport

SOLDES CHIC PRIX CHOC!...

Saint-Honoré 8 Tél. 25 33 31

ALLIANCES

Acharlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous la Tourne) NEUCHÂTEL

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmell, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

UN SUCCÈS...
SON ASSIETTE DU JOUR
à Fr. 7.50
Chaque matin, croissant offert jusqu'à 10 heures.

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Le Théâtre populaire romand présente

Mooney et ses caravanes de Peter Terson

Fontainemelon, halle de gymnastique,
jeudi 4 juillet à 20 h 30.

Prix d'entrée : 5 fr. Réduction pour apprentis, étudiants et AVS.

Hôtel - Restaurant - Grill - Pizzeria - Dancing -

« LE VERDET »
Portalban (FR)

Grande carte gastronomique et spécialité
PIZZA et meilleurs crus !

Pour vos soirées dansantes choisissez notre **DANCING** établi dans un cadre unique de la région

JEUX DE QUILLES - SALLE POUR ENVIRON 100 PERSONNES
Veuillez réserver vos tables, ☎ (037) 77 11 04 A. Donis

A 10h 20, tous les mardis...

250 touristes rallient l'Amérique en non-stop à bord d'un DC-8/63 BALAIR - filiale de SWISSAIR. Poursuivis jusqu'au 15.10.74, ces vols spéciaux constituent une nouvelle performance à l'actif de Kuoni.

1974: en tête d'affiche... New York

Les USA à ce prix-là! Demain, ce sera impensable:

(réservation: minimum 1 semaine avant l'envoi) **dès Fr. 865.-***

Vol Zurich-New York-Zurich seulement

pour un séjour de 2 semaines (3 semaines: Fr. 50.- en sus).
Réservation: 65 jours minimum avant l'envoi. **dès Fr. 765.-***

*Prix (augmentation carburant incluse) valables pour les vols des 8 et 15 oct.; Fr. 100.- en sus pour les vols des 17 sept., 24 sept. et 1^{er} oct. Fr. 200.- en sus du 9 juillet au 10 sept.

Déjà plus de 4000 réservations! A qui le tour?

Pour de plus belles vacances

KUONI

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Vols spéciaux à Vienne

Visite de l'exposition internationale d'horticulture **WIG 74**

18 septembre, 4 jours 390.-
21 septembre, 5 jours 430.-
y compris vol, transferts, chambre d'hôtel avec bain - petit déjeuner.
Visite de la WIG 74, entrée comprise.

Possibilité de faire une excursion facultative dans le Burgenland, soirée Heurigen à Grinzing, etc.

Offrez-vous quelques jours de bonheur et d'insouciance. Décidez-vous pour un vrai rendez-vous avec Vienne. Vous ne le regretterez pas.

Renseignements, programmes inscriptions chez :

maiti

Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél 038 24 80 44

PIERRE GUTH ELECTRICITE

Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

MENUISERIE DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Ecriteaux en vente au bureau du journal

VACANCES - REPOS DÉTENTE

Au soleil de Crans-Montana La bonne adresse : **Hôtel Beau-Site**
Tél. (027) 7 33 12
Prix modérés très étudiés. Se recommande : Famille Bonvin.

Au volant, la vue c'est la vie La vue c'est...

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Bassin 8 Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 79 09

Maitre opticien

Fermé le lundi toute la journée

Informations suisses

L'affaire Kung a été évoquée à la conférence des évêques suisses

EINSIEDELN (ATS). — Du 1er au 3 juillet, les évêques suisses ont tenu à Einsiedeln, sous la direction de leur président, Mgr Adam, évêque de Sion, la 144^{ème} session de leur conférence épiscopale. Au début de leurs travaux, les évêques ont reçu une brève visite de Mgr Ambrogio Marchioni, nonce apostolique à Berne.

« L'AFFAIRE KUNG »

La conférence des évêques s'est tenue en face d'une vague de pétitions concernant « l'affaire Kung » et la procédure de la Congrégation pour la doctrine de la foi. La plupart des signataires s'appuient sur des informations transmises par la presse.

D'emblée, la conférence des évêques rappelle que le magistère de l'Eglise a le droit et le devoir de prendre position en matière de foi et d'en juger en dernier ressort.

Sur les thèses théologiques du professeur Kung, la conférence épiscopale n'entend pas en ce moment entrer en matière. Quant aux procédures de la Congrégation pour la doctrine de la foi, la conférence a déjà fait sienne la déclaration de l'Assemblée synodale suisse (Berne, 16-17 février 1974) et l'a transmise à Rome. Cette déclaration demande qu'en ces matières, les principes formulés par le Concile et par Paul VI soient observés dans tous les cas.

La conférence épiscopale entend faire tout son possible pour parvenir à une

solution équitable. A cet effet, elle a demandé à son président et à son vice-président, NN.SS. Adam et Haengi, de prendre personnellement contact avec les autorités romaines compétentes, afin, d'une part, de savoir où en est une quelconque procédure à l'égard du professeur Kung et, d'autre part, pour les informer de la situation dans notre pays.

Par la même occasion seront aussi examinées les possibilités d'une information précise sur l'ensemble des contacts qui ont eu lieu avec le professeur Pfurner.

LE SYNODE 72

Une grande partie des délibérations de la conférence a porté sur le Synode 72. Avec quelques membres des commissions synodales, les évêques ont débattu d'abord de la liturgie pénitentielle, dont la nouvelle ordonnance a été rendue publique par la congrégation pour le culte divin.

Les évêques ont approuvé le projet d'une série de directives qui régissent pour notre pays, l'application de cette liturgie renouvelée. Entre autres sont abordées l'importance de la confession individuelle et les possibilités d'une liturgie pénitentielle avec confession et absolution générales. Ces directives seront rédigées de manière définitive et seront alors publiées.

Le 2^{ème} thème concernant le synode a été le problème de la communauté eucharistique entre catholiques et protestants. Sur ce sujet, l'Assemblée synodale suisse de septembre 1974 doit parvenir à un texte qui coordonne les travaux dans le cadre du projet de la commission 5 (témoignage commun et collaboration des Eglises et des chrétiens).

Dans la discussion, de sérieuses réserves, théologiques et pastorales, se sont exprimées. Pour l'instant, la conférence

épiscopale ne peut pas se prononcer sur la participation de catholiques à la Sainte-Cène telle qu'elle est recommandée par des synodes.

La conférence des évêques suit avec une grande attention les discussions portant sur le problème des travailleurs étrangers en Suisse. Son attention se porte spécialement sur l'initiative du mouvement des ouvriers catholiques et sur la votation de la 3^{ème} initiative sur la surpopulation étrangère.

A la suite de ce qu'ils ont déjà dit, et en accord avec les déclarations des synodes et des conseils pastoraux, les évêques rappellent que les aspects sociaux, humains et chrétiens d'un tel problème doivent l'emporter sur des considérations purement économiques ou politiques.

En vertu de leur mission, les évêques entendent dans un avenir prochain prendre publiquement position sur la question des travailleurs étrangers. Le cas échéant, ils le feront dans une démarche commune avec les autres Eglises chrétiennes de Suisse.

Mordues par un chat enragé

SCHAFFHAUSE (ATS). — Le vétérinaire communal de Schaffhouse a déclaré la région de la commune de Beggingen zone contaminée par la rage. Quatre personnes ont été attaquées et mordues par un chat enragé au centre du village.

VIGNOBLE

Au Conseil général de Saint-Aubin-Sauges

(c) Le Conseil général de Saint-Aubin-Sauges, qui a siégé hier soir, s'est occupé de la garantie d'un emprunt de 2.800.000 fr. pour la seconde étape du Centre scolaire Béroche-Bevaix. Cette question a nécessité un important débat qui a abouti par l'acceptation sans opposition. Nous y reviendrons.

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste blessée

Au guidon de son cyclomoteur, Mlle Joëlle Stritt, 24 ans, domiciliée à Corcelles, circulait hier vers 17 h rue de l'Écluse à Neuchâtel en direction du centre ville. Le pneu avant de son véhicule s'étant soudain dégonflé, la jeune fille a fait une chute. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

A travers le monde

Les milieux militaires à l'origine de « l'échec » du sommet de Moscou ?

DUSSELDORF, (AP). — Une personnalité américaine de haut rang a déclaré mercredi que des négociations sérieuses sur un éventuel traité soviéto-américain limitant les armes nucléaires offensives

pourraient ne pas commencer avant deux mois.

Cette personnalité a dit aux journalistes à bord de l'avion de M. Kissinger, secrétaire d'Etat que l'échec du sommet de Moscou en la matière était dû principalement aux réserves des militaires des deux camps.

Dans deux mois, a-t-il ajouté, les deux camps pourraient avoir réglé leurs différends internes et être prêts à faire « un effort majeur » en vue d'un règlement.

M. Kissinger envisage de retourner à Moscou, probablement en octobre. La date de ce voyage dépendra, affirme-t-on dans les milieux autorisés, des progrès accomplis à la table des négociations de Genève.

A une conférence de presse M. Kissinger, secrétaire d'Etat, a cherché à expliquer le fait qu'il n'y ait pas eu d'accord sur le principal problème qu'affrontent les deux super-grands en ces termes : Les deux parties doivent persuader leur

hiérarchie militaire de la nécessité de se modérer.

M. Kissinger a ajouté que ce n'était « pas une idée qui venait facilement » à ceux qui ont une fonction institutionnelle dans la hiérarchie militaire.

Les propos du secrétaire d'Etat semblaient viser autant M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, que le maréchal Grechko, ministre soviétique de la défense. Par la suite, M. Kissinger a demandé, en présence de journalistes américains : « Au nom de Dieu, que signifie la supériorité stratégique et à quoi sert-elle ? »

En privé, des Soviétiques ont exprimé des réserves quant à l'influence que M. Schlesinger pouvait avoir sur les entretiens au sommet à un moment où le président Nixon cherche à ménager les conservateurs du Sénat en raison de la procédure de mise en accusation constitutionnelle du président.

Le rédacteur en chef de « Al Nahar » enlevé

BEYROUTH, (AFP). — Le rédacteur en chef du quotidien libanais à grand tirage « Al Nahar », M. Michel Abou-Jaoude, a été enlevé mercredi soir par quatre individus armés.

M. Abou-Jaoude, qui accompagnait un ami chez lui, a été contraint d'arrêter sa voiture lorsqu'une automobile, à bord de laquelle se trouvaient les quatre hommes armés, a brusquement stoppé devant lui. Les inconnus ont tiré des coups de feu en l'air avant d'embarquer de force le rédacteur en chef du « Al Nahar » à bord de leur véhicule.

L'Argentine après la mort de Peron

BUENOS-AIRES (AFP). — La formation d'un cabinet de coalition avec participation des radicaux et de la jeunesse péroniste est envisagée actuellement dans les milieux politiques argentins.

Le vide politique laissé par la mort, lundi dernier, du général Juan Peron, ne pourra être comblé par sa femme et successeur à la présidence de la République, Mme Maria Estela Martinez, et seul un regroupement des forces politiques autour de la présidence serait de nature à assurer la stabilité politique du pays, estime-t-on.

Si l'on en croit le journal « Noticias », porte-parole de la tendance révolutionnaire du justicialisme, des négociations auraient été entamées par les principaux dirigeants politiques radicaux, M. Ricardo Balbin, président du parti radical, son dauphin et adversaire au sein du mouvement, M. Raul Alfonsín et des représentants de la jeunesse contestataire péroniste.

Incidents au procès Klarsfeld

COLOGNE (AFP). — Des heurts entre anciens déportés français et agents du service d'ordre judiciaire ont provoqué mercredi après-midi une nouvelle suspension du procès de Beate Klarsfeld, accusée d'avoir voulu enlever Kurt Liska, ancien chef de la Gestapo de Paris, devant le tribunal de grande instance de Cologne. Les débats reprendront probablement vendredi à huis-clos.

L'incident s'est produit au début de la séance de l'après-midi : deux témoins français, MM. Lenchener et Aubard, revêtus de leurs tenues de camp de concentration, avaient essayé de pénétrer de force dans la salle du tribunal après que la Cour eut décidé de ne pas entendre d'autres témoins français.

Les deux témoins ont été pris à partie par des agents du service d'ordre judiciaire et ont été expulsés. A cette occasion, des coups ont été échangés.

Le troisième témoin récusé, M. Jean-Pierre Bloch, président de la ligue contre le racisme et l'antisémitisme, a énergiquement protesté contre la décision de la Cour.

Watergate : M. Kalmbach suspendu

SAN-FRANCISCO (AP). L'ancien avocat présidentiel M. Herbert Kalmbach a été suspendu de la pratique du droit par la Cour suprême de Californie mercredi, pour son rôle dans l'affaire du Watergate.

M. Kalmbach a commencé lundi à purger une peine de 6 à 18 mois de prison.

TESSIN

Une expédition tessinoise au Groenland

BELLINZONE, (ATS). — Une expédition composée de dix alpinistes tessinois, membres de la section « Léventina » du Club alpin suisse, et du médecin bernois Ulrich Saxon, a quitté Bellinzone mercredi pour le Groenland.

Elle partira vendredi au village de Angmassalik, d'où elle partira en canot-moteur pour traverser un fjord de quelque 100 km. et atteindra le camp de base dans la partie sud-orientale du Groenland. C'est dans cette zone, déjà partiellement explorée en 1912 par le météorologue suisse de Quivail, que l'expédition tessinoise évoluera, escaladant plusieurs sommets vierges, et étudiant le climat, les glaces et le comportement humain.

Le coût de cette expédition est de 100.000 francs. Une bonne moitié de cette somme a été versée aux participants par des maisons commerciales et des particuliers du Tessin. Le retour de l'expédition est prévu pour le 11 août.

MÔTIERS

Concert du collège régional

(sp) Sous l'impulsion de Mme P. Jéquier, professeur, la musique vocale et instrumentale connaît actuellement un renouveau certain au collège régional de Fleurier. Afin de permettre aux jeunes chanteurs et instrumentistes de se produire en public, et aussi d'alimenter le fonds en faveur des heures musicales offertes aux élèves du degré secondaire inférieur, un concert est organisé mercredi soir au château de Môtiers.

On y entendra successivement le petit groupe instrumental et la chorale des jeunes filles de 3^{ème} et 4^{ème} année, tous deux dirigés par Mme Jéquier ; le groupe de flûtes à bec animé par M. Eric Weber dans le cadre des activités complémentaires à option ; et trois adultes, soit Mlle Colette Juillard, pianiste ; M. Gilbert Jaton, violoniste, et M. Eric Weber, flûtiste à bec. Au programme figurent aussi bien des œuvres populaires (des mélodies russes, des chœurs de l'abbé Kaelin et de l'abbé Bovet) que des pages classiques (de Purcell, Bach, Cimarosa, Rameau, Couperin, Susato, Loëillet, Schubert, etc.).

DERNIÈRE HEURE

Lancement d'un « Soyouz » habité

MOSCOU (REUTER). — L'URSS a lancé un « Soyouz » habité, qui doit probablement s'arrimer à la station spatiale « Salout trois », mise sur orbite le 25 juin, déclare-t-on à Moscou, de source officielle.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

ECONOMIE ET FINANCES

Chances d'essor et risque de déclin

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois :

De nombreuses personnes prétendent que, pour lutter efficacement contre la pollution, pour « protéger l'environnement », il faut provoquer la diminution du nombre des habitants et la réduction des activités économiques. Simultanément, chacun veut améliorer son pouvoir d'achat et son niveau de vie. Il faut constater que les deux objectifs sont contradictoires.

En fait, qu'ils résultent d'une volonté politique ou d'une évolution naturelle, divers phénomènes se développent, influençant la marche de l'économie. Les uns tendent à l'amélioration générale du niveau de vie, d'autres à son abaissement. Il serait présomptueux de prédire quels forces finiront par prévaloir.

Parmi les facteurs positifs, il faut mentionner la modernisation des équipements et la rationalisation des méthodes de travail qui ont permis de produire toujours plus de biens matériels en utilisant les services d'un personnel toujours moins nombreux. Cela est particulièrement évident dans l'agriculture, l'industrie et l'artisanat. Par exemple, la statistique fédérale révèle que, de 1966 à 1973, le personnel occupé dans l'industrie suisse a diminué de 7,6 % alors que la production industrielle s'accroissait d'environ 40 %. Il est possible d'espérer que l'effort de modernisation se poursuive, condition d'une amélioration continue du rendement. Il faut toutefois prendre conscience des limites : le nombre des personnes exerçant une activité

productrice ne peut pas être réduit à l'infini.

Les éléments de nature à freiner la croissance économique sont nombreux. La population active constitue aujourd'hui, en Suisse, 48,2 % de la population résidente (45,2 % pour les Suisses, 61,8 % pour les étrangers). Cette proportion diminue constamment, sous l'influence de divers facteurs : vieillissement de la population (dénatalité et allongement de la durée de vie moyenne), tendance à l'abaissement de l'âge de la retraite, prolongation de la durée de la formation professionnelle. D'autres événements pourraient également compromettre les prestations de l'économie : par exemple, l'acceptation de l'initiative de l'Action nationale réduirait l'effectif des personnes actives de près de 400.000, saisonniers et frontaliers compris. Même si l'initiative est repoussée, le personnel étranger diminuera, la politique fédérale ayant pour but de stabiliser la population grâce à la réduction des étrangers actifs. Il faut mentionner également l'initiative de la Ligue marxiste révolutionnaire, demandant de fixer à 40 heures par semaine la durée légale du travail.

L'économie suisse devra manifester une vitalité extraordinaire pour compenser toutes ces forces négatives, auxquelles peuvent s'ajouter encore les difficultés imprévisibles imposées de l'extérieur. Les freins naturels, résultant en particulier de l'évolution démographique, sont déjà assez forts ; il n'est vraiment pas nécessaire d'en ajouter d'autres, par la multiplication des initiatives politiques dues à l'imagination débridée d'apprentis sorciers.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	2 juil.	3 juil.
Banque nationale	550.- d	550.- d
Crédit foncier neuchâtel.	600.-	600.- d
La Neuchâtoise ass.	350.-	350.- d
Gardy	120.-	120.- d
Cortailod	2275.-	2250.- d
Cossonay	1650.-	1700.- d
Chaux et ciments	700.-	715.- d
Dubied	600.-	600.- o
Dubied bon	625.-	625.- o
Ciment Portland	2125.-	2100.- d
Interfood port.	3900.-	3950.- d
Interfood nom.	755.-	765.- d
Navigation N'tel priv.	60.-	60.-
Girard-Perregaux	615.-	615.- d
Paillard port.	500.-	520.- d
Paillard nom.	130.-	140.- d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1040.-	1035.-
Crédit foncier vaudois	790.-	795.-
Ateliers const. Vevy	470.-	480.- d
Editions Rencontre	625.-	650.- d
Rinsoz & Ormond	730.-	730.-
La Suisse-Vie ass.	2350.-	2425.-
Zyma	1600.-	1600.- o

GENÈVE

Grand-Passage	385.-	360.- d
Charmilles port.	800.-	800.- o
Physique port.	260.-	260.- d
Physique nom.	210.-	210.- d
Astra	-30	-30
Monte-Edison	3.20	3.10
Olivetti priv.	5.25	5.15
Fin. Paris Bas	89.-	84.50
Alumettes B	82.-	82.50 d
Elektrolux B	158.50	157.- d
S.K.F.B.	218.-	215.- d

BALE

Pirelli Internat.	170.-	171.-
Bâloise Holding	248.-	246.-
Ciba-Geigy port.	1515.-	1510.-
Ciba-Geigy nom.	790.-	770.-
Ciba-Geigy bon	1050.-	1020.-
Sandoz port.	4850.-	4800.- d
Sandoz nom.	2370.-	2360.-
Sandoz bon	3500.-	3500.-
Hoffmann-L.R. cap.	134000.-	128000.-
Hoffmann-L.R. jce	104500.-	103000.-
Hoffmann-L.R. 1/10	10450.-	10200.-

ZURICH

(act. suisses)		
Swissair nom.	485.-	478.-
Swissair port.	495.-	495.-
Union buques suisses	2920.-	2920.-
Société bque suisse	527.-	519.-
Crédit suisse	2590.-	2555.-
Bque hyp. com. port.	1500.-	1500.- d
Bque hyp. com. nom.	1500.-	1500.-
Banque pop. suisse	1810.-	1800.-
Bally port.	585.-	590.-
Bally nom.	550.-	550.-
Elektro Watt	2690.-	2650.-
Hölderbank port.	428.-	423.-
Hölderbank nom.	400.-	390.- d
Juvena port.	1580.-	1550.-
Juvena bon	101.-	100.-
Motor Columbus	1460.-	1460.-
Italo-Suisse	178.-	180.-
Réass, Zurich port.	3600.-	3525.-
Réass, Zurich nom.	1925.-	1910.-
Winterthur ass. port.	1450.-	1430.-
Winterthur ass. nom.	1130.-	1100.-
Zurich ass. port.	8100.-	8000.- d
Zurich ass. nom.	5950.-	5900.-
Brown Boveri port.	1020.-	1000.-
Saurer	1130.-	1130.- d
Fischer	780.-	780.-
Jelmoli	910.-	900.-
Hero	4100.-	4025.-
Landis & Gyr	1040.-	1025.-
Nestlé port.	3100.-	3100.-
Nestlé nom.	1665.-	1650.-
Roco port.	2700.-	2650.- d
Alu, Suisse port.	1580.-	1580.-
Alu, Suisse nom.	690.-	685.-
Sulzer nom.	2800.-	2800.-
Sulzer bon	400.-	390.-
Von Roll	1000.-	1000.- d

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	88.-	86.-
Am. Metal Climax	138.-	134.-
Am. Tel. & Tel.	55.-	52.50 d
Beatrice Foods	35.-	28.-
Burroughs	39.50	39.50
Canadian Pacific	175.50	175.50
Caterpillar Tractor	46.50	45.50
Chrysler	323.-	303.- d
Coca Cola	74.25	64.75
Control Data	235.-	227.-
EXXON	90.-	86.-
C.P.C. Int.	199.-	192.50
Dow Chemical	491.-	476.-
Du Pont	212.-	208.50
Eastman Kodak	147.-	143.- d
EMXON	147.-	143.- d
Ford Motor Co	147.-	143.50
General Electric	70.50	67.25
General Foods	146.-	144.-
General Motors	66.50	64.-
General Tel. & Elec.	48.50	47.-
Goodyear	170.-	165.-
Honeywell	640.-	636.-
I.B.M.	83.-	81.-
International Nickel	145.-	142.-
International Paper	59.50	58.50
Internat. Tel. & Tel.	98.50	94.50
Kennecott	23.25	23.25
Litton	77.50	72.50
Marcor	218.-	207.50
MMM	116.75	114.50
Mobil Oil	191.50	184.-
Monsanto	96.25	88.50
National Cash Register	40.-	38.50
National Distillers	166.-	157.-
Phillips	147.50	143.-
Procter & Gamble	323.-	295.-
Sperry Rand	114.-	111.-
Texasco	74.50	73.50
Union Carbide	120.50	118.-
Uniroyal	23.50	22.-
U.S. Steel	133.-	128.-
Warner-Lambert	76.75	72.75
Woolworth F.W.	42.-	40.50
Xerox	345.-	327.-
AKZO	62.50	61.25
Anglo Gold I	155.50	158.-
Anglo Americ.	18.-	18.25
Machines Bull	26.25	24.25
Italo-Argentina	66.50	65.-
De Beers	16.25	16.25
General Shopping	420.-	420.- d
Imperial Chemical Ind.	14.50	14.25
Péchiney-U.-K.	74.50	72.-
Phillips	32.-	31.25
Royal Dutch	86.50	85.25
Sodec	16.-	16.50
Unilever	120.50	119.50
A.E.G.	114.-	110.50
B.A.S.F.	158.-	150.50 d
B.M.W.	268.-	262.- d
Daimler	135.-	134.-
Dresdner Bank	248.-	248.-
Farben, Bayer	144.-	141.-
Höchst, Farben.	186.50	183.50
Mannesmann	130.-	129.50
R.W.E.	259.-	256.50
Siemens	78.50	77.50
Thyssen-Hütte	100.50	99.-
Volkswagen	100.50	99.-

AMSTERDAM

Monte Amiata	1520.-	1481.-
Motta	2900.-	2850.-
Pirelli	970.-	966.-
Rinascita	248.-	250.50
Amrobank		

Paris: dernière chance pour la TV et la radio d'Etat avant une « privatisation »

L'opération « Rondelles » décidée par le gouvernement mercredi, et qui devra être entérinée par le parlement, consiste pratiquement à tenter de remettre de l'ordre dans la gabegie et le gaspillage du « plan gruyère », nom donné à l'édifice circulaire qui, sur les bords de la Seine, abrite l'ORTF, en accordant leur autonomie de conception, d'action et surtout leur autonomie financière aux trois chaînes de télévision, à la radio et à la production dite « lourde » (feuilletons, films, dramatiques, séries, etc.).

Pour résoudre un problème de gestion ou plutôt d'incapacité de gestion, on éparille les responsabilités pour augmenter les chances de redressement financier. L'ORTF centralisée est morte, vivent les RTF. Avec l'espoir que certaines des nouvelles sociétés nationales

productions « lourdes ». Mais le danger d'une concurrence d'une TV privée et commerciale est pour le moment écarté qu'il s'agisse d'une des trois chaînes « bradées » à une société privée ou de l'autorisation donnée à une entreprise privée et commerciale, mettant fin au sacro saint monopole français des télécommunications.

EXPERIENCE

Le président Giscard d'Estaing, bien que son penchant et le désir de ses amis politiques soient de voir se créer en France une chaîne de TV privée et commerciale, a accepté l'expérience de la décentralisation, du découpage de l'ORTF, à titre d'expérience. Il a cependant saisi l'occasion de cette réforme pour prendre une initiative libérale. Il désire, en effet, que la troisième chaîne de télévision (qui ne couvre pas encore la totalité du territoire français et n'est écoutée et regardée que par 3% des téléspectateurs français) se spécialise d'une part dans la diffusion de films de cinéma en couleurs, d'autre part, dans la confrontation politique. C'est une manière d'ouvrir plus largement les antennes de l'ORTF à l'opposition qui se plaint de ne pas avoir, malgré son score de près de 50% des suffrages à l'élection présidentielle, un « cré-

neau » proportionnel dans les bulletins d'information et les émissions politiques de la radio et de la TV qu'elle affirme « colonisées », « monopolisées » en sa faveur par le pouvoir.

UNE AMORCE

Cependant, certains veulent voir dans la spécialisation « cinématographique » de la troisième chaîne (ce qui satisfait les téléspectateurs) l'amorce d'une « privatisation » éventuelle de cette chaîne, qui dans certains projets, devait être transformée en une société mixte gérée à la fois par l'Etat et par l'industrie cinématographique française.

« Responsabilité, indépendance et concurrence » devraient selon le premier ministre Jacques Chirac caractériser cette réforme radicale de l'ORTF qui entrerait en vigueur, après un vote favorable du parlement, le premier janvier prochain. Mais c'est « la dernière chance » donnée à la radio-télévision nationale » a précisé le chef du gouvernement, ce qui laisse supposer que la suppression du monopole ou la privatisation restent une épée de Damoclès suspendue au-dessus des têtes des nouveaux dirigeants des sept sociétés nationales qui remplaceront l'unique et gigantesque ORTF.

Dans le détail et le concret, la ré-

forme consiste essentiellement à supprimer l'Office central et à le remplacer par sept nouvelles sociétés nationales indépendantes et autonomes : une chargée des émissions radio, trois des émissions TV (une par chaîne), une qui assurera le fonctionnement « technique » des émetteurs de radio et de télévision, une chargée de la production des émissions TV commandées ou mises à la disposition des trois chaînes, enfin une, chargée des émissions radio en langues étrangères.

Jean DANÈS



Chirac. On dit que c'est son plan qui a triomphé contre celui de Poniatowski le ministre de l'intérieur. (Téléphoto AP)

Notre téléphone de Paris

de radio ou de TV ou de production donneront le bon exemple d'une saine gestion et d'un succès auprès des auditeurs et téléspectateurs de plus en plus mécontents.

La concurrence va jouer notamment entre les trois chaînes de TV autonomes jusqu'à la bagarre puisqu'elles auront un fournisseur unique : l'unité de

Le quasi échec du sommet Nixon-Brejnev

MOSCOU (AP). — A l'issue du troisième sommet américano-soviétique, le président Nixon a pris l'aviation mercredi pour regagner les Etats-Unis.

M. Brejnev, qui a été le principal interlocuteur du président américain, tout au long des récentes négociations, était venu saluer le visiteur à son départ, à l'aéroport de Vnoukovo.

Le président Nixon et M. Brejnev ont signé mercredi avant de se séparer une nouvelle série d'accords dans le domaine des armes nucléaires.

Mais ces accords, qui étaient largement réalisés avant même le commencement du sommet, dissimulent mal l'échec des efforts des deux hommes d'Etat pour accélérer les négociations « Salt » sur le contrôle des fusées offensives à ogives nucléaires multiples (MIRV).

Comme prévu, les deux principaux documents signés par M. Nixon et M. Brejnev au Kremlin limitent les systèmes de missiles défensifs (ABM) à un seul emplacement par pays et interdisent les explosions nucléaires souterraines de plus de 150 kilotonnes après le 31 mars 1976.

La cérémonie de signature s'est déroulée dans une atmosphère assez sévère qui contrastait avec les plaisanteries échangées par les deux dirigeants l'an dernier, lors de la signature des accords conclus pendant le sommet de Washington.

M. Kissinger, secrétaire d'Etat, a déclaré aux journalistes que les Etats-

Unis et l'Union soviétique avaient renoncé, au cours de la discussion, à conclure un accord permanent sur la limitation des armes nucléaires offensives. Mais, a-t-il dit, il n'était pas possible que le troisième sommet américano-soviétique fasse mouche d'un seul coup.

Le traité de 1972, sur la limitation de certaines armes offensives, ayant une durée de cinq ans, ils ont convenu qu'un nouvel accord devrait être élaboré « le plus tôt possible » et aller jusqu'en 1985. Il s'efforcera de limiter les types d'armes les plus modernes dont les missiles à tête multiples, ainsi que les emplacements utilisés.

Selon M. Kissinger, il n'y avait jamais eu de discussions aussi approfondies sur la course aux armements à ce niveau. Cela aurait été inconcevable il y a deux ans avec un luxe de détails qui, précédemment, aurait été considéré comme une violation des règles en matière de renseignements.

A cause de ces discussions approfondies, a-t-il dit, des difficultés ne pourront pas être suscitées, au cours de la prochaine phase des discussions, par des appréhensions sur les intentions réciproques.

M. Kissinger a également déclaré, à propos de la limitation des missiles défensifs, que « les deux parties doivent persuader leur établissement militaire de la nécessité d'une modération ».

CENSURE

Trois chaînes de télévision américaines ont élevé une protestation contre la

censure dont elles sont victimes de la part des autorités soviétiques et ont reçu l'assurance du soutien de la Maison-Blanche.

Les trois principales compagnies américaines affirment que la télévision et la radio soviétiques ont imposé une réelle censure à leurs reportages sur les dissidents et les juifs soviétiques en coupant les liens image et son via satellite avec les Etats-Unis.

UN FAIT PAR JOUR

PRÉCAUTIONS

Les grandes orgues ont la grippe. L'aviation présidentielle américaine a quitté Moscou sur la pointe des roues. Il y a eu accord. Pas entente.

La leçon ? Elle est simple. Les accords signés à Moscou n'engagent à rien ou à peu de chose. C'est bien pourquoi ils ont été conclus. Washington et Moscou en sont arrivés à un point de leur concertation nucléaire où rien, absolument rien, ne doit être laissé au hasard. Il s'agit de sonder les cœurs et les intentions. Même les plus secrètes. Même les moins avouables. Et d'imaginer ce que sera demain la pensée d'un partenaire qui peut aussi devenir un ennemi. La plus légère des incertitudes si elle prête à confusion, peut avoir des conséquences graves. C'est à dire mortelles. Les épées américaines et soviétiques ne pardonnent pas.

Or, il faut bien le dire, et contrairement à ce que certains pensent, Nixon ne s'est pas rendu en URSS vêtu de la robe de lin blanc du pèlerin de la paix débonnaire. Le parapluie avait été ouvert. Et suffisamment pour que Nixon garde les pieds au sec. Deux faits le démontrent. Certes, champion lui aussi d'une certaine forme de coexistence, Nixon était tout prêt à sortir de sa poche le stylo des grands jours pour parapher bien des choses. Sauf l'essentiel. C'est-à-dire ce qui mettrait en péril le cœur des Etats-Unis. Avant de traverser l'Atlantique, un rameau d'olivier entre les dents, Nixon avait pris deux précautions. Il avait d'abord décidé de porter de 646 à 932 millions de dollars les crédits affectés aux recherches de la commission à l'énergie atomique. Ce n'est pas le Pérou. Cela représente tout de même une augmentation de 44% en un an. Et puis, Nixon avait dit aussi O.K. à Schlesinger.

O.K. pour quoi faire ? Pour une rallonge de 311 millions de dollars au système de missiles antimissiles sur lequel, Russes et Américains, viennent justement de jeter un peu d'eau bénite. Les crédits accordés à Schlesinger ont deux buts : donner aux techniciens américains les moyens de déclencher plus rapidement le feu nucléaire en direction de l'URSS. Et non plus seulement à destination des villes russes, mais des emplacements où le Kremlin a installé les batteries d'engins intercontinentaux. Et puis Nixon a également donné les instructions pour que les chiens nucléaires qui guettent au creux des vagues, soient mieux en mesure de renseigner les tireurs de l'apocalypse.

Lorsque le 23 mars dernier, Kissinger s'en était allé faire quelques ronds de jambes au Kremlin il avait déclaré à qui voulait l'entendre que les Etats-Unis désiraient « rendre irréversibles » leurs relations avec l'URSS. C'est sans doute vrai. Pour la simple et unique raison que, sur le plan planétaire, les intérêts des deux géants se complètent parfois. C'est sans doute vrai, car à leur échelle, les Etats-Unis et l'URSS ne peuvent que chercher à résoudre les problèmes que leur pose leur stratégie globale. Mais cela n'empêche pas Russes et Américains de prendre des précautions élémentaires. C'est-à-dire capitales. Alors que Nixon rêvait au bord de la mer Noire, les techniciens américains, tout fiers des 600 millions de crédit qui venaient de leur être accordés, décidaient de mettre au point une charge nucléaire manœuvrable en fin de parcours. Le missile Poséidon étant déjà de l'histoire ancienne, le missile Perseus sera une petite merveille qui, avec sa tête pensante, fera changer de direction les charges nucléaires qu'il dirige. Mais seulement en bout de course. Au point de neutralisation.

L'URSS persistant à demander le démantèlement du « système avancé » des fusées américaines et Brejnev ordonnant d'améliorer le système de guidage des engins, on comprend que le Pentagone nage en pleine stratégie antiferres. Pourquoi à Moscou le feu d'artifice a-t-il manqué de bouquet ?...

L. GRANGER

La situation se détériore en Ethiopie

ADDIS-ABEBA (AFP). — La situation générale demeurait confuse mercredi à Addis-Abeba en l'absence de tout communiqué officiel des forces armées, du gouvernement ou du palais impérial. Ce mutisme total permet aux rumeurs les plus folles de circuler.

Il est cependant certain que des discussions se poursuivent entre le gouver-

nement du premier ministre Makonnen et le « comité de coordination militaire » — lequel continue à faire procéder à de nombreuses arrestations dans la capitale, apprend-on de source informée. La liste des personnes recherchées s'allongerait sans cesse et le « comité militaire » a fait savoir que le nom de celles qui refuseraient de se rendre serait rendu public

afin que « la population se charge elle-même des arrestations ».

D'après la même source, le premier ministre éthiopien aurait proposé six postes ministériels aux militaires. Parmi ceux-ci, on cite le plus souvent les portefeuilles de la défense, de la justice et de l'intérieur dont les titulaires actuels seraient recherchés par l'armée.

On croit savoir également que l'entente ne serait pas parfaite au sein même du « comité militaire » ou « radicaux » et « modérés » ne seraient pas d'accord sur la stratégie à suivre. On estime cependant dans les milieux bien informés que les « radicaux » ne sont pas assez forts pour « oser tenter un coup contre le Palais et la garde impériale ».

La garde du palais d'Hailé Sélassié a été considérablement renforcée. Des renforts — qui se chiffraient à mille cinq cents hommes — sont arrivés mardi venant de la base de Debre-Birhan, située à 130 km au nord d'Addis-Abeba. Totalement fidèle au souverain éthiopien, la garde impériale compterait à l'heure actuelle, environ 8000 hommes à Addis-Abeba.

Jusqu'à présent la rue n'a pas bougé. La population que l'on sent tendue et à l'affût de la moindre nouvelle, notent les observateurs, semble ne pas être concernée par les luttes agitant — au « sommet » — les puissants de l'empire.



Ce jour du 11 mars où l'empereur annonça qu'il était disposé à procéder à certaines réformes. (Téléphoto AP)

UN « SOYOZ » HABITÉ À LA RENCONTRE DE « SALIOUT 3 » ?

MOSCOU (AFP). — Le laboratoire spatial « Saliout 3 » lancé le 25 juin 1974 par l'Union soviétique fonctionne normalement et « l'expérience prévue se déroule avec succès », a affirmé l'académicien soviétique Boris Petrov au cours d'une conférence de presse.

M. Petrov a annoncé qu'un équipage

soviétique était prêt à gagner la station orbitale « Saliout » à bord d'un vaisseau « Soyouz ». Toutefois, il a ajouté que l'équipage ne restera pas longtemps à bord de la station.

Aucune nouvelle sur les progrès de l'expérience n'avait été donnée par les

autorités soviétiques depuis le lancement de « Saliout » il y a une semaine.

D'autre part, M. Petrov, qui porte le titre de « président du conseil intercosmos », organisation groupant les recherches cosmiques des pays d'Europe orientale, a déclaré que l'entraînement des cosmonautes américains et soviétiques en vue de l'expérience spatiale conjointe de juillet 1975 se poursuivait normalement.

Plus de vingt rencontres américano-soviétiques ont déjà été consacrées à la préparation de ce vol « Soyouz-Apollo ». Les cosmonautes américains actuellement en visite à la « Cité des étoiles », proche de Moscou, où se déroule cet entraînement, assistaient à la conférence de presse.

Les étrangers en France

PARIS (ATS-AFP). — Un arrêt de l'immigration des travailleurs étrangers en France jusqu'en octobre a été décidé par le Conseil des ministres pour permettre au gouvernement de faire le point sur cette question, indique-t-on à Paris.

Les grandes orientations de la politique française en la matière ont été également définies par le gouvernement : développement de l'action sociale, plus particulièrement en ce qui concerne les logements, l'alphabétisation et la formation professionnelle.

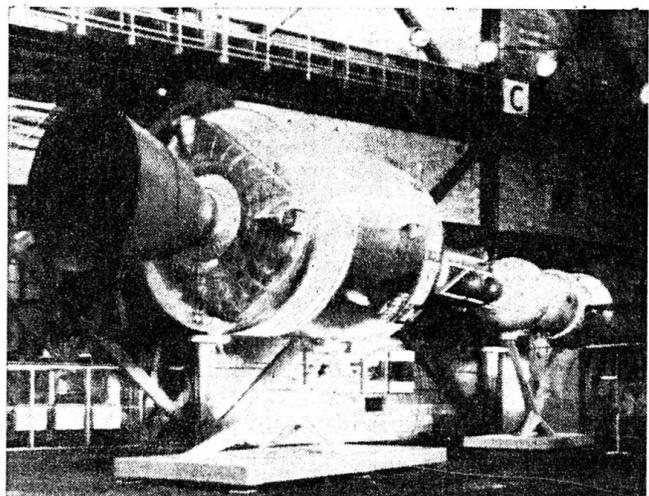
Le plan présenté par M. Rabinowitz, ministre des finances, prévoit de lutter contre l'inflation en réduisant le budget de deux milliards de livres israéliennes et de diminuer le déficit de la balance commerciale. Le plan d'austérité a été critiqué par les milieux d'affaires, les syndicats et l'opposition, laquelle s'est abstenue lors du vote.

AMÉRIQUE

Tête-à-tête Castro - Kissinger ?

LA HAVANE (AFP). — M. Fidel Castro s'est déclaré prêt à un éventuel dialogue avec Kissinger, secrétaire d'Etat américain, si les Etats-Unis mettent fin au blocus économique de Cuba.

Fidel Castro a souligné qu'à son avis, M. Kissinger poursuivait une politique « réaliste » et que le blocus américain contre Cuba « n'avait aucune justification logique ou morale ».



Quand un « Apollo » rencontre un « Soyouz... » (Téléphoto AP)

TOUJOURS DU MONDE

EUROPE

Des rumeurs sur la mort de Chou En-lai

PARIS (AFP). — Les rumeurs rapportées par une radio périphérique et selon lesquelles le premier ministre chinois, M. Chou-En-lai serait décédé, sont « mensongères », déclare-t-on à l'ambassade de Chine à Paris.

Interrogé par téléphone, un fonctionnaire de l'ambassade a ajouté que ces rumeurs constituaient « une création de toute pièce et une calomnie ». Il s'est refusé à tout autre commentaire.

Pas de Journaux dans le nord de l'Italie

MILAN (REUTER). — Le nord de l'Italie est privé de journaux pour deux jours à la suite d'une grève des journalistes.

Leurs syndicats réclament pour la presse une plus grande liberté. Ils estiment qu'un trop grand pouvoir est concentré entre les mains de quelques propriétaires

agissant souvent dans l'intérêt du gouvernement.

La semaine dernière, le centre de l'Italie avait été privé de journaux pour les mêmes raisons.

PROCHE-ORIENT

Dans le Sinaï

TEL-AVIV (AFP). — Les deux journaux du soir « Maariv » et « Yedioth Aharonoth » reproduisent une information parue dans le dernier numéro de la revue de l'armée israélienne selon laquelle « des fortifications égyptiennes établies sur la rive orientale du Sinaï empêchent sur des territoires considérés comme zone tampon sur lesquels seuls les Casques bleus ont juridiction ».

Plan d'austérité en Israël

JÉRUSALEM (Reuter). — Le parlement israélien a adopté par 53 voix contre 5 le plan d'austérité du gouvernement.